

# 2010

Rapport d'Activité

# onacvg

Office National  
des Anciens Combattants  
et Victimes de Guerre



# onacvg

Rapport d'Activité

Né au cœur de la Première Guerre mondiale, devant l'urgence des souffrances humaines, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvvg) est un établissement public d'État sous tutelle du ministère de la Défense.

Au fil des conflits successifs et de l'évolution de ses missions, l'Office a toujours su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. À ce titre, 2010, deuxième année de son contrat d'objectifs et de moyens, fera référence, pour l'Office, en matière de mise en œuvre des réformes et de modernisation.

avant-propos	01
<b>structures</b>	<b>03</b>
paritarisme	05
partenariat	08
<b>missions</b>	<b>15</b>
reconnaissance et réparation	17
solidarité	23
mémoire	33
entretien des sépultures de guerre et des Hauts-lieux de mémoire	44
reconversion professionnelle	46
hébergement	52
action internationale	57
<b>gestion</b>	<b>63</b>
le contrat d'objectifs et de moyens	65
réflexion stratégique sur les modalités de gestion des établissements médico-sociaux de l'Office	66
budget	68
personnel	72
infrastructures, archivage, mise en œuvre de la politique d'achat et informatique	82



Le Préfet,  
Directeur général de l'Onacvg,  
Président de l'Œuvre Nationale  
du Bleuet de France

Après deux années de réflexion stratégique et de préparation des grands chantiers de modernisation inscrits dans son contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2009-2013, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) a consacré l'année 2010 à la reprise concrète de nouvelles missions et à la mise en œuvre de réformes de son organisation, de ses outils et de ses procédures dans des domaines d'activité majeurs.

L'année a ainsi été marquée par l'accueil de 252 nouveaux personnels pour assurer, notamment, l'entretien des nécropoles nationales et Hauts-lieux de mémoire, l'instruction des demandes d'indemnisation des victimes de la barbarie pendant la seconde guerre mondiale et l'instruction des cartes, titres et mentions. Riche en partage d'expériences et en rapports humains, une augmentation de cette importance (+15 % sur l'effectif global et +28 % hors établissements médico-sociaux) a nécessité d'importants ajustements des procédures et des structures.

2010 s'est aussi caractérisée par la refonte complète de la filière mémoire avec, en particulier, la mise en place de coordonnateurs mémoire et communication à un niveau supra-départemental. Corrélativement à la fermeture des premières directions interdépartementales des anciens combattants, les services de l'Office ont aussi accompagné les ressortissants et les professionnels de santé dans leurs démarches en matière de pensions militaires d'invalidité, de soins médicaux gratuits et d'appareillage. Au plus près de ces publics, ils se sont employés à informer, orienter et rassurer.

Dans le domaine de l'action sociale, ce sont près de 63 500 ressortissants qui ont été reçus ou visités (soit +4 % par rapport à 2009). Plus que jamais, les services départementaux se sont donc affirmés comme les services de proximité au service du monde combattant.

Pour leur part, les établissements médico-sociaux ont confirmé la qualité de leur travail puisque le taux d'insertion des stagiaires 18 mois après la fin de leur formation s'est établi à 70 % malgré les tensions sur le marché du travail et 94 % des résidents des maisons de retraite de l'Office se sont déclarés satisfaits de leurs conditions d'hébergement et de prise en charge. Mais pour ces établissements, l'année 2010 aura surtout été celle de la préparation de l'avenir. Ils ont en effet entrepris l'élaboration d'un projet associatif fondant leur culture commune par pôle d'activité.

Par ailleurs, l'Office, en liaison avec sa tutelle et son conseil d'administration, a préparé le projet de transfert de leur gestion à la « Fondation mémoire et solidarité du monde combattant » dont le statut est plus adapté que celui de l'Office pour relever les défis de modernisation et d'adaptation qui sont les leurs.

Au terme d'une année aussi intense je tiens à remercier tout particulièrement chacun des agents de l'Office sans lesquels rien de tout cela n'aurait été possible ainsi que le monde combattant, pour sa confiance et son soutien sans faille dans la mise en œuvre de notre ambitieux contrat d'objectifs et de moyens.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line, a horizontal line, and a long, sweeping underline.

Rémy Enfrun



# structures

PARITARISME

PARTENARIAT



Créé en 1916, au cœur de la Grande Guerre, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est une originalité française.

C'est un établissement unique de par son fonctionnement puisque l'ensemble de ses activités est géré en partenariat avec les associations du monde combattant. Ainsi, l'Office est, depuis sa création, « la maison du monde combattant ».



# paritarisme

L'étroite association des ressortissants de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg) à la gestion de l'établissement public s'opère à travers différentes structures paritaires (conseil d'administration, conseils départementaux et l'ensemble des commissions spécialisées) et implique environ six mille acteurs.

## Les structures paritaires

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organe délibérant de l'établissement public, chargé de définir la politique générale de l'Office, le conseil d'administration se prononce sur :

- › le budget,
- › le compte financier,
- › la répartition entre les associations des subventions destinées à l'action sociale en faveur de leurs adhérents, ressortissants de l'Onacvg,
- › le placement des capitaux et revenus provenant de libéralités faites à l'Onacvg.

Outre la représentation traditionnelle des anciens combattants et victimes de guerre des différents conflits, 1939-1945, Indochine et A.F.N. et de la 4<sup>e</sup> génération du feu (opérations postérieures au 2 juillet 1962), le conseil est ouvert aux associations œuvrant pour la sauvegarde et le développement des liens entre le monde combattant et la Nation, notamment les associations de mémoire, les associations régimentaires et de titulaires de décorations, dont la liste est fixée par un arrêté du Ministre en charge des anciens combattants.

Il a été renouvelé pour 4 ans par arrêté du 19 mai 2006 (Journal officiel du 26 mai) et installé officiellement le 12 juin 2006. Son mandat a été prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2011.

### QUATRE COMMISSIONS SONT CONSTITUÉES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



#### LA COMMISSION PERMANENTE

- › Elle délibère sur toutes les questions qui lui sont confiées par délégation du conseil d'administration.
- › Elle donne notamment son avis sur les projets de textes réglementaires modifiant l'organisation et le fonctionnement de l'Office, propose le règlement intérieur et examine toutes les questions qui lui sont soumises par le Ministre ou le directeur général, en particulier les questions à l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration.



#### LA COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES

Elle étudie les questions concernant le fonctionnement, le budget et les comptes de l'Onacvg et examine les points inscrits à l'ordre du jour du conseil correspondant à son domaine de compétence, au vu des documents préparés par l'administration.



#### LA COMMISSION « MÉMOIRE ET SOLIDARITÉ »

Elle délibère sur les questions intéressant la solidarité, la réinsertion professionnelle, l'hébergement des ressortissants âgés, la participation au droit à réparation, et les actions de mémoire, à l'ordre du jour du conseil correspondant à son domaine de compétence, au vu des documents préparés par l'administration.



#### LE COMITÉ D'HONNEUR

Constitué des anciens administrateurs ayant accompli au moins trois mandats au sein du conseil d'administration de l'Onacvg, il examine toutes les questions qui lui sont soumises par le Ministre.

### LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Désormais appelés « Conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation ». Dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale présidée par les préfets, ces instances sont renouvelées tous les trois ans conformément aux décrets n°2006-665 du 7 juin 2006 et 2006-672 du 8 juin 2006 relatifs à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère

consultatif, à la simplification de la composition des diverses commissions et à la réduction de leur nombre.



#### LEUR COMPOSITION

Présidé par le préfet ou son représentant, chaque conseil départemental est constitué de 50 membres répartis sur le modèle du conseil d'administration de l'Onacvg, soit **TROIS COLLÈGES**

- › **Premier collège** (11 membres), regroupant des élus représentants du conseil général et des municipalités et des principaux fonctionnaires du département ;
- › **un deuxième collège** (28 membres), regroupant les représentants des associations d'anciens combattants et victimes de guerre dont les membres sont choisis selon un critère générationnel (4 générations du feu), et un critère statutaire (les 20 statuts reconnus par l'Onacvg) ;
- › **un troisième collège** (11 membres), regroupant les représentants des associations départementales qui œuvrent pour la sauvegarde et le développement du lien entre le monde combattant et la Nation (associations de Mémoire, amicales régimentaires et associations de titulaires de décorations).



#### LEUR FONCTIONNEMENT

Au sein de chaque conseil, sur proposition des préfets, plusieurs groupes de travail sont constitués pour se prononcer sur :

- › les demandes d'aides relevant de la solidarité,
- › les projets relatifs à la politique de Mémoire,
- › les demandes de délivrance des diplômes d'honneur de porte-drapeau,
- › l'attribution de l'insigne des victimes civiles.

## Les réunions des structures paritaires

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il a été réuni à 3 reprises et s'est prononcé sur les principaux points suivants :



#### SESSION EXTRAORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2010

- › Délibération relative au projet de loi portant création de la fondation mémoire et solidarité du monde combattant



#### SESSION PLÉNIÈRE DU 28 AVRIL 2010

- › Approbation du procès verbal de la session du 3 février 2010
- › Communication sur les grandes tendances de l'activité 2009

#### Affaires financières

- › Rapport de l'ordonnateur sur la gestion budgétaire 2009
- › Délibération sur le compte financier 2009
- › Délibération sur l'affectation du résultat
- › Délibération sur la DM1/2010
- › Délibération sur l'approbation du budget de Pondichéry
- › Délibération sur deux admissions en non-valeur
- › Délibération sur le relogement du service départemental de l'Essonne
- › Communication du président de la commission permanente sur l'acceptation de dons et legs effectués en espèces ou en chèques dans les services départementaux

#### Missions

- › Communication sur la nouvelle organisation des activités mémoire
- › Communication sur les activités de l'Œuvre Nationale du Bleu de France pour 2009 et perspectives 2010
- › Communication sur l'allocation différentielle en faveur de conjoints survivants
- › Communication sur les vœux des conseils départementaux
- › Communication sur l'attribution de la médaille d'Or de l'Onacvg



#### SESSION PLÉNIÈRE DU 20 OCTOBRE 2010

- › Approbation du procès verbal de la session du 28 avril 2010
- › Communication sur la réforme du conseil d'administration

#### Affaires financières

- › Délibération sur la DM2 2010
- › Délibération sur le projet de budget 2011
- › Délibération sur le relogement du service départemental de l'Essonne
- › Délibération sur la cession des anciens bureaux du service départemental du Var
- › Délibération sur le projet d'acquisition d'un ensemble immobilier pour héberger le secteur nécropoles de Verdun
- › Délibération relative à la délégation de compétence à la commission permanente sur l'approbation de la répartition des subventions aux associations
- › Délibération sur l'attribution des subventions aux associations pour 2010

› Compte rendu de la commission permanente sur la délibération relative à l'acceptation de dons et legs en espèces ou en chèques effectués auprès des services départementaux

### Missions

› Communication sur l'état d'avancement des textes relatifs à la création de la Fondation mémoire et solidarité du monde combattant

› Communication sur le renouvellement et la mise en place de la commission nationale de la carte du combattant

› Communication sur la gestion des nécropoles et hauts-lieux de mémoire

› Communication sur la mise en place des pôles mémoire

› Communication sur l'allocation différentielle en faveur de conjoints survivants

› Communication sur les vœux des conseils départementaux

› Communication sur l'attribution de la médaille d'Or de l'Onacvg

## LES RÉUNIONS DES COMMISSIONS PRÉPARATOIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

› La commission permanente s'est réunie les 11 janvier, 23 mars et 1<sup>er</sup> octobre 2010

› Les commissions des affaires générales et financières et Mémoire et Solidarité se sont réunies les 19 janvier, 7 avril et 8 octobre 2010.

## LES CONSEILS ET COMMISSIONS DES DÉPARTEMENTS

Les vœux des conseils départementaux ont été inscrits à l'ordre du jour des deux sessions plénières du conseil d'administration.



### VŒUX PRÉSENTÉS LORS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2010

**15 vœux ont été transmis à la direction générale de l'Onacvg par les 11 conseils départementaux qui se sont réunis après le 28 octobre 2009 :**

› 13 vœux relatifs à des questions du ressort du Secrétaire d'État à la défense chargé des anciens combattants et de la Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS), qui ont été adressés au cabinet du Secrétaire d'État à la défense et à la directrice de la DSPRS.

› 2 vœux relatifs aux missions de l'Onacvg et notamment à l'allocation différentielle et les autres aides et secours.



### VŒUX PRÉSENTÉS LORS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 OCTOBRE 2010

**6 conseils départementaux se sont réunis après le 28 avril 2010 et ont adressé 3 vœux à la direction générale relatifs aux missions l'Onacvg et notamment :**

› l'allocation différentielle et les autres aides et secours,

› la pérennité des services départementaux et des établissements médico-sociaux de l'Office

### LES MÉDAILLES DE L'ONACVG

En 2010, ont été décernées dans les départements, en fonction des mérites et de l'ancienneté des services rendus à la mémoire combattante au sein des organismes paritaires :

› 31 médailles de bronze,

› 15 médailles d'argent,

› 25 médailles d'or.

# partenariat

**Corollaire du paritarisme, le partenariat permet à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg) d'étendre son champ d'action à travers les associations en soutenant financièrement leurs activités sociales tout en restant en permanence à leur écoute pour adapter au mieux ses services aux besoins de ses ressortissants.**

## Le tissu partenarial > GRAPH 01

Les associations partenaires se décomposent en quatre catégories : anciens combattants et victimes de guerre, titulaires de décorations, sauvegarde du lien armée-Nation et mémoire.

Ce tissu partenarial représente 7 952 associations, près de 478 associations nationales, répertoriées dans un annuaire actualisé chaque année par la direction générale de Onacvg et plus de 7 474 associations départementales.

### LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCOUTE INDIVIDUALISÉE

De la participation à 1 825 congrès et assemblées générales à 3 221 audiences de délégations associatives, les services départementaux de l'Office ont encore démontré en 2010 qu'ils étaient à l'écoute des ressortissants. Leur participation à 2 342 initiatives associatives (remises de décorations, cérémonies associatives, obsèques...) et leur contribution à 2 239 dossiers de décorations ont aussi témoigné de leur engagement actif aux côtés de leurs partenaires associatifs.

### L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'Onacvg apporte son soutien aux associations d'anciens combattants et victimes de guerre qui développent une réelle politique sociale à condition qu'elles remplissent certains critères de recevabilité. La subvention n'est accordée qu'aux seules

associations qui justifient, notamment, d'au moins 90 % d'activité sociale sous forme de secours, subventions, prêts, etc..., étant entendu que sont prises en compte les dépenses d'action sociale diligentées directement par le siège et les sections de l'association, dès lors que le siège justifie du versement effectif de la subvention allouée par l'Office aux sections considérées. En 2010, une enveloppe globale de 460 000 € a été allouée à ces subventions aux associations.

### ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES POUR LEUR ACTION SOCIALE

- › Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois (A.N.A.I.)
- › Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (A.R.A.C.)
- › Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion Étrangère
- › Fédération Nationale des Anciens Combattants Résidant Hors de France (F.A.C.S.)
- › Fédération Nationale des Combattants Volontaires (F.N.C.V.)
- › Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (F.N.A.C.A.)
- › « Maison des Anciens de la 2<sup>e</sup> D.B. »
- › Union Nationale des Combattants (U.N.C.)
- › Union Nationale des Anciens Combattants Français Musulmans
- › Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, des T.O.E. et d'Afrique du Nord (U.N.A.C.I.T.A.)
- › Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures (F.N.A.M.E.)
- › Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides (C.S.I.N.I.)
- › Fédération Nationale des Plus Grands Invalides de Guerre « Les grands mutilés » (F.N.G.I.G.)
- › Association Française de Buchenwald-Dora et Kommandos
- › Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.)
- › Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.)
- › Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre (F.N.P.G.)
- › Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Disparus (U.N.A.D.I.F.)
- › Fédération Nationale des Fils des Morts pour la France « Les Fils des Tués »

- › Association Nationale des Médaillés de la Résistance Française
- › Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire
- › Association « Le Livre de l'Aveugle »
- › Association nationale d'aide aux familles harkis
- › Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer (FNAOM)
- › Union Nationale de l'Aviation légère de l'Armée de Terre (UNA-ALAT)

## L'Œuvre Nationale du Bleuet de France

Héritière d'une tradition de soutien aux victimes des conflits du XX<sup>e</sup> siècle, l'Œuvre Nationale du Bleuet de France (ONBF) constitue une structure intégrée à l'Onacvg depuis 1991.

Chaque année, la politique d'action du Bleuet de France est définie par le collège de l'ONBF, constitué au sein de l'Onacvg et présidé par le directeur général de cet établissement. Ce collège, qui comprend 25 membres, se réunit traditionnellement deux fois par an.

Les recettes du Bleuet de France abondent les crédits de l'Onacvg pour financer des actions dans les domaines de la solidarité et de la mémoire.

L'objectif principal du Bleuet de France pour l'année 2010 était, après une année 2009 marquée par un contexte économique et social tendu, de maintenir la recette de l'Œuvre au dessus du million d'euros collecté.

Avec 1 075 569,80 euros récoltés, c'est chose faite et ce depuis la sixième année consécutive.

Ces résultats sont le fruit de la combinaison d'une gestion rigoureuse des collectes, d'une politique nationale de communication cohérente aux coûts maîtrisés, d'une forte mobilisation des bénévoles du Bleuet de France et de la confiance renouvelée des donateurs > [PHOTOS B, C.](#)

### L'UTILISATION DES DONS EN 2010

> [GRAPH 02](#)



#### LA SOLIDARITÉ COMME MISSION PREMIÈRE

Grâce à la solidarité constante des donateurs, plusieurs milliers de ressortissants de l'Onacvg ont pu être aidés dans le cadre de 4 grands chantiers financés sur les crédits du Bleuet de France affectés à l'action sociale de l'Onacvg.

#### > Le maintien à domicile

Rester chez soi est le vœu formulé par les personnes âgées qui ne souhaitent pas changer leurs habitudes et qui sont attachées à leurs souvenirs. Le maintien à domicile est l'une des réponses adaptées à ce souhait quand il leur devient difficile de continuer à accomplir seules les gestes de la vie quotidienne.

Ainsi, en 2010, 743 anciens combattants et victimes de guerre ont pu bénéficier d'aides ménagères, de prestations de gardes, de soins ou de repas à domicile mais aussi de dispositifs de télésurveillance.

#### > L'amélioration des conditions de séjours dans les maisons de retraite

Avec près de 70 établissements labellisés Bleuet de France, l'Onacvg veille à la qualité des conditions de séjour des personnes âgées dépendantes. Depuis 2009, le Bleuet de France parraine un programme ludique original dans ces maisons de retraite labellisées avec l'achat de pack de consoles Wii avec jeux d'entretien cérébral et physique. 30 établissements avaient été pourvus de ce pack en 2009 et 27 l'ont été en 2010.

#### > L'aide aux études des pupilles de la Nation de plus de 18 ans

En matière d'éducation, l'Onacvg accorde, en complément des aides de droit commun, et chaque fois que la situation le requiert, des subventions d'études aux pupilles de la Nation. En 2010, 18 pupilles de la Nation ont pu bénéficier, grâce notamment aux crédits du Bleuet de France, d'une telle aide aux études personnalisée.

#### > Solidarité avec les soldats en OPEX

La vocation de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France est, encore et toujours, de subvenir aux besoins des anciens combattants nécessiteux, blessés ou invalides de tous les conflits du XX<sup>e</sup> siècle mais aussi de venir en aide aux soldats actuellement engagés sur les théâtres des opérations extérieures et de maintien de la paix partout dans le monde.

Au-delà des nécessaires aides financières, ce soutien du Bleuet de France est également moral. Ainsi, pour la deuxième année consécutive, le Bleuet de France est l'un des partenaires privilégiés de l'association «Solidarité Défense» pour la réalisation des «Colis de Noël pour les soldats en OPEX».

Comme en 2009, le Bleuet de France a soutenu cette belle opération en la finançant, à hauteur de 30 000 €, avec les fonds de l'Œuvre dédiés à l'action sociale de l'Onacvg.



### **IL NE PEUT Y AVOIR DE SOLIDARITÉ SANS MÉMOIRE...**

Les fonds récoltés par l'Œuvre Nationale du Bleu et de France permettent aussi d'accompagner la politique mémorielle propre à l'Onacvg et de soutenir de nombreuses initiatives nationales et locales.

En 2010, 388 projets mémoriaux ont été financés dans le cadre de 5 grands chantiers de transmission de la Mémoire combattante aux jeunes générations.

#### **› La 4<sup>e</sup> édition du Concours scolaire « Les petits artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants »**

Sensibiliser les plus jeunes à la mémoire des Poilus de la Grande Guerre est toujours l'objectif principal du concours qui, depuis sa création en 2006, reçoit le patronage du Ministre de l'Éducation nationale. Cette opération est principalement soutenue par les fonds du Bleu et de France.

Cette 4<sup>e</sup> édition a rencontré un franc succès avec l'implication de 140 classes, de CM1 et CM2, participantes et la réalisation de plus de 63 productions pédagogiques.

#### **› 70<sup>e</sup> anniversaire de l'année 1940**

Le Bleu et de France a été l'un des acteurs des nombreuses cérémonies et manifestations qui ont ponctué en 2010 la saison mémorielle consacrée au 70<sup>e</sup> anniversaire de l'année 1940.

L'Onacvg a ainsi pu participer au financement et à la modernisation de la réédition de l'exposition de la Fondation de la France Libre qui est désormais disponible dans chaque service départemental de l'Office.

Le Bleu et de France était aussi l'un des partenaires de l'exposition itinérante « 1940-1945, une chevalerie exceptionnelle », consacrée aux Compagnons de la Libération et présentée du 16 juin au 4 juillet, en plein cœur de Paris, sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris.

#### **› Contribution du Bleu et de France à la réalisation de films documentaires historiques**

Le Bleu et de France a souhaité diversifier ses attributions de financements en apportant son soutien à la création de deux films documentaires :

- › contribution à la production du film de Mickaël Pitiot et Daniel Duhan intitulé « Poilus d'Alaska » et réalisé par Marc Jampolsky : l'incroyable épopée de 450 chiens de traîneau enrôlés dans la Première Guerre mondiale depuis les confins de l'Alaska jusqu'au front des Vosges ;
- › contribution à la production du film documentaire de Chloé Glotin intitulé « Gros sur mon cœur » sur le thème de la Dissidence aux Antilles.

#### **› Opération « Jeunes porte-drapeau »**

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, le Bleu et de France finance l'organisation de l'opération « Jeunes porte-drapeau » de France qui se déroule chaque 14 juillet à Paris à l'Arc de Triomphe.

Plus de trente jeunes, âgés de 9 à 24 ans, ont ainsi pu être totalement pris en charge lors de leur déplacement à leur hébergement, en passant par le financement de différentes activités culturelles et mémorielles qui leur ont été proposées tout au long de leur séjour.

#### **› Des centaines de projets départementaux**

Au-delà du financement de grands projets nationaux, le Bleu et de France, grâce au réseau des services départementaux de l'Onacvg, est l'un des acteurs majeurs de la politique de mémoire en France aux côtés de la Direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives.

En 2010, ce sont plus de 380 représentations théâtrales, projections cinématographiques, rallyes ou randonnées de mémoire, rencontres sportives et voyages pédagogiques sur de hauts lieux de notre histoire, qui ont été financés grâce aux recettes du Bleu et de France pour faire vivre la mémoire des anciens combattants et victimes de guerre.

### **LE POINT FORT DE L'ANNÉE 2010 : LA DIVERSIFICATION DES RECETTES > GRAPH 03**

Ces dernières années, pour faire face aux effets conjugués du vieillissement de son réseau de collecteurs, de la crise économique mondiale qui induit notamment une réduction du montant des dons mais aussi de la difficulté d'émerger dans un pays caritatif national, le Bleu et de France a cherché à diversifier ses recettes, composées à 90% des sommes collectées sur la voie publique.



### **VENTE DES PREMIERS PRODUITS DU BLEU ET DE FRANCE**

Deux ans après le lancement de son premier site Internet (septembre 2008), le Bleu et de France a ouvert, en octobre 2010, une boutique en ligne de produits estampillés Bleu et de France réservée aux boutiques des musées et mémoriaux.

Depuis de nombreuses années, se faisant l'écho de leurs clients, les responsables des boutiques des musées et mémoriaux consacrés aux conflits du XX<sup>e</sup> siècle, étaient demandeurs de produits du Bleu et de France à l'instar des produits estampillés du coquelicot britannique.

Après une étude de marché, menée auprès des futurs dépositaires des produits Bleu et de France, plusieurs gammes de produits ont été conçues et proposées à la vente :

- › une gamme de produits institutionnels

avec la fleur en tissu, le pin's et le porte-clefs du Bleuet de France,

- › une gamme écriture avec un stylo de marque Parker et un crayon à papier,
- › une gamme vaisselle avec un mug,
- › une gamme parapluie avec un parapluie canne et un parapluie pliant,
- › une gamme textile avec un polo femme et un polo homme.

Ainsi, en seulement deux mois, plus de 5 100 € ont été récoltés grâce à la vente de ces nouveaux produits.



#### **PARTENARIATS AVEC LE MONDE DE LA DÉFENSE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE**

Depuis 2006, le Bleuet de France a intensifié sa politique de recherche de partenariats en vue d'augmenter les recettes de l'Œuvre mais aussi d'être plus visible du grand public.

#### **› Renouveau du partenariat avec la Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)**

par la sensibilisation de quelques 200 000 militaires ou retraités au travers de l'envoi, en avril et en octobre, soit avant chaque campagne d'appel au don, d'un imprimé présentant l'Œuvre et ses missions. Plusieurs milliers d'euros ont ainsi été récoltés.

#### **› « colis de Noël pour les militaires en OPEX »**

##### **› PHOTO A**

Renouveau de la participation du Bleuet de France à la réalisation de l'une des opérations les plus emblématiques de Solidarité Défense, avec la confection de plus de 13 000 colis. Le Bleuet de France a engagé 30 000 € de ses crédits sociaux pour cette opération spéciale.

#### **› Intensification des collectes à l'étranger**

Notamment grâce au soutien actif de la représentation militaire française auprès de l'Union Européenne et de l'OTAN à Bruxelles, des attachés Défense dans les Ambassades (notamment en 2010 en Angleterre, Norvège, Liban et Afghanistan), des Consuls Généraux de France (plus particulièrement ceux de Bruxelles et Genève). Près de 4 000 € ont ainsi pu être récoltés en 2010.

#### **› 4<sup>e</sup> année de participation à la manifestation « Le 7<sup>e</sup> en Fête »**

Cette opération consiste en une semaine de parrainage du Bleuet de France par l'Union des commerçants, industriels, artisans et prestataires de service du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris (UCIAP7<sup>e</sup>). Plus de 1 600 € de dons ont été récoltés et la vente de produits dérivés du Bleuet de France a rapporté la somme de 1 848 €.

#### **LE BLEUET DE FRANCE EN QUELQUES CHIFFRES**



##### **RÉPARTITION**

Depuis 2005, le collège du Bleuet de France a décidé que les fonds collectés sur la voie publique, lors des campagnes du 8 mai et du 11 novembre, étaient répartis de la façon suivante :

- › les associations patriotiques peuvent conserver jusqu'à 40 % de la collecte. Les 60% (ou plus) restants sont reversés à l'ONBF ;
- › les associations dites « de jeunesse » ne conservent qu'au plus 10% du montant de leur collecte et reversent 90% (au moins) de la collecte à l'ONBF.

Les sommes conservées par ces associations doivent être utilisées pour des actions à caractère social ou mémoriel. En 2010, la part conservée par les collecteurs s'élève à 356 377,36 €.



##### **BILAN DES RECETTES 2010**

**1 075 569,80 € ont été récoltés en 2010 :**

- › Collectes sur la voie publique : 888 288,47 € nets (sans la quote-part conservée par les associations collectrices).
- › Collectes dans des espaces privés : 32 315,34 € (lors d'actions de mémoire, chez des commerçants, etc.).
- › Dons hors collectes : 87 313,44 €.
- › Subventions des municipalités : 61 736,31 €.
- › Vente des produits dérivés : 5 105,77 € (novembre et décembre).
- › Vente du livre « Les Bleuet de l'Espoir » : 810,47 €.



##### **UTILISATION DES FONDS**

- › 190 837 € dépensés par l'action sociale de l'Onacvg, pour venir en aide à 16 661 ressortissants.
- › 268 000 € dépensés pour le financement de 388 manifestations de mémoire **› PHOTO D.**
- › 168 446 € dépensés pour les frais de collecte, de recherche de fonds, de gestion de l'Œuvre et de son site Internet.

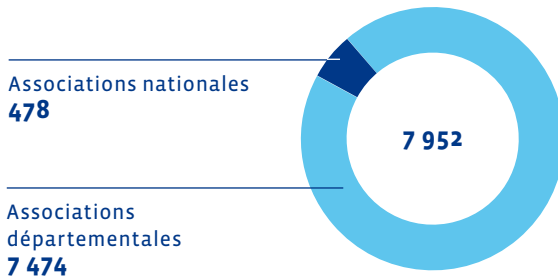


##### **CAMPAGNE NATIONALE D'AFFICHAGE ET DE COMMUNICATION**

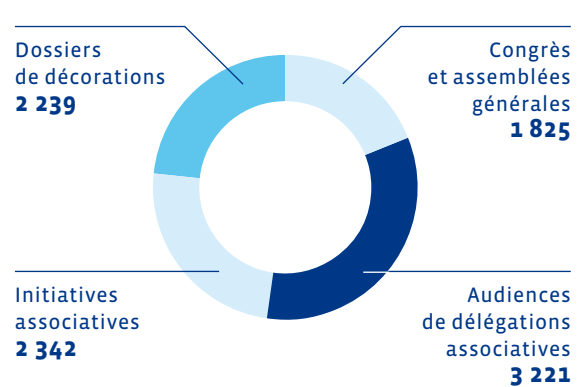
- › Valorisation du Bleuet de France en mai et novembre 2010 sur 23 074 emplacements publicitaires urbains gracieusement offerts par les mairies et les régies publicitaires partout en France.
- › Obtention de 400 emplacements dans le métro parisien pour une valeur de 50 000 €, offerts par la RATP lors des campagnes de mai et novembre 2010.
- › Envoi d'une lettre de promotion du Bleuet de France accompagnée d'un pin's à tous les maires de France à la veille du 8 mai 2010.

# Partenariat

## ASSOCIATIONS PARTENAIRES 01



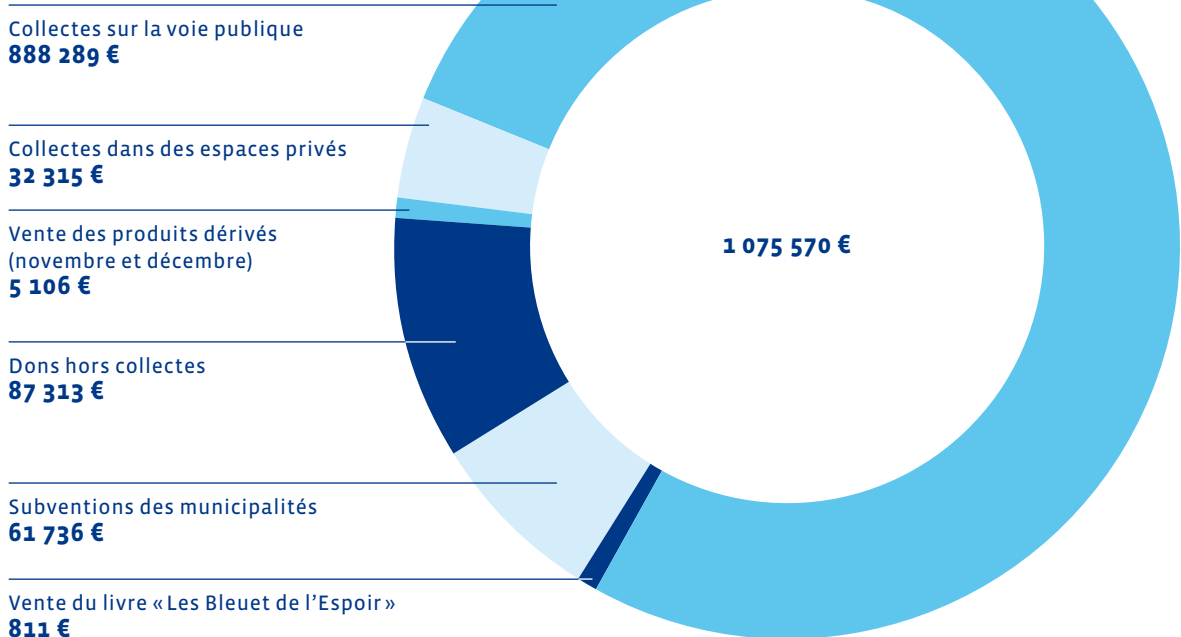
## DIVERSIFICATION DE L'ÉCOUTE INDIVIDUALISÉE



## UTILISATION DES FONDS DU BLEUET DE FRANCE 02



## RECETTES GLOBALES POUR LE BLEUET DE FRANCE 03





A



B



C



D



A. 22 novembre 2010 : M. Alain Juppé, Ministre de la défense et des anciens combattants soutient l'opération «Colis de Noël pour les soldats en OPEX»

B. Jeunes collecteurs aveyronnais, supporters du Bleuet de France

C. Collecte intergénérationnelle en faveur du Bleuet de France

D. 2 novembre 2010 : concert Mémoire des Flandres donné par l'harmonie de la Gendarmerie Mobile

E



F



G



H



E. Une fleuriste bordelaise (33) soutient le Bleuet de France

F. Les jeunes réservistes de l'association «Laissez les servir» engagés aux côtés du Bleuet de France

G. Les produits dérivés du Bleuet de France

H. 8 mai 2010 : le Préfet Enfrun et son épouse avec les jeunes collecteurs guadeloupéens

# missions

RECONNAISSANCE ET RÉPARATION

SOLIDARITÉ

MÉMOIRE

ENTRETIEN DES SÉPULTURES DE GUERRE  
ET DES HAUTS-LIEUX DE MÉMOIRE

RECONVERSION PROFESSIONNELLE

HÉBERGEMENT

ACTION INTERNATIONALE



Au fil des conflits successifs qui ont marqué l'Histoire de la France depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre a vu s'enrichir les facettes de ses missions fondatrices de reconnaissance et de réparation.

Aujourd'hui, la devise « Mémoire et Solidarité » rappelle que l'établissement public s'investit pleinement dans la préservation des droits matériels et moraux du monde combattant, mais aussi dans la transmission des valeurs de ce dernier.

Au verso :

25 septembre 2010 : M. Hubert Falco, Secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives.

© photo : DMPA, Jacques Robert

A

© ECPAD



B

© DMPA, Jacques Robert



C

© DMPA, Jacques Robert



D



© Présidence de la République

A. 14 novembre 2010 : ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par M. Alain Juppé qui vient d'être nommé Ministre de la défense et des anciens combattants

B. 14 septembre 2010 : visite du mémorial de Montluc par M. Hubert Falco, Secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants

C. 25 septembre 2010 : M. Hubert Falco, Secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives

D. 11 novembre 2010 : Cérémonie nationale, à l'Arc de Triomphe, présidée par M. Nicolas Sarkozy, Président de la République française

E



F



G



H



E. Remise de décoration en Nouvelle-Calédonie

F. 11 novembre 2010 : Cérémonie nationale, à l'Arc de Triomphe, présidée par M. Nicolas Sarkozy, Président de la République française

G. Cérémonie organisée à l'occasion de la journée nationale des réservistes

H. Cérémonie à Drancy

# reconnaissance et réparation

**Fondement de la relation de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvlg) avec ses ressortissants, la mission reconnaissance et réparation est confortée en 2010 par le transfert à l'établissement public de nouvelles attributions au titre de la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques et, notamment, de la gestion de l'ensemble des cartes et titres.**

## Reconnaissance

### LA CARTE DU COMBATTANT ET LE TRN

L'année 2010 a été marquée par la substitution de la commission nationale aux commissions départementales d'attribution de la carte du combattant et par le déploiement de l'application informatique, dite « KAPTA », de gestion des cartes et titres.

Instituée par arrêté du 3 mai 2010, la commission nationale a dorénavant compétence sur l'ensemble des demandes de carte du combattant. Elle a tenu sa première réunion le 8 juin 2010.

Le basculement vers un outil de gestion informatique unique de toutes les demandes de titre de reconnaissance de la Nation et de carte du combattant a généré un certain nombre de difficultés d'adaptation dans le courant de l'année 2010. Après un travail de stabilisation, le caractère opérationnel du logiciel de gestion « KAPTA » a été acquis début décembre pour la gestion de plus de 90 % des cas.

En dépit des difficultés précitées, la commission a pu se réunir à 4 reprises en 2010 et statuer sur 2 252 dossiers dont 2 227 favorables.

Parallèlement, **2 495 DEMANDES DE TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION (TRN) ONT ÉTÉ INSTRUITES ET 2 369 TRN ONT ÉTÉ DÉLIVRÉS**

> GRAPH 01.

### LES STATUTS GÉNÉRATIONNELS

La commission nationale des cartes et titres composée de 42 membres a été instituée par un arrêté du 24 août 2010. En raison des particularismes notamment réglementaires propres à chaque titre, cette commission est organisée en « formations spécialisées » (combattants volontaires de la Résistance (CVR) et au titre de la Résistance, déportés internés résistants et politiques, réfractaires, personnes contraintes au travail en pays ennemi, victimes de la captivité en Algérie et prisonniers du « Viet Minh »).

La commission s'est réunie à 5 reprises en 2010 et l'examen des dossiers de demandes de titre de personne contrainte au travail en pays ennemi a fait l'objet d'une consultation par correspondance. Elle a examiné 383 dossiers.

### LES MENTIONS

Transférée à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre en 2010 dans le cadre de la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques, l'instruction des demandes de mention est assurée par le département reconnaissance et réparation de la direction générale de l'établissement public.



#### MENTION

##### « MORT POUR LA FRANCE »

En 2010, 337 demandes de mention

« Mort pour la France » ont fait l'objet d'avis, dont 210 étaient favorables.

Parallèlement, 442 attestations ont été délivrées à des postulants à la retraite mutualiste du combattant.



#### MENTION

##### « MORT EN DÉPORTATION »

2049 mentions ont été attribuées en 2010 et 1 162 actes de décès ont été dressés.

# Réparation

---

## LES INDEMNISATIONS DES ORPHELINS

---

Transférée à l'Onacvg en 2010 dans le cadre de la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques, l'instruction des demandes d'indemnisation présentées au titre des décrets du 13 juillet 2000 et 27 juillet 2004 est assurée par le département reconnaissance et réparation de la direction générale de l'établissement public.

En 2010, 541 demandes ont été instruites (49 au titre du décret du 13 juillet 2000 et 492 au titre du décret du 27 juillet 2004), dont 530 ont fait l'objet d'une décision favorable (respectivement 38 et 492 au titre de chacun des deux décrets précités).

L'agence comptable principale de l'Onacvg a pour sa part assuré la mise en paiement des indemnités :



### INDEMNISATIONS DES SPOLIÉS EN 2010

- > Nombre de bénéficiaires : 2 322
- > Montant des indemnités versées : 15 831 813,12 €



### INDEMNISATIONS DES ORPHELINS VICTIMES DE L'ANTISÉMITISME EN 2010

- > 16 nouveaux bénéficiaires de capital ;
- > 9 nouveaux bénéficiaires de rente ;
- > Sommes versées aux nouveaux bénéficiaires : 467 320,58 €

En 2010, le poids de la rente mensuelle s'est élevé à 35 863 500,73 € pour 74 638 mouvements mensuels. Au 31/12/2010, 6 163 bénéficiaires percevaient une rente au titre de ce dispositif.



### INDEMNISATIONS DES ORPHELINS VICTIMES DE LA BARBARIE EN 2010

- > 346 nouveaux bénéficiaires de capital ;
- > 200 nouveaux bénéficiaires de rente ;
- > Sommes versées aux nouveaux bénéficiaires : 11 941 440,88 €

En 2010, le poids de la rente mensuelle s'est élevé à 46 298 763,24 € pour 96 355 mouvements mensuels. Au 31/12/2010, 8 105 bénéficiaires percevaient une rente au titre de ce dispositif.

Parallèlement, en partenariat avec les services du Secrétariat général du Gouvernement, l'Onacvg a contribué à la préparation par les services du ministère de la défense d'un projet de décret en conseil d'État susceptible de remplacer, en les complétant, les deux décrets existants.

Ce travail répond au souhait exprimé par le Président de la République en 2007 de régler de manière lisible et équitable, mieux que n'avaient pu le faire les décrets de 2000 et 2004, l'indemnisation des orphelins dont les parents ont été victimes des persécutions raciales ou de la barbarie nazie.

Il s'appuie sur les travaux d'une commission nationale de concertation, constituée notamment de représentants des associations d'anciens combattants et d'orphelins de guerre, sur les recommandations figurant dans le rapport du préfet honoraire Jean-Yves Audouin relatif à un diagnostic sur l'application de la réglementation existante et un régime juridique unique de réparation susceptible de compléter ou modifier les textes en vigueur. Le projet de décret préparé en 2010 est actuellement soumis à l'arbitrage du Gouvernement.

## LA RETRAITE DU COMBATTANT

---

Chargé de la liquidation de la retraite du combattant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'Office intervient donc non seulement pour la certification des demandes mais dorénavant aussi pour leur instruction.

En 2010, 5 964 demandes de retraite ont été certifiées et 4 364 dossiers ont été instruits et transmis aux centres régionaux des pensions pour mise en paiement.

## LES EMPLOIS RÉSERVÉS

---

L'Onacvg est chargé, depuis juin 2009, de la délivrance de passeports professionnels dans le cadre du dispositif des emplois réservés dans la Fonction publique pour tous les publics prioritaires au sens de la loi n°2008-492 du 26 mai 2008.

En 2010, ses services départementaux ont à ce titre délivré 1 789 passeports professionnels à l'issue d'entretiens individuels permettant de mettre en valeur le parcours professionnel et les compétences des candidats, de définir leur orientation et leur inscription sur des listes d'aptitude aux emplois réservés. Cette inscription est ensuite validée par l'agence de reconversion de la défense qui gère ces listes et les relations avec les employeurs.

Globalement, depuis juin 2009, ce sont 1 817 personnes qui ont obtenu leur inscription sur des listes d'aptitude, dont 241 ont été recrutées (28 en 2009 et 213 en 2010).

## LES CARTES DE STATIONNEMENT

---

L'Onacvg est chargé d'instruire les demandes de cartes de stationnement et d'établir la décision d'attribution ou de rejet qu'il soumet à la signature du préfet de département du lieu de résidence de l'intéressé. En 2010, les services départementaux de l'Office ont traité 1 782 demandes, dont 1 611 ont reçu une suite favorable.



## **LES CARTES D'INVALIDITÉ**

À partir d'un taux d'invalidité pensionné de 25% au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, une carte d'invalidité peut être délivrée par les services départementaux de l'Onacvg, qui donne à son bénéficiaire accès à des réductions tarifaires sur les chemins de fer ainsi que sur d'autres moyens de transport selon des conditions définies par les compagnies concernées.

En 2010, l'Onacvg a instruit 4 675 demandes de carte d'invalidité et a délivré 469 duplicata.

## **LA GESTION SPÉCIFIQUE DU DROIT À RÉPARATION DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OU À STATUT PARTICULIER**

En l'absence de direction interdépartementale des anciens combattants outre-mer, les services de l'Onacvg hors métropole assurent la gestion du droit à réparation pour les ressortissants du code des pensions militaires et des victimes de la guerre.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques, cette activité a été transférée fin 2010 à la direction des ressources humaines du ministère de la défense pour les demandes de pension militaire d'invalidité et à la caisse nationale militaire de sécurité sociale pour le règlement des soins médicaux gratuits et de l'appareillage.

**AVANT CE TRANSFERT, LES SERVICES DE L'ONACVG AVAIENT INSTRUIT LES DOSSIERS SUIVANTS**

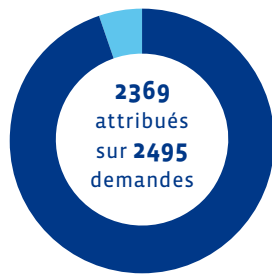
> GRAPH 02.

# Reconnaissance & réparation Chiffres clés

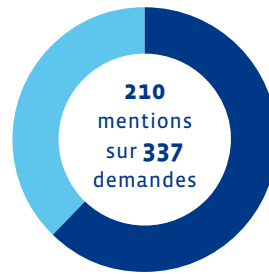
**ATTRIBUTIONS  
DES CARTES  
DU COMBATTANT**



**ATTRIBUTIONS DES TITRES  
DE RECONNAISSANCE  
DE LA NATION <sup>01</sup>**



**ATTRIBUTIONS  
DES MENTIONS « MORT  
POUR LA FRANCE »**

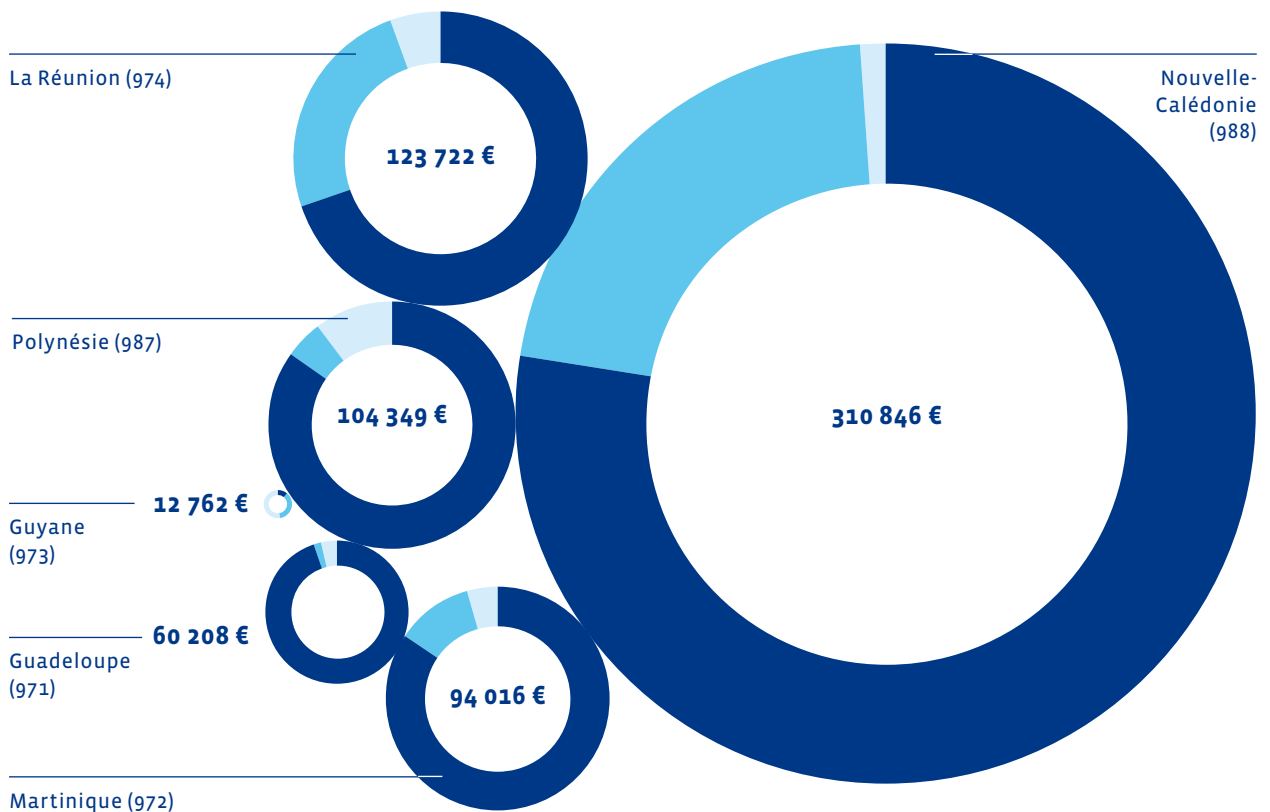


**ATTRIBUTION  
DES MENTIONS « MORT  
EN DÉPORTATION »**



**LE DROIT À LA RÉPARATION DANS LES DÉPARTEMENTS  
D'OUTRE-MER, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
OU À STATUT PARTICULIER AVANT TRANSFERT <sup>02</sup>**

Filière enseignante ■ Appareillage ■ Soins gratuits ■



	Total	971	972	973	974	987	988
Soins gratuits	554 778 €	57 108 €	79 448 €	1 408 €	86 528 €	88 626 €	241 660 €
Appareillage	118 173 €	952 €	10 532 €	4 751 €	30 583 €	5 086 €	66 270 €
Filière enseignante	32 952 €	2 148 €	4 036 €	6 603 €	6 611 €	10 637 €	2 916 €

# solidarité

La solidarité est au cœur de la mission de l'Onacvg. Elle est mise en œuvre à partir de deux types d'actions : des interventions financières variées (secours, aides, participations, colis de douceurs, avances remboursables et prêts sociaux) et une assistance administrative dispensée par les services départementaux et des collectivités d'outre-mer. **EN 2010, LES DÉPENSES DANS CE DOMAINE ONT AUGMENTÉ DE PRÈS DE 7%.**

## Les interventions financières

### TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS

Ces interventions se répartissent en plusieurs catégories :

#### ▼ LES SECOURS

Dits « d'urgence », disponibles sans délai, ils ont pour spécificité d'apporter une réponse financière immédiate à des situations exceptionnelles (aide alimentaire, nuit d'hébergement, transport,...). Ils peuvent prendre la forme, suivant le cas, de remise de chèques de service ou d'une aide financière.

#### ▼▼ LES AIDES

Mobilisables à moyen terme, ces aides sont destinées à trois types de besoin :

- › **difficulté financière ponctuelle** : frais de déménagement, règlement d'un loyer, d'une facture d'énergie,...
- › **soutien financier lié à des frais médicaux** : participation au financement de médicaments, de frais d'hospitalisation,...
- › **soutien financier lié au décès d'un conjoint** : participation aux frais d'obsèques.

#### ▼▼▼ LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

Elles s'adressent aux ressortissants âgés et/ou en perte d'autonomie et concernent trois types d'action :

- › **la prise en charge partielle ou totale des frais d'aide ménagère** restant à la charge du ressortissant après prise en compte des aides de droit commun ;

› **la participation aux frais de maintien à domicile**, c'est-à-dire de recours aux services d'aide à la personne (portage de repas, de télésurveillance,...) restant à la charge effective du ressortissant ;

› **l'adaptation de l'habitation des ressortissants âgés et/ou handicapés** : par exemple, aménagement d'une chambre au rez-de-chaussée de l'habitation d'un ressortissant âgé et/ou handicapé. Ces aides sont accordées après demande des différentes aides mobilisables dans le cadre des dispositifs de droit commun (ANAH, Pact-arim).

#### ▼▼▼▼ LA REMISE DE COLIS

Destinée à des ressortissants âgés hébergés en établissements ou maintenus à domicile, elle permet d'atténuer l'éventuel isolement du ressortissant et témoigne de l'attachement du monde combattant envers ses aînés.

#### ▼▼▼▼▼ LES AVANCES REMBOURSABLES ET LES PRÊTS SOCIAUX

Ils sont consentis sans intérêt pour une durée maximale de deux ans et concourent au financement d'un bien mobilier, de l'aménagement ou de la réfection d'un logement,...

### LES INTERVENTIONS AU TITRE DU MAINTIEN À DOMICILE ET DE L'AIDE MÉNAGÈRE DES RESSORTISSANTS

Les moyens alloués par l'État à l'action sociale permettent à l'Onacvg de poursuivre une politique sociale active adaptée aux besoins de ses ressortissants vieillissants en assurant à ses services départementaux les disponibilités budgétaires leur permettant de respecter les objectifs fixés en matière de maintien à domicile. À ce titre chaque service départemental doit consacrer un minimum 10% de son budget social et 10% du nombre de ses interventions à l'aide au maintien à domicile des ressortissants âgés et/ou dépendants.

Ainsi au titre de 2010 les participations allouées par les services départementaux au titre de l'aide ménagère ou du maintien à domicile représentent 36,54% (soit 11 717) du nombre total des aides financières et 22,32% (soit 2,789 M€) du montant total des dépenses sociales (hors colis, prêts et pupilles mineurs).

Sur la période 2009/2010, l'implication de l'Onacvg au titre du maintien à domicile de ses ressortissants âgés s'est donc traduit par une augmentation de 6,89% des dépenses.

## L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES VEUVES ET CONJOINTS SURVIVANTS

### > GRAPH 01



#### L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES VEUVES DE GUERRE ET DES VEUVES D'ANCIENS COMBATTANTS OU DE BÉNÉFICIAIRES DU CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE LA GUERRE

En 2010, les services départementaux et des collectivités d'outre-mer ont instruit 8 984 demandes de cartes de veuve et 8 315 cartes ont été établies.

Avec un total de 21 040 aides hors prêts remboursables, l'action spécifique mise en œuvre par l'Onacvg en faveur des veuves ressortissantes atteste en 2010 d'une diminution de 4,39% du nombre d'interventions par rapport à 2009 qui concerne principalement le nombre de colis de douceurs distribués (-9,53% par rapport à 2009) mais également le nombre d'aides financières (-4,68%).

Cependant le montant global des dépenses en leur faveur (6,3 M€) augmente de +1,1% par rapport à 2009. Ces résultats s'expliquent par la montée en charge du dispositif d'allocation différentielle en faveur de conjoints survivants de ressortissants de l'Onacvg – ADCS – détaillé ci-dessous.



#### LA GESTION DE L'ALLOCATION DIFFÉRENTIELLE EN FAVEUR DE CONJOINTS SURVIVANTS DE RESSORTISSANTS DE L'OFFICE – L'ADCS –

Le dispositif d'allocation différentielle en faveur de conjoints survivants de ressortissants de l'Onacvg – ADCS – est une mesure différentielle créée sur décision du Ministre délégué aux anciens combattants qui a pour objectif d'assurer aux personnes éligibles un montant plafond de ressources mensuelles. Initialement fixé à 550 €, le montant plafond s'élève à 817 € depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010 (contre 800 € au 1<sup>er</sup> janvier 2010).

Ce dispositif s'inscrit pleinement et exclusivement dans le cadre des interventions sociales de l'Onacvg.

L'aide différentielle s'ajoute à l'ensemble des ressources, de quelque nature que ce soit, à l'exception des aides au logement, dont dispose le bénéficiaire ou auxquelles il peut prétendre dans le cadre de la législation de droit commun de façon à lui assurer un revenu de 817 euros mensuels en 2010.

Pour être éligibles à cette aide différentielle, qui n'a pas pour objet de se substituer aux droits légaux, réglementaires ou conventionnels auxquels les intéressés peuvent prétendre, ces derniers doivent remplir quatre conditions qui se cumulent :

- › 1. Justifier de la qualité de conjoint survivant d'un ressortissant de l'Onacvg (conjoint survivant pensionné, conjoint survivant de titulaire de la carte du combattant ou de bénéficiaire du code des PMIVG) ;
- › 2. Être âgé au minimum de 60 ans au moment de la demande ;
- › 3. Justifier d'un niveau de ressources mensuelles moyen inférieur à 817 € au cours des douze derniers mois qui précèdent la demande ;
- › 4. Résider de façon régulière et continue dans le département où la demande est déposée.

Les services départementaux et des collectivités d'outre-mer de l'Office sont chargés de l'instruction des dossiers, en application des circulaires qui leur sont transmises.

Les décisions d'attribution et de rejet relèvent des commissions départementales compétentes pour examiner les questions de solidarité, qui sont des émanations des conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation.

Le financement de la mesure est imputé sur les crédits sociaux de l'Office, qui sont abondés en conséquence. Ainsi, la part des crédits sociaux consacrée au dispositif ADCS en 2010 s'est élevée à 6,108 M€ dont 5 M€ correspondant à la reconduction du budget 2010 à hauteur de celui accordé en 2009 et 1,108 M€ correspondant à l'excédent 2009 reporté sur 2010.

En 2010, 5 634 demandes ont été instruites, dont 4 537 (+12% par rapport à 2009) ont été réputées recevables et ont donné lieu à une dépense de 5,065 M€.

## LA GESTION DES PUPILLES DE LA NATION

### > GRAPH 02

La mise en œuvre du statut de pupille de la Nation constitue une activité historique de l'Onacvg et plus particulièrement de ses services départementaux.

Ce statut s'inscrit dans un cadre législatif institué en 1917, dont la dernière extension date de 1993.

#### Il existe trois catégories de pupilles :

- › cat 1. : Lois du 27 juillet 1917, du 29 avril 1927, du 6 août 1955 et du 31 juillet 1959 (anciens combattants victimes de guerre, militaires)
- › cat 2. : Loi du 23 janvier 1990 (acte de terrorisme)
- › cat 3. : Loi du 19 juillet 1993 (extension aux enfants de certains fonctionnaires décédés dans des circonstances liées au maintien de l'ordre public)

La gestion des pupilles de la Nation mineurs comporte deux volets ; d'une part, l'assistance administrative afférente à la procédure d'adoption devant les tribunaux de grande instance, d'autre part, le suivi des pupilles de la Nation jusqu'à leurs 21 ans et au-delà lorsque les intéressés poursuivent des études.

En 2010, le nombre de pupilles pour lesquels l'Office est intervenu est de 254. En effet, 28 enfants âgés de 1 à 20 ans ont été adoptés par la Nation en qualité de pupille.

- > 22 pupilles de la Nation sont des enfants de militaires blessés (pour 6 d'entre eux) ou tués (pour 16 d'entre eux) au cours d'opérations extérieures (Côte d'Ivoire et Afghanistan) ;
- > 6 pupilles de la Nation sont des enfants victimes directes de l'attentat du Caire perpétré le 22 février 2009.

Les 11 services départementaux de l'Onacvg concernés par ces adoptions ont accompagné dans un premier temps les familles dans les procédures d'adoption par la Nation et, dans un second temps initié les interventions financières en faveur des jeunes enfants.

Globalement, en 2010, 555 759 € ont été consacrés par l'Office à 913 aides financières en faveur des pupilles.

### **LE FINANCEMENT DES FRAIS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE DE RESSORTISSANTS**

En matière de reconversion professionnelle, l'accord de prise en charge est fonction dans un 1<sup>er</sup> temps de l'avis pédagogique donné.

Le montant de la prise en charge allouée par l'Office est déterminé par rapport au solde restant à la charge du demandeur et de son quotient familial, à l'exception des pensionnés au titre du code des pensions militaires d'invalidités et des victimes de la guerre, qui disposent d'un droit à financement intégral de leur formation.

Le nombre de dossiers de demandes de prise en charge est en augmentation de 34,2% et le montant des dépenses de 23,5% par rapport à 2009.

Ainsi en 2010, **94 RESSORTISSANTS ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DE LEUR FORMATION** pour un montant de dépenses réglé sur 2010 de 0,352 M€ > **GRAPH 03**. 68% d'entre eux étaient titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation et 24% étaient pensionnés au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Parmi ces stagiaires, 22 ont bénéficié d'une formation dispensée dans l'une des écoles de l'Onacvg et 72 autres dans un établissement extérieur.

### **L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES RESSORTISSANTS DE L'ÉTRANGER ET DE PONDICHÉRY**

> **GRAPH 04**

L'Onacvg intervient chaque année en faveur de ses ressortissants de l'étranger en situation nécessitant par l'intermédiaire des ambassades et consulats

de France, pour les États qui comptent un nombre significatif de ressortissants, des Offices des anciens combattants conventionnés de 11 États africains et malgache et de l'Office des anciens combattants de Pondichéry, à qui l'Onacvg accorde une subvention d'action sociale et de fonctionnement, votée par le Conseil d'administration.

Dans ces pays, sous la double recommandation du ministère des affaires étrangères et des autorités de contrôle financier (ministère des finances), une commission paritaire, associant fonctionnaires des postes consulaires – Consul, attaché de défense, trésorier-payeur –, représentants des groupements d'anciens combattants et membres de l'Assemblée des français à l'Étranger, est chargée de statuer sur les demandes d'aides financières formulées par les ressortissants indépendamment de leur nationalité.

Au titre de l'exercice 2010, le champ des interventions sociales de l'Onacvg en faveur des ressortissants de l'étranger se traduit par plus de 9 530 aides financières diligentées dans 47 pays pour un montant total de 0,95 M d'euros.

## **Le suivi personnalisé des ressortissants**

> **GRAPH 05**

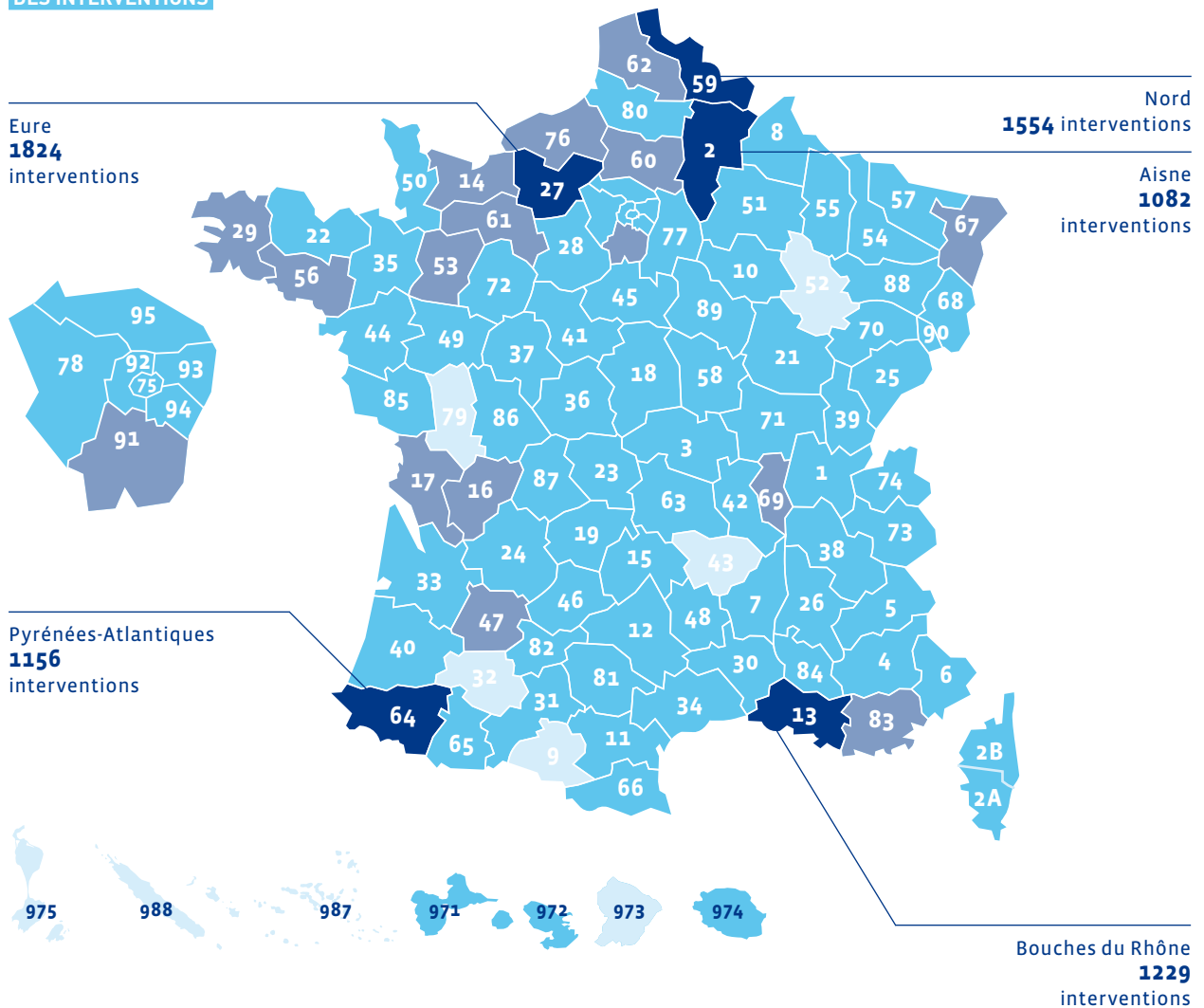
L'exercice de la mission de solidarité par l'ensemble des services départementaux et des collectivités d'outre-mer de l'Onacvg comporte une activité importante consacrée à l'accueil et à l'écoute des ressortissants.

En 2010, l'activité d'accueil et d'écoute des services de proximité dispensée aux ressortissants de l'Office a été soutenue. L'accueil physique de 63 470 ressortissants au sein du service, au domicile des ressortissants ou dans le cadre de permanences permet d'analyser chaque situation. Ces entretiens sont suivis de la mise en œuvre, suivant le cas, d'orientation vers l'organisme compétent (39 554 cas en 2010), de démarches administratives (22 238) et/ou de la constitution d'un dossier de demande d'intervention financière (29 169).

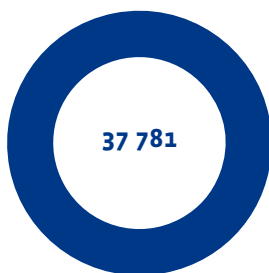
# Bilan des interventions de l'Onacvg

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES INTERVENTIONS

< 150 150 > 499 500 > 1000 > 1000



## NOMBRE TOTAL DES INTERVENTIONS

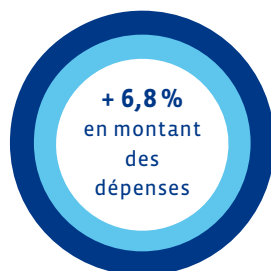
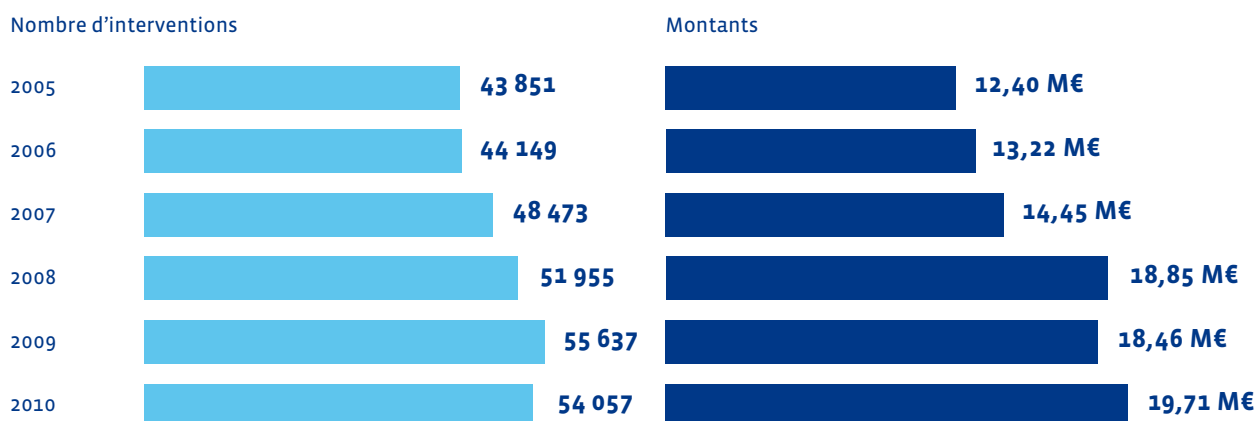


## DÉPARTEMENTS AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE D'INTERVENTIONS (>500)

Aisne (2)	1 082	Nord (59)	1 554
Bouches du Rhône (13)	1 229	Oise (60)	517
Calvados (14)	570	Orne (61)	597
Charente (16)	800	Pas de Calais (62)	679
Charente Maritime (17)	747	Pyrénées Atlantique (64)	1 156
Eure (27)	1 884	Bas Rhin (67)	502
Finistère (29)	627	Rhône (69)	667
Lot et Garonne (47)	508	Seine Maritime (76)	523
Mayenne (53)	524	Var (83)	617
Morbihan (56)	540	Essonne (91)	728

# Bilan des interventions de l'Onacvg

## BILAN DE L'ÉVOLUTION DES INTERVENTIONS SOCIALES DE L'OFFICE DE 2005 À 2010



## BILAN GLOBAL DES INTERVENTIONS SOCIALES DILIGENTÉES PAR L'ONACVG

	Nombre d'interventions	Montant (en euros)
Anciens combattants	15 214	5 001 048
Harkis	704	265 939
Veuves	21 040	6 352 816
Conjoints survivants - ADCS -	4 537	5 065 230
Pupilles et orphelins de guerre majeurs	1 886	793 766
Pupilles mineurs ou en études	913	555 759
Assistance aux ressortissants à l'étranger	9 449	928 322
Office de Pondichéry	81	24 862
Dossiers de reconversion professionnelle	94	352 273
Secours permanents et occasionnels aux compagnes et aux pensionnés hors-guerre	92	76 898
Dossiers sociaux gérés à l'échelon central	44	73 255
Subvention pour l'équipement automobile des grands invalides et mutilés de guerre	3	1 948
Chèques de service		227 597
<b>Total interventions individuelles</b>	<b>54 057</b>	<b>19 719 713</b>
Prêts et avances remboursables	268	396 000
<b>Total général</b>	<b>54 325</b>	<b>20 115 713</b>

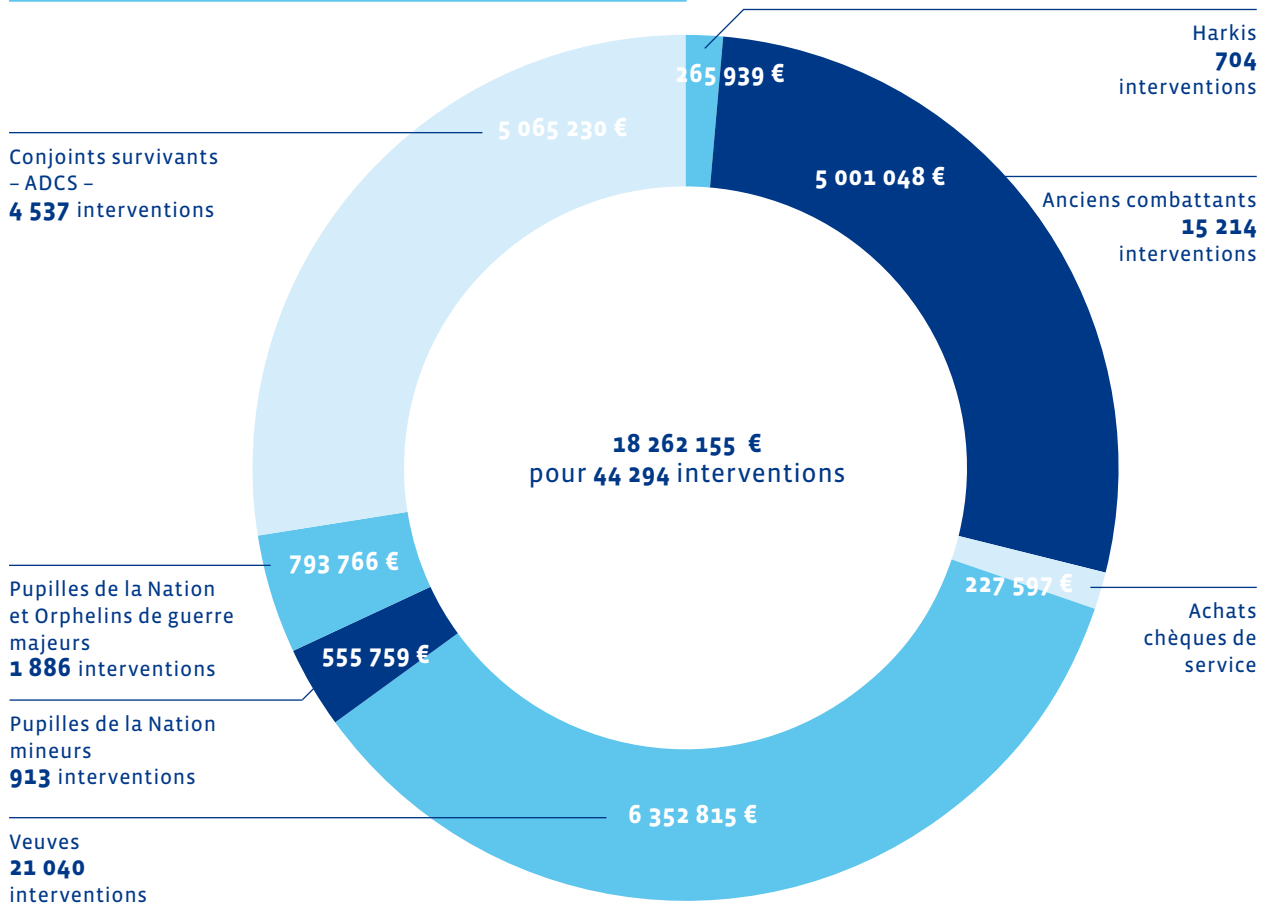
# Interventions des services départementaux et collectivités d'outre-mer

## RÉPARTITION PAR NATURE DES INTERVENTIONS SOCIALES (HORS PUPILLES DE LA NATION MINEURS ET DISPOSITIF ADCS)

Catégories d'intervention	Anciens combattants	Harkis	Veuves	Pupilles et orphelins de guerre majeurs	Total	Montant des dépenses en euros
Secours d'urgence et achats de chèques de service	737	80	402	201	1420	241 464
Aides pour difficultés financières	7 342	567	9 770	1 247	18 926	9 466 419
Participations à l'aide ménagère ou au maintien à domicile	4 044	47	7 726	350	11 717	2 789 649
Colis de douceurs	3 091	10	3 592	88	6 781	143 634
<b>Total</b>	<b>15 214</b>	<b>704</b>	<b>21 040</b>	<b>1 886</b>	<b>38 844*</b>	<b>12 641 166</b>
Avances remboursables	145	4	99	20	268	396 000
<b>Total général</b>	<b>15 359</b>	<b>708</b>	<b>21 139</b>	<b>1 906</b>	<b>39 112</b>	<b>13 037 166</b>

\* À ces 38 844 interventions viennent s'ajouter les 913 interventions diligentées en faveur des pupilles de la Nation mineurs et les 4 537 conjoints survivants bénéficiaires du dispositif ADCS détaillés aux chapitres qui leur sont consacrés.

## RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE RESSORTISSANTS DES INTERVENTIONS SOCIALES (HORS AVANCES REMBOURSABLES)

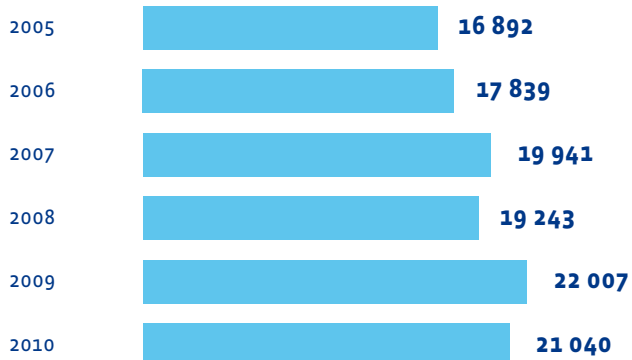




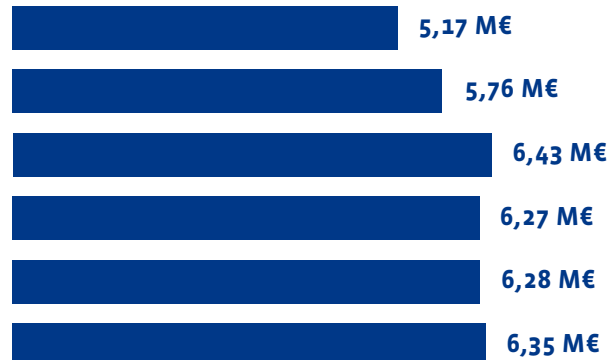
# Actions en faveur des veuves et conjoints survivants <sup>(1) 01</sup>

## NOMBRE D'INTERVENTIONS EN FAVEUR DES VEUVES

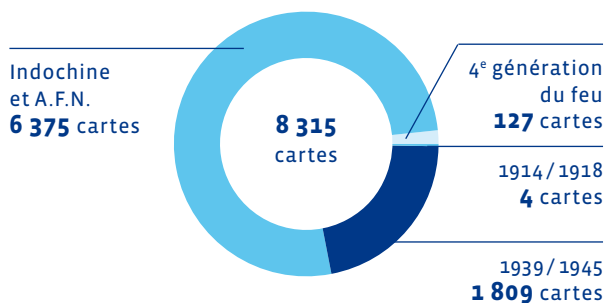
Nombre d'interventions



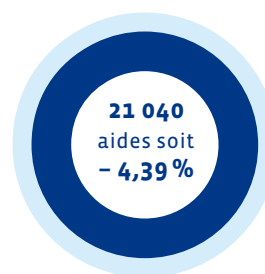
Montants



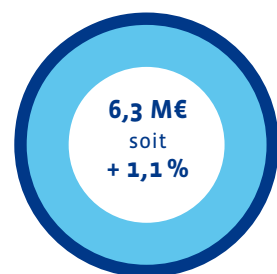
## RÉPARTITION DES CARTES DE VEUVES DÉLIVRÉES PAR GÉNÉRATION DU FEU



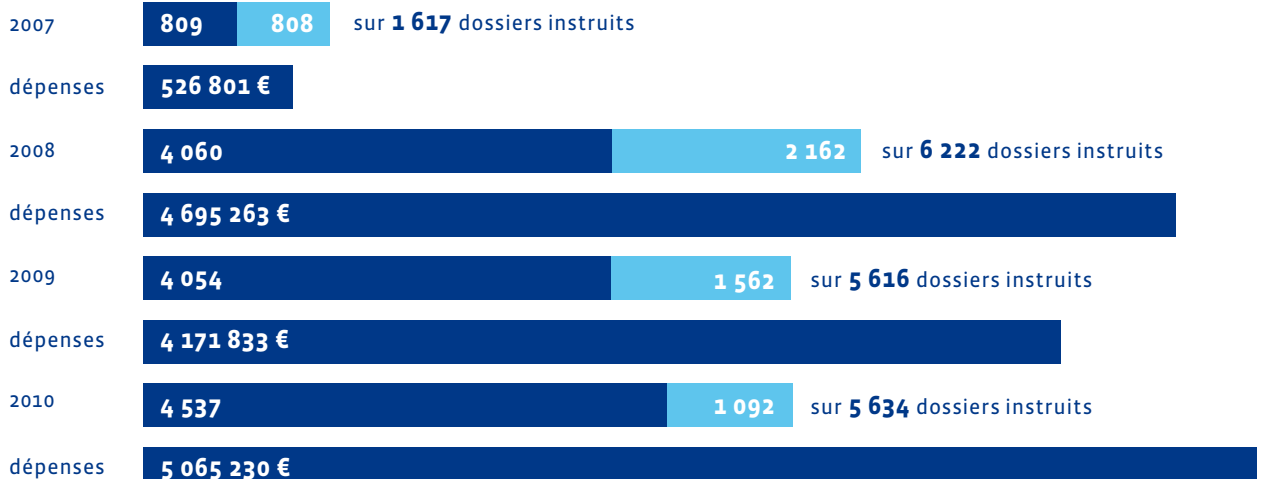
## UNE BAISSÉ DU NOMBRE D'AIDES HORS PRÊTS REMBOURSABLES EN 2010



## UNE AUGMENTATION DU MONTANT DES DÉPENSES EN 2010



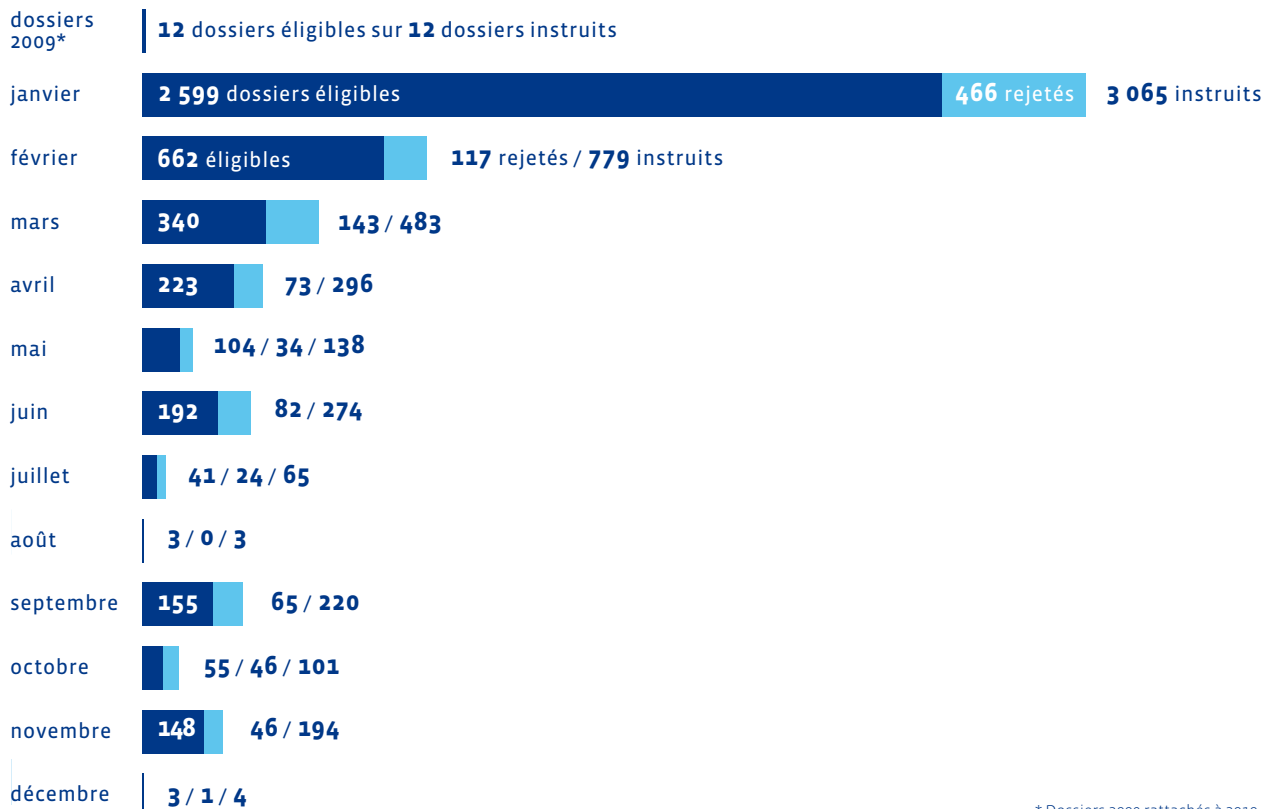
## BILAN GLOBAL DU DISPOSITIF ADCS DEPUIS SA CRÉATION



## Actions en faveur des veuves et conjoints survivants <sup>(2)</sup>

### BILAN DE L'ACTIVITÉ RELATIVE À L'ADCS EN 2010 : NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS

■ ■  
Nombre de dossiers éligibles /  
Nombre de dossiers rejetés



\* Dossiers 2009 rattachés à 2010

## Reconversion professionnelle

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE PRISE EN CHARGE DE LEUR FORMATION PAR L'ONACVG EN 2010 PAR QUALITÉ DE RESSORTISSANTS ET PAR ÂGE <sup>03</sup>

Qualité de ressortissant	Nombre	Âge minimum	Âge maximum	Moyenne d'âge
Ancien combattant	13	30	44	36
Pensionné militaire d'invalidité	23	24	50	36
Pupille de la Nation	7	25	55	49
Titulaire du titre de reconnaissance de la Nation	51	21	47	34
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>21</b>	<b>55</b>	<b>36</b>

# Gestion des pupilles de la Nation <sup>02</sup>

Cat 1 : Lois du 27 juillet 1917, du 29 avril 1927, du 6 août 1955 et du 31 juillet 1959 (anciens combattants victimes de guerre, militaires)

Cat 2 : Loi du 23 janvier 1990 (acte de terrorisme)

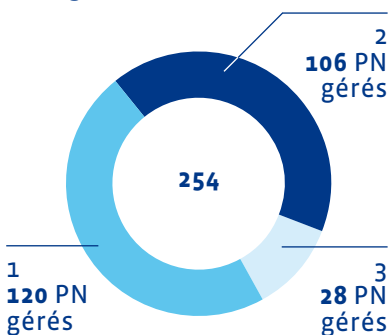
Cat 3 : Loi du 19 juillet 1993 (extension aux enfants de certains fonctionnaires décédés dans des circonstances liées au maintien de l'ordre public)

## BILAN PAR DÉPARTEMENT DES ADOPTIONS PAR LA NATION EN QUALITÉ DE PUPILLE PRONONCÉES EN 2010

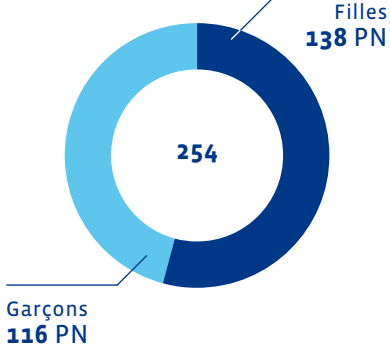
N°	Département	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total
08	Ardennes	2			2
36	Indre	4			4
40	Landes	1			1
56	Morbihan	6			6
57	Moselle	1			1
65	Hautes Pyrénées	7			7
75	Paris		1		1
82	Tarn et Garonne	1			1
92	Hauts de Seine		1		1
93	Seine Saint Denis		2		2
95	Val d'Oise		2		2
<b>Total</b>		<b>22</b>	<b>6</b>		<b>28</b>

## BILAN DE LA GESTION DES PUPILLES DE LA NATION

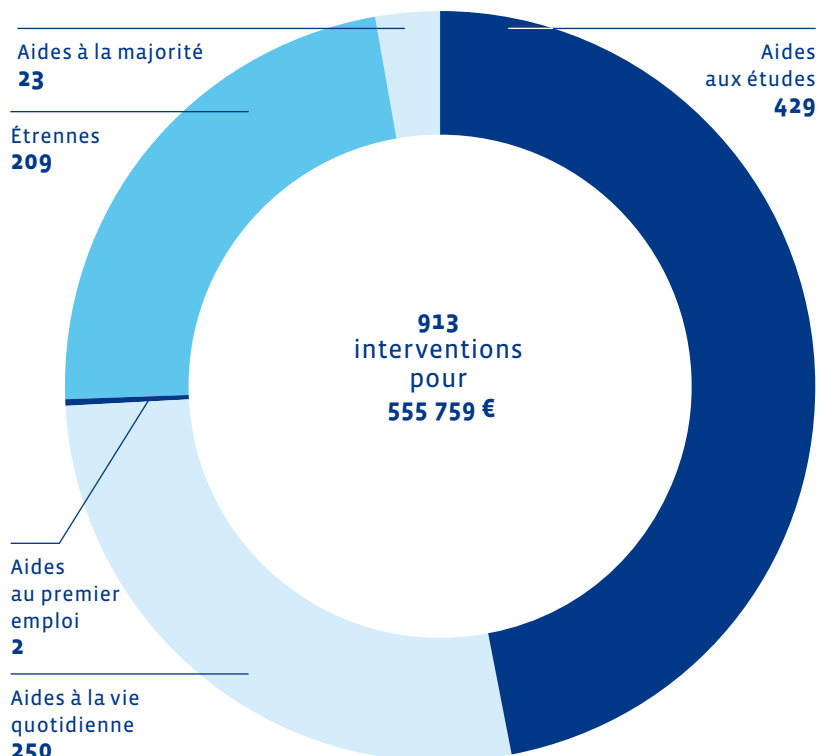
### Catégorie



### Sexe

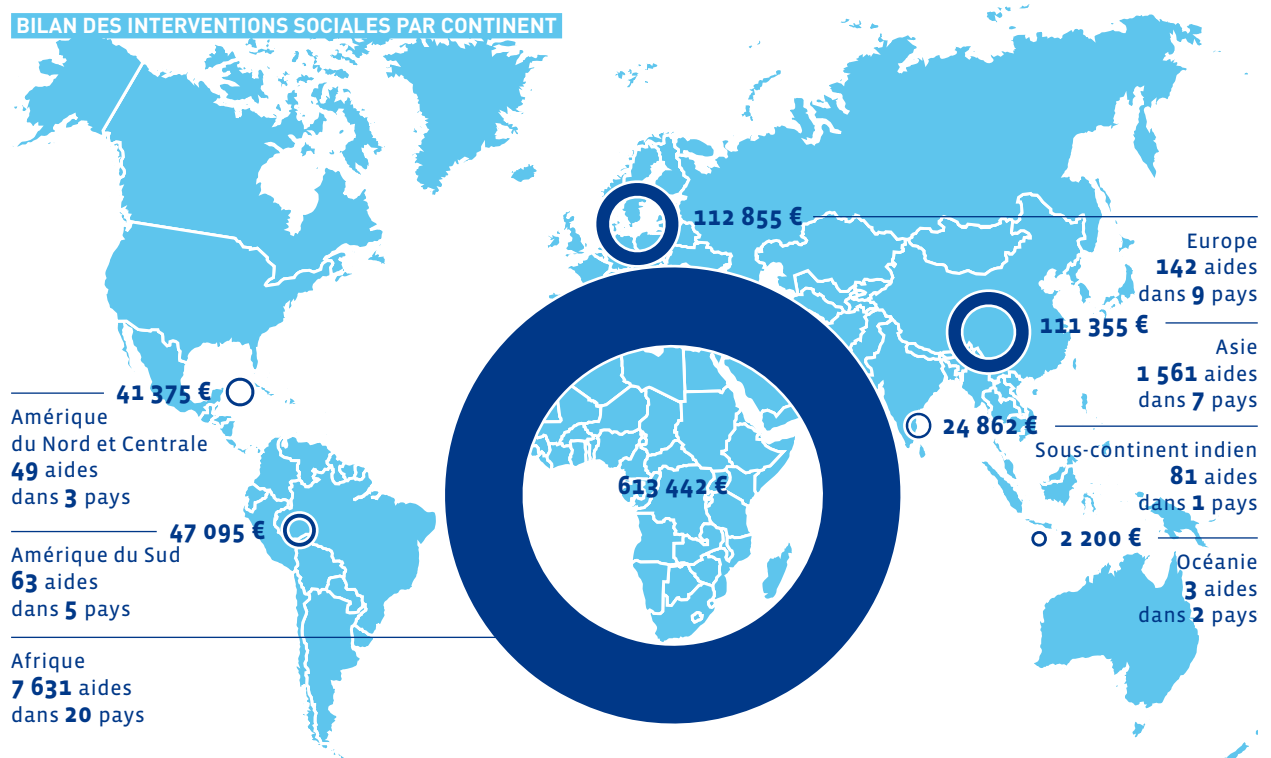


## BILAN DES INTERVENTIONS FINANCIÈRES DILIGENTÉES EN FAVEUR DES PUPILLES DE LA NATION



## Actions en faveur des ressortissants de l'étranger <sup>04</sup>

### BILAN DES INTERVENTIONS SOCIALES PAR CONTINENT



## Suivi personnalisé des ressortissants <sup>05</sup>

### NATURE DE L'ASSISTANCE DILIGENTÉE EN FAVEUR DES RESSORTISSANTS REÇUS ET VISITÉS

Nature des dossiers instruits	Nombre
Information et orientation des ressortissants	39 554
Démarches auprès d'organismes ou de partenaires extérieurs	22 238
Instruction d'une demande d'intervention financière	29 169
R ressortissants ayant reçu un colis de douceurs	6 781
<b>Total</b>	<b>97 742</b>

### L'ACTIVITÉ D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE DES RESSORTISSANTS

Nombre de ressortissants reçus	53 832
Nombre de ressortissants visités	9 638
<b>Total</b>	<b>63 470</b>

# mémoire

**Opérateur majeur de la politique de Mémoire combattante du ministère de la défense, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg) est chargé de la déclinaison locale des thématiques liées au calendrier commémoratif. Mais sa mission mémoire vise avant tout à préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des anciens combattants, qui sont aujourd'hui encore au cœur de l'apprentissage civique des jeunes générations. Soucieux de développer toujours plus efficacement son action dans ce domaine en tirant parti de l'expérience acquise depuis plusieurs années, l'Office s'est engagé en 2010 dans une refonte profonde de l'organisation de sa filière mémoire.**

## Nouvelle organisation mémorielle de l'Onacvg

Conforté comme opérateur majeur de la mise en œuvre de la politique de la Mémoire combattante du ministère de la défense, l'Office a pleinement participé, tout au long de l'année 2010, à la modernisation de cette politique, impulsée par le Secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants, Monsieur Hubert Falco.

Conformément aux dispositions de son contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2009-2013, l'Office a mis en place une nouvelle organisation de sa filière mémoire reposant sur les acteurs suivants :

- › Le département de la mémoire combattante de la direction générale de l'Onacvg
- › Les directeurs des services départementaux
- › Les coordonnateurs mémoire et communication répartis au sein de missions interdépartementales de mémoire et de communication (MIMC)



### LE DÉPARTEMENT DE LA MÉMOIRE COMBATTANTE

Placé au sein de la direction des missions de la direction générale, le département de la mémoire combattante coordonne la mise en œuvre, au sein de l'Office, de la politique de mémoire définie par la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA).

Il valide les projets proposés par les coordonnateurs mémoire et communication (CMC) et les directeurs départementaux de la zone concernée et assure le suivi financier des crédits alloués à la mission Mémoire.

Il est également en charge de la réalisation d'opérations mémorielles d'envergure nationale (expositions, sites internet, outils pédagogiques divers, etc.).



### LES DIRECTEURS DÉPARTEMENTAUX

Avec la disparition des délégués à la mémoire combattante, les directeurs départementaux restent les responsables de la mémoire dans leur département. Ils peuvent solliciter le soutien technique de la MIMC de leur zone géographique pour leurs projets de mémoire.



### LES COORDONNATEURS MÉMOIRE ET COMMUNICATION

Les 34 coordonnateurs mémoire et communication (CMC), recrutés en 2010 pour travailler au sein des 18 missions interdépartementales de mémoire et communication, agissent en « mode projet » sur une zone régionale et interviennent en appui technique des directeurs départementaux auxquels ils procurent, notamment, des outils mémoriels de nature à soutenir les actions sur le terrain.

Deux CMC sont affectés dans chaque mission, à l'exception de deux régions (l'Alsace et la Corse) pour lesquelles un seul coordonnateur a été recruté.

Le principe général de cette nouvelle configuration est de placer ces missions dans les chefs-lieux de région ou dans des départements fortement marqués par l'histoire des conflits contemporains. Pour l'une des missions, les deux CMC sont répartis sur deux sites distincts.

Ainsi, Bastia, Bordeaux, Caen, Chalons en Champagne, Charleville-Mézières, Clermont-Ferrand, Colmar, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Toulouse et Verdun accueillent chacune une mission interdépartementale de mémoire et de communication.

Chaque CMC doit également mettre en place les opérations mémorielles que lui confie directement la direction générale ainsi que les projets interdépartementaux.

Il veille à une meilleure valorisation en matière de communication et de promotion du Bleu de France au niveau interdépartemental. Enfin, il assure la mise en valeur des Hauts lieux de mémoire et des nécropoles nationales.

# Nouvelle attribution pour la Mission Mémoire : gestion et valorisation des Hauts lieux de mémoire et nécropoles nationales

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'Onacvg, sous la tutelle de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la défense (DMPA) s'est vu confier la gestion, l'animation et la valorisation mémorielle d'un vaste patrimoine de pierre constitué de 265 nécropoles nationales et de 7 Hauts lieux de mémoire.

Le département de la mémoire combattante du siège de l'Onacvg à Paris est compétent sur tous les sujets relatifs aux Hauts lieux et à la valorisation des sites. Il s'appuie sur les CMC pour animer les différents sites, ainsi que sur les directrices en charge des sites d'Île-de-France (Mont-Valérien, Quai Branly, Île de la Cité) et du centre européen du résistant déporté-Struthof. Il s'appuie également sur les directeurs départementaux, qui sont chargés de la valorisation mémorielle et des cérémonies liées aux sites de leur département.

## CES ACTIONS CONCERNENT 265 NÉCROPOLES NATIONALES ET SÉPULTURES DE GUERRES ET 7 HAUTS LIEUX DE MÉMOIRE :



### MÉMORIAL DE LA DÉPORTATION

Île de la Cité (Paris, 4<sup>e</sup> arrondissement)

Lieu de recueillement et de souvenir des épreuves de la Déportation, ce monument a été inauguré le 12 avril 1962, par le Général de Gaulle, Président de la République.



### MÉMORIAL NATIONAL DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Quai Branly (Paris, 7<sup>e</sup> arrondissement)

Ce Mémorial érigé sur le quai Branly pour commémorer les conflits d'indépendance ayant eu lieu en Afrique du Nord (AFN) de 1952 à 1962 et les « combats de Tunisie et du Maroc » célèbre la mémoire des 23 000 soldats morts pour la France, français et harkis, ainsi que celle des victimes civiles.

Il a été inauguré le 5 décembre 2002 par le Président de la République, Jacques Chirac > [PHOTO D.](#)



### MONT VALÉRIEN

Suresnes (Hauts de Seine)

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le site a été le principal lieu d'exécution des autorités allemandes en France. Dès 1944, grâce à la volonté du Général de Gaulle et au travail des associations des familles des fusillés, il est devenu un lieu de mémoire.

Le Mémorial de la France combattante y a été érigé en 1960, et en 2010 ont été inaugurés de nouveaux espaces muséographiques > [PHOTOS E et G.](#)



### MÉMORIAL DU CAMP DE CONCENTRATION DE NATZWEILER-STRUTHOF ET CENTRE EUROPÉEN DU RÉSISTANT DÉPORTÉ

Struthof (Bas-Rhin)

Le 1<sup>er</sup> mai 1941, les nazis ont ouvert un camp de concentration en Alsace annexée. 52 000 déportés y furent internés, dont certaines victimes d'expérimentations médicales. Près de 22 000 déportés y sont morts.

Un centre européen du résistant déporté a été inauguré le 3 novembre 2005 par le Président de la République Jacques Chirac > [PHOTO H.](#)



### LE MONT FARON

Toulon (Var)

C'est le général de Gaulle, Président de la République, qui voulut qu'un mémorial rende hommage aux combattants de l'armée B (devenue, par la suite, la 1<sup>re</sup> armée française) et commémore le débarquement allié d'août 1944 auquel les troupes françaises avaient massivement participé.

En 1963, pour en choisir l'emplacement, M. Sainteny, ministre des Anciens Combattants, proposa Toulon dont la prise avait une importance capitale pour la libération de la Provence. Le Mont Faron, lieu de mémoire, puisqu'il fut le théâtre de combats, notamment ceux menés par le bataillon de choc les 21 et 22 août 1944, fut retenu. Le site fut inauguré le 15 août 1964 par le Général de Gaulle > [PHOTO C.](#)



### LA NÉCROPOLE ET LE MÉMORIAL DES GUERRES D'INDOCHINE

Fréjus (Var)

Après la signature du protocole franco-vietnamien de 1986, la proposition de la ville de Fréjus pour la construction d'une nécropole fut retenue. Fréjus est ancrée dans l'histoire coloniale : il y avait existé un camp pour les militaires en partance vers l'Indochine. Une pagode, un monument rappelaient ces liens, renforcés par la proximité du musée des troupes de marine. Les corps reposant dans la nécropole de Fréjus sont ceux de militaires « Morts pour la France », mais aussi de civils.

Les « Morts pour la France » sont décédés soit entre 1940 et 1945, soit, majoritairement, entre 1946 et 1954 > [PHOTO F.](#)

A



B



C



D



A. Cimetière militaire franco-allemand d'Abreschviller

B. Cimetière national de Dugny-sur-Meuse

C. Mont Faron

D. Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

E



F



G



H



E. Le Mont-Valérien à Suresnes (92)

F. le Mémorial des guerres d'Indochine à Fréjus (83)

G. Centre d'accueil et d'information du Mont-Valérien à Suresnes (92)

H. Centre européen du résistant déporté à l'entrée du camp de concentration de Natzweiler-Struthof (67)





## MÉMORIAL DE LA PRISON DU FORT MONTLUC

Lyon (3<sup>e</sup> arrondissement, Rhône)

Le Mémorial de la prison de Montluc, inauguré le 21 juin 2010 par François Fillon, est un lieu de mémoire essentiel pour qui souhaite comprendre les différentes formes de la répression nazie dans la région lyonnaise, ainsi que la diversité des individus traqués par les autorités allemandes d'occupation. 7 000 à 9 000 détenus, juifs, résistants, otages politiques ont transité par Montluc entre novembre 1942 et août 1944.

En dehors de ces hauts lieux, l'Onacvg instruit désormais les demandes de subventions relatives à l'érection et à l'entretien des monuments aux Morts communaux, ceci dans un souci de proximité avec le public.

L'Onacvg, avec ces importantes mutations structurelles qui ont fait rentrer dans son giron des sites de tout premier ordre, consolide durablement son empreinte dans le paysage mémoriel français.

# La Mission Mémoire et les commémorations mémorielles de l'année 2010

## LE 70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ANNÉE 1940



### REFONTE DE L'EXPOSITION

#### « LES FRANÇAIS LIBRES ET LEUR CHEF »

Le département de la mémoire combattante de l'Onacvg est, chaque année, mandaté par la DMPA pour réaliser une exposition, diffusée sur l'ensemble du territoire par l'intermédiaire de ses 102 services départementaux.

À l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'année 1940, ce service a réédité sous une forme synthétisée et modernisée l'exposition réalisée par la Fondation de la France libre en 2004.

« Les Français Libres et leur chef le Général de Gaulle » retrace, à travers une collection de photographies et de documents, l'épopée de ces soldats, avec ou sans uniforme, marins, aviateurs ou agents des réseaux de la France Libre qui, à partir de l'été 1940, répondent à l'appel du Général de Gaulle.

Cette nouvelle exposition a été inaugurée par le Directeur général de l'Onacvg à la mairie de Saint-Brieuc le 10 juin 2010. Elle a été présentée dans tous les services départementaux de l'Onacvg entre le 8 mai et le 18 juin 2010.



### CRÉATION D'UN SITE INTERNET SUR LES COMBATS DE 1940

À cette même occasion, le département de la mémoire combattante a également été mandaté, via la DMPA, par M. Hubert Falco, Secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants, pour labelliser les opérations mémorielles liées aux terribles combats de 1940, initiées un peu partout en France.

Ce service a donc conçu un site internet [www.combatsde1940.fr](http://www.combatsde1940.fr) pour présenter de façon attractive les différentes initiatives commémorant ces combats. De courts rappels historiques et une carte de France interactive permettaient aux internautes de mieux s'approprier ces événements de l'Histoire récente. Ce site a permis tout au long de l'année 2010 de mettre en ligne de nombreuses brèves sur les initiatives des services départementaux et des collectivités locales.

## LE 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES INDÉPENDANCES AFRICAINES ET MALGACHE

Dans le cadre des célébrations officielles du cinquantième anniversaire des indépendances africaines et malgaches, la DMPA a pris l'initiative de faire venir en France le muséobus des forces armées du Sénégal dans le but d'enrichir la dimension pédagogique des commémorations et d'organiser des actions spécifiques. Inaugurée le 13 septembre 2010 à Toulon, la tournée française du muséobus des forces armées sénégalaises s'est achevée à Bordeaux après un long périple à travers le territoire national.

Les services départementaux de l'Onacvg ont apporté leur soutien logistique à cette tournée inédite. Elle a permis d'expliquer au grand public, et plus particulièrement aux jeunes issus de l'Immigration, le rôle actif des tirailleurs sénégalais dans la défense et la reconquête du territoire français lors des deux conflits mondiaux.

## LE CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2010

Les services départementaux de l'Onacvg se sont, en cette année anniversaire de l'appel du Général de Gaulle, particulièrement investis aux côtés de la Fondation de la Résistance et de l'Éducation nationale, dans l'organisation du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Autour du thème de « L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945 » ils ont co-organisé différentes actions pédagogiques de préparation pour les jeunes participants départementaux au CNRD.

Les collégiens et lycéens aveyronnais ont ainsi pu découvrir l'ouvrage « Les services secrets du général de Gaulle » présenté par son auteur Stéphane Albertelli avant de débattre avec plusieurs témoins locaux ayant appartenu à la France Libre.

Les candidats de Côte-d'Or ont pu bénéficier d'une demi-journée pédagogique à l'Université de Bourgogne autour d'universitaires et de témoins sur le thème du concours.

Les collégiens du Gers ont pu découvrir l'exposition du Musée de la résistance nationale de Champigny complétée par la présentation d'un diaporama réalisé sur le thème par le service du Gers et l'ANACR du département.

Les services du Poitou-Charentes ont quant à eux réalisé puis distribué aux établissements scolaires de la région un DVD de témoignages d'anciens de la France Libre.

### **REMISE AU SÉNAT DU PRIX NATIONAL DU CONCOURS SCOLAIRE DE L'ONACVG : « LES PETITS ARTISTES DE LA MÉMOIRE, LA GRANDE GUERRE VUE PAR LES ENFANTS »**

#### **> PHOTO J**

2010 a été une année de consécration pour le concours scolaire de l'Onacvg « Les petits artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants ». Ce concours rencontre un succès grandissant depuis sa création.

La 4<sup>e</sup> édition du concours s'est en effet achevée le 29 juin 2010 par la cérémonie nationale de remise des prix au Sénat. Le Président de cette haute et symbolique institution, Gérard Larcher, était présent pour saluer tous les petits lauréats.

Les 26 élèves de la classe de CM2 de l'école Notre-Dame de Thury-Harcourt dans le Calvados étaient invités à passer une journée dans la capitale en récompense de leur travail exemplaire sur le Poilu Gaston Auxiette. Le carnet de guerre qu'ils ont réalisé, avec l'aide précieuse de leur enseignante M<sup>me</sup> Dubuisson, a été distingué par le jury, qui, à l'unanimité, lui a décerné le 1<sup>er</sup> prix national, le prix « Bleuet de France ».

Honorés et fiers d'être reçus au Sénat, les élèves ont pu faire le matin une visite guidée fort instructive de ce lieu prestigieux avant de se voir remettre leurs prix à l'occasion d'une cérémonie présidée par Gérard Larcher, président du Sénat. Dans son discours de bienvenue, ce dernier n'a pas manqué de féliciter les petits artistes en herbe et leur enseignante pour leur implication dans un projet aussi ambitieux. Il a également tenu à souligner l'importance d'un tel concours pour les jeunes citoyens en devenir.

Après les différentes allocutions salle René Coty, la joie et l'excitation étaient palpables chez nos petits lauréats quand le président du Sénat, le sénateur du Calvados et vice-président du Sénat, M. Jean-Léonce Dupont, le sénateur du Calvados, René Garrec et le Préfet Rémy Enfrun, Directeur général de l'Onacvg leur ont remis différents prix.

Chaque élève est donc reparti ravi, arborant fièrement une montre à l'effigie du Bleuet de France et du peintre Renfer.

La journée s'est poursuivie par une promenade en bateau-mouche sur la Seine afin de découvrir autrement les monuments parisiens puis par un goûter bien mérité au Champ de Mars en admirant la Tour Eiffel.

C'est avec la tête remplie de souvenirs et comblés par le programme de leur journée parisienne que les lauréats ont pris le chemin du retour en fin de journée.

### **OPÉRATION 14 JUILLET 2010 : LES PLUS JEUNES PORTE-DRAPEAU À L'HONNEUR**

Depuis maintenant sept ans, l'Onacvg invite chaque année, à l'occasion de la Fête nationale, les plus jeunes porte-drapeau originaires de toutes les régions de France pour les remercier de leur engagement et susciter des vocations chez d'autres jeunes. Être porte-drapeau reste avant tout un acte citoyen, que l'Onacvg tient à encourager et à saluer.

Le 14 juillet 2010, ce sont ainsi 27 jeunes porte-drapeau âgés de 9 à 24 ans qui ont pu assister au défilé sur les champs Elysées puis visiter l'après-midi le musée de l'Armée. La journée s'est terminée par leur participation à la Cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par la Fédération nationale des plus grands invalides de Guerre.

## **L'action mémorielle des services départementaux**

### **LE 70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ANNÉE 1940**

#### **> PHOTO E**

Cet anniversaire a donné lieu à une riche et intense activité mémorielle de la part des services départementaux de l'Onacvg. **LES INITIATIVES ONT ÉTÉ TRÈS DIVERSES ET ONT TOUCHÉ UN LARGE PUBLIC. EN VOICI QUELQUES EXEMPLES :**

A



B



C



D



E



A. Journée de découverte du patrimoine historique et militaire des Ardennes et de la Meuse

B. Hommage aux Tirailleurs sénégalais Morts pour la France dans l'Oise

C. Jeunes allemands en visite à Paris dans le cadre d'un partenariat Onacvg/VDK pour l'entretien des tombes

D. 30 octobre 2010 : cérémonie de prélèvement de la Flamme sacrée sous l'Arc de Triomphe

E. Exposition consacrée au Général de Gaulle à Rodez[12] à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940.

F



G



H



J



F. 26 janvier 2010 : témoignage de M<sup>me</sup> Chombart de Lauwe devant des jeunes aveyronnais

G. L'édition 2010 de l'opération « Chemins de la Mémoire » organisée par le service de la Savoie

H. Présentation de l'exposition « Désobéir pour sauver » à Digne-les-Bains (04)

I. Partenariat Onacvg/VDK pour l'entretien des tombes

J. Cérémonie nationale de remise des prix aux lauréats du concours des petits artistes de la mémoire, édition 2010, au Sénat



## LES COMBATS DE L'ANNÉE 1940

Les services départementaux liés géographiquement aux lieux des combats de 1940 ont été tout naturellement les coordonnateurs ou les partenaires incontournables de l'organisation des cérémonies ou des hommages rendus à cette occasion.

## LES CÉRÉMONIES

### › Dans les Ardennes

Le 7 mai 2010, la nécropole nationale de Floing a accueilli une cérémonie aux flambeaux en mémoire des soldats tombés pour la France sur le sol ardennais lors des combats de mai-juin 1940. Le cortège des participants comportait de nombreux jeunes : scolaires, jeunes pompiers, etc...

### › Dans la Marne

Au monument de Navarin, le 20 juin, un vibrant hommage a été rendu aux combattants de la bataille des chars des 12 et 13 juin 1940.

### › En Haute-Marne

Les autorités locales ont commémoré les combats de Bourmont et de Gonaincourt des 18 et 19 juin 1940 et rendu hommage aux Tirailleurs sénégalais qui y ont été massacrés. Au-delà de la cérémonie, une exposition et une visite guidée des lieux du combat permettaient de revenir sur ces épisodes tragiques.

### › En Lozère

Une soixantaine de scolaires a participé à une commémoration en hommage aux trois aviateurs anglais partis en mission pour Malte qui trouvèrent la mort dans ce département lors du crash de Prunières du 18 juin 1940.

### › En Savoie

Un panneau historique sur les combats victorieux de juin 1940 aux Chapieux a été dévoilé lors d'une cérémonie associant les anciens combattants italiens.

## LES AUTRES INITIATIVES PÉDAGOGIQUES

En dehors de ces cérémonies les services départementaux de l'Onacvg ont rivalisé d'originalité, avec leurs partenaires.

### › En Loir et Cher

Le service départemental a participé à l'organisation d'un spectacle de cultures urbaines en mémoire des Tirailleurs sénégalais qui ont participé aux combats de juin 1940 à Blois. De jeunes blésois dirigés par la compagnie « mémoires vives » ont ainsi donné un spectacle de danses urbaines et réalisé une plaque et un graff commémoratifs.

### › En Charente

À l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la création de la ligne de démarcation, le service départemental de l'Onacvg a fait réaliser 15 premiers panneaux pour baliser cette ligne. Ils ont été inaugurés courant juin sur les communes de Chazelles et Rougnac par le Préfet de la Charente.

### › Dans le Nord

Le service départemental a co-organisé une visite de la maison de Charles de Gaulle à Lille et du musée de l'Opération Dynamo à Dunkerque pour de jeunes français et belges.

### › Dans les Ardennes et la Meuse > PHOTO A

Ces deux services départementaux, en partenariat avec les conseils généraux, les municipalités, les associations et l'Éducation nationale ont organisé une journée thématique sur les combats de 1940 pour les scolaires. Au travers d'un circuit dans l'Argonne, les Ardennes et la Meuse, ces derniers ont pu écouter le témoignage d'anciens combattants, découvrir des objets et du matériel d'époque, répondre à des questionnaires pédagogiques, participer à un tournoi sportif autour des valeurs de la citoyenneté du respect et de la tolérance.

### › Dans les Côtes-d'Armor

Un colloque d'envergure intitulé « Jalons pour une histoire de la France Libre » a été organisé sur le campus de Saint-Brieuc le 9 juin 2010 par le service départemental des Côtes-d'Armor. Cette manifestation a réuni plusieurs chercheurs parmi lesquels Thomas Fontaine, Philippe Garraud, Yann Lagadec, Olivier Porteau... Les communications ont abordé de nombreux thèmes tels que l'engagement des français libres, la marine marchande de la France libre, les forces aériennes françaises libres, les parachutistes de la France libre...

### › Des brochures

Cet anniversaire a également été l'occasion de la co-création et de la diffusion de nombreuses brochures pédagogiques dans de nombreux départements ; parmi celles-ci : « Les combats de juin 1940 dans les Alpes » et « La bataille de Voreppe juin 1940 » pour l'Isère, la réalisation d'une brochure historique sur les combats de juin 40 en Savoie et « la drôle de guerre et les combats de 1940 : histoire et témoignages » en Mayenne.

### › Des expositions

De même de nombreuses expositions ont été coréalisées et présentées à un large public : « Les combats de 1940 dans l'Aube » présentée à l'Hôtel Dieu de Troyes de mai à septembre 2010. Cette exposition a été accompagnée d'objets et matériels présentés par des associations. « Des combats de 1940 à la captivité, parcours de prisonniers ligériens » dans la Loire. Le service départemental de la Mayenne participait avec de nombreux partenaires à une opération à la maison du tourisme de Laval le 1<sup>er</sup> mai concernant la drôle de guerre et la campagne de 1940.

### › Des conférences

Des conférences ont été également organisées : conférences sur l'année 1940 à Orléans, Beaugency, Gien et Montargis de mars à juin 2010 dans le Loiret, sur le thème des combats de la bataille de France avec l'Université de Poitiers et IHEDN en Charente, sur l'engagement des troupes françaises, coloniales et alliées du 8 mai au 18 juin 2010 en Seine-Saint-Denis et sur le thème de « 1940, la Haute-Vienne de la débâcle » à Limoges.



### L'APPEL DU 18 JUIN DU GÉNÉRAL DE GAULLE ET LA FRANCE LIBRE

De même l'anniversaire de l'Appel du 18 juin a inspiré de nombreuses initiatives.

### › Dans le Calvados

Le service du Calvados a encadré la participation de lycéens à la cérémonie organisée au Royal Chelsea Hospital de Londres, le 18 juin 2010.

### › Dans l'Hérault

Le service départemental de l'Hérault a co-organisé une cérémonie commémorative pour l'appel du 18 juin intitulée « 1 000 enfants pour un appel » à laquelle se sont associés 12 classes et 200 cadets sapeurs-pompiers, aux côtés de membres de la Fondation de la France Libre. Une brochure « Héraultais d'origine ou d'adoption, ils ont répondu à l'appel du Général de Gaulle » a été largement diffusée à cette occasion.

### › Des brochures

De nombreuses brochures ont été créées et diffusées par les services départementaux : « Le 18 juin 1940 en Bretagne » (service départemental des Côtes d'Armor), réédition de la plaquette « les évasions par mer vers la Grande-Bretagne 1940-1944 : Le Finistère terre d'évasion » (service départemental du Finistère), « Le général Bourdis, un Compagnon de la Libération grenoblois » (service départemental de l'Isère) et le service départemental de la Réunion a publié trois plaquettes sur les parcours d'anciens FFL : Camille Bourhis, Paul Gervais et Narcisse Hoareau.

### › Des expositions

Des expositions locales sur le thème ont été réalisées. Le Maine-et-Loire a créé une exposition sur les figures emblématiques en Anjou dont la présentation a été suivie d'une conférence de Jean-François Muracciole et le Puy de Dôme a mis à l'honneur Jaques Bingen, émissaire de Jean Moulin et Henry Ingrand nommé commissaire de la République à la libération de Clermont Ferrand en août 1944.

### › Des rencontres

Dans les Hautes-Pyrénées quatre historiens spécialistes de la période ont animé des rencontres publiques intitulées : « 1940 : la France dans la tourmente, la résistance commence ».

Le service départemental de l'Aveyron a co-organisé deux présentations d'ouvrages « Ici Londres » ouvrage pour la jeunesse de Vincent Cuvellier et « récits de guerre et de captivité » témoignage de Gabriel Rieucan. Ces présentations ont été suivies de nombreuses animations ludiques et pédagogiques.

### › Des témoignages

Des témoignages d'anciens FFL ont été enregistrés : notamment en Charente-Maritime où ils ont été remis sous forme de DVD aux lauréats du CNRD. L'Aveyron a procédé à l'enregistrement du témoignage de Pierre Labatut, ancien français libre.

### › Des sorties pédagogiques

De nombreuses sorties pédagogiques ont été organisées à Colombey-les-Deux-Églises, notamment par le service départemental du Doubs.

Le service départemental du Tarn a co-organisé le 9 mai 2010 une 7<sup>e</sup> randonnée de la Paix, dont le thème cette année était « De l'appel du 18 juin à la Paix, la Résistance en marche ». Les participants découvraient l'histoire du village martyr de Joucqueviel à partir de questionnaires pédagogiques. Des chants de la Résistance et un lâcher de colombes clôturaient cette journée.



### LES AUTRES INITIATIVES

En dehors de ces nombreuses animations liées au 70<sup>e</sup> anniversaire de l'année 1940, les services départementaux ont, tout au long de l'année, multiplié l'organisation ou la co-organisation d'initiatives mémorielles originales.

### › En Corrèze

Le service départemental de la Corrèze a ainsi soutenu le travail de l'artiste Isabel Duperray intitulé « Paysages et Résistance : Les dormeurs du Val ». Ses toiles-stèles installées sur des lieux de mémoire de la résistance limousine représentant à différentes saisons les paysages dans lesquels elles sont installées veulent montrer que derrière leur apparence paisible peuvent se jouer des drames, notamment ceux de la guerre de 1940.

### › En Mayenne

En Mayenne, l'association World War 2, dont l'objectif est de présenter au grand public les objets et le matériel utilisés pendant la Seconde Guerre mondiale, s'est mis en rapport avec le service départemental de l'Onacvg pour co-organiser le « Mayenne Liberty festival », grande manifestation ayant pour thème la libération du territoire national en 1944.

Du 30 juillet au 1<sup>er</sup> août, il a été reconstitué un camp américain dans la ville de Montsûrs. De nombreux véhicules historiques ont été présentés par des membres de l'association, qui portaient des tenues de soldats américains ou de résistants français. L'exposition « La France au combat » permettait une rétrospective de cette époque. Des convois de camions et de half-track ont sillonné les villes voisines. Ce sont environ 5 000 personnes qui ont assisté à cette manifestation.

› **En mémoire des Justes** > PHOTO H

La mémoire des Justes a été également honorée par la diffusion dans les trois quarts des départements de l'exposition « Désobéir pour sauver, des policiers et des gendarmes français Justes parmi les nations » réalisée par le département de la mémoire combattante de la direction générale de l'Onacvg et par des initiatives locales parallèles : le service départemental de l'Hérault a ainsi réalisé une brochure sur la vie de Marie Sagnier « Juste parmi les nations », le service départemental des Pyrénées-Atlantiques a édité l'ouvrage *Justes, la conscience et le courage* avec l'association « Ensemble pour la paix » sur la base d'une collecte de témoignages de Justes, ouvrage édité à 400 exemplaires diffusés auprès des lauréats du CNRD.

› **En mémoire de la répression et de la déportation tzigane**

La mémoire de la répression et de la déportation tzigane a également été rappelée comme en Seine-Maritime, le 5 novembre 2010 à Rouen, avec la commémoration de l'internement tzigane pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette cérémonie a été suivie d'une conférence-débat animée par une historienne qui aura réuni 250 personnes.

› **Des panneaux d'exposition**

Des lieux de mémoire ont été mis en valeur par la création et l'installation de panneaux d'informations historiques comme au Mémorial de la prison du Fort Montluc inauguré en juin 2010 où le service départemental de Lyon a financé près de 40 panneaux sur les figures de la Résistance ou les victimes de la répression passés dans ces lieux tels Jean Moulin, de Lattre, les enfants d'Izieu, Marc Bloch ou André Frossard.

# entretien des sépultures de guerre et des Hauts-lieux de mémoire

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg) est chargé de l'entretien des sépultures de guerre et des Hauts-lieux de mémoire ainsi que des recherches en matière d'état civil militaire en relation directe avec les sépultures de guerre.**

Pour assurer ces nouvelles missions, l'Office a bénéficié du transfert des effectifs qui y étaient affectés au ministère de la défense. La continuité du service rendu a ainsi été garantie par la préservation des compétences. L'économie générale de la réforme sur ce secteur doit découler à la fois de la centralisation des tâches transversales de soutien et du développement d'opérations de sous-traitance.

## Le schéma global d'organisation

---

L'Onacvg est responsable de l'entretien de sépultures de guerre et de Hauts-lieux répartis sur une superficie totale de 3 396 683 m<sup>2</sup>, dont 432 835 m<sup>2</sup> sont externalisés partiellement ou en totalité et 2 963 848 m<sup>2</sup> sont entretenus directement par les personnels de l'Office.

Le territoire métropolitain a été divisé en 9 secteurs géographiques dotés d'un chef de secteur et de son adjoint gérant le travail d'équipes d'entretien mobiles œuvrant sur plusieurs sites et/ou d'équipes affectées à un seul site. Le découpage géographique des secteurs tient compte du nombre de sites et de sépultures à entretenir ainsi que des délais et possibilités d'accès à chaque site pour le chef de secteur.

Les chefs de secteurs sont aussi chargés de contrôler la qualité de l'entretien des carrés militaires et des sites lorsque celui-ci est sous-traité aux communes, à des associations ou à des entreprises privées.

L'animation du réseau et son soutien (en matière de formation, de gestion RH de proximité, d'achats,...) sont assurés par une équipe restreinte située à Metz.

Le centre européen du résistant déporté, d'une part, et l'ensemble constitué par les trois Hauts-lieux d'Île-de-France (le mémorial de la déportation sur l'Île de la Cité, le mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie situé Quai Branly et le Mont Valérien), d'autre part, sont dotés d'une directrice plus particulièrement chargée de la mise en valeur mémorielle de ces sites et qui constitue en outre un relais de l'équipe de Metz et du chef de secteur de leur zone géographique en matière de coordination de l'entretien de ces sites.

## Les chantiers organisationnels conduits en 2010

---

En premier lieu, les équipes techniques qui relevaient précédemment de l'autorité des différents directeurs interdépartementaux des anciens combattants ont été redéployées entre les 9 secteurs géographiques définis par l'Onacvg. Cela s'est traduit par un simple changement de rattachement administratif dans la plupart des cas mais a pu s'accompagner d'une mobilité géographique pour certains agents.



## L'ENTRETIEN DE CERTAINS SITES A ÉTÉ SOUS-TRAITÉ :

### › Pour le secteur de Bray-sur-Somme :

Carré militaire de Lille sud (1 036 m<sup>2</sup>);  
Cimetière national de Haubourdin (7 425m<sup>2</sup>).

### › Pour le secteur de Colmar :

Cimetière national de Dannemarie (1 913 m<sup>2</sup>);  
Cimetière national de Altkirch (5 153 m<sup>2</sup>);  
Cimetière national de Haguenau (6 055 m<sup>2</sup>).

### › Pour le secteur de Metz :

Cimetière national de Vitrimont (10 555 m<sup>2</sup>).

En outre, la gestion des achats ayant été centralisée à un niveau national, des marchés ont été passés au profit de tous les sites entretenus par l'Office.

Enfin, un travail d'harmonisation des pratiques et des procédures (internes et vis-à-vis des tiers) a été entrepris à l'échelon national.

## Les travaux réalisés en 2010

Des travaux de rénovation partielle de certains sites ont été réalisés par les agents de l'Office. Ils ont plus particulièrement consisté à rénover divers ouvrages de maçonnerie (réparation de murs bahuts, d'ossuaires, de pilastres...), à créer ou à réparer des dallages à l'entrée des sites ou à permettre les dépôts de gerbes au pied du mât des couleurs.

Les agents ont également procédé au remplacement de plusieurs mâts au sein des cimetières nationaux. Par ailleurs, 10 carrés spéciaux ont fait l'objet de travaux visant à leur rénovation totale ou partielle.

Plusieurs sites ont fait l'objet de réengazonnement avec suppression des tertres. Le plus souvent, cette suppression s'est accompagnée de la réalisation d'un aménagement paysager incluant l'implantation d'aires de plantation avec rosiers rampants (dans les ossuaires, notamment).

Il a également été procédé à la minéralisation du cimetière national du « Tata sénégalais » à Chasselay (69) et les agents affectés à l'entretien du secteur de Villeurbanne ont par ailleurs réalisé des travaux au sein du site de La Doua afin de supprimer les ponceaux à l'entrée des différents carrés du cimetière.

## L'état civil militaire

### ▼ LES RECHERCHES D'ÉTAT CIVIL MILITAIRE

En 2010, 1908 demandes de recherches de sépultures ont été traitées par l'Office. Les délais de réponse ont été en moyenne d'une semaine. En effet, si la plupart des réponses ont pu être faites dans la journée, certaines recherches ont nécessité de prendre l'attache du Bureau des archives des victimes des conflits contemporains de Caen ou des archives départementales du lieu de recrutement du soldat recherché ce qui a augmenté de manière significative le délai de traitement de ces recherches.

### ▼▼ MODIFICATIONS D'ÉTAT CIVIL MILITAIRE ET CHANGEMENTS D'EMBLÈME

Plus de 16 000 corrections ont été réalisées dans la base des registres lors de leur vérification pour préparer la rénovation complète d'un site ou à la demande d'un tiers (pour 124 cas en 2010).

34 emblèmes ont été remplacés (remplacement de stèle confessionnelle ou changement dans le cadre d'une rénovation dans les carrés spéciaux).

### ▼▼▼ DÉCOUVERTES, TRANSFERTS ET RESTITUTIONS DE RESTES MORTELS

En 2010, 19 découvertes de restes mortels sont à dénombrer :

- › 14 dans le secteur de Metz ;
- › 3 dans le secteur de Bray-Sur-Somme ;
- › 1 dans le secteur de Colmar ;
- › 1 dans le secteur de Marseille.

24 corps ont fait l'objet d'une ré-inhumation (découvertes au titre de 2009 et 2010).

C'est ainsi que les restes mortels de 23 soldats, enterrés dans le carré militaire de Moret-sur-Loing (77), ont été ré-inhumés dans le cimetière national de Chambry (77) et que les restes mortels d'un soldat, inhumé à Nanteuil, ont été restitués à la famille, à sa demande.

# reconversion professionnelle

**L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg) gère un réseau de neuf écoles de reconversion professionnelle dédié notamment au monde combattant et au ministère de la défense et très largement ouvert sur la société civile.**

Ce réseau constitue une contribution du monde combattant à la mise en œuvre de la politique gouvernementale prioritaire d'insertion des personnes handicapées ou en difficulté sociale. L'Onacvg a le souci permanent de veiller à adapter l'offre de ces établissements aux attentes des stagiaires et du marché de l'emploi, en adaptant, le cas échéant, les catalogues de formation et les modalités de gestion de ses écoles.

## Les écoles

### LE RÉSEAU

> GRAPH 01

L'Office gère un ensemble de neuf écoles de reconversion professionnelle, héritières des « écoles des mutilés » qui accueillent aujourd'hui principalement des travailleurs handicapés adressés par les commissions des droits et de l'autonomie.

Les écoles de l'Office représentent environ 10 % des établissements chargés de la reconversion professionnelle des travailleurs handicapés, mais 20 % du public considéré. Leur intégration dans le monde de la reconversion des travailleurs handicapés est renforcée aujourd'hui par leur adhésion, ainsi que celle de l'Office lui-même, à la Fédération des associations gestionnaires et des établissements de rééducation des personnes handicapées (FAGERH).

### LE TAUX D'OCCUPATION

> GRAPH 02

Au mois d'avril 2010, les écoles accueillent 1 859 stagiaires, dont 1 800 travailleurs handicapés, soit 104 stagiaires de plus, dont 99 travailleurs handicapés, que l'année précédente à la même date. Le mois d'avril est celui où l'effectif est maximum, tous les stagiaires, des sections professionnelles et des sections de préformation étant présents, c'est lui qui sert de référence constante depuis 2004.

L'évolution du cadre législatif et réglementaire, qui donne priorité au droit commun de la formation, semble se traduire aujourd'hui par une évolution qualitative du public, avec une proportion de stagiaires fortement éloignés de l'emploi de plus en plus importante, plutôt que par une baisse des effectifs.

Les difficultés rencontrées lors de la mise en place des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et la priorité que ces dernières ont dû donner aux demandes de prestations, signalées les années précédentes, semblent appartenir au passé, sauf pour l'école de Roubaix.

Les données de l'école de Roubaix s'entendent y compris le centre de pré-orientation de Valenciennes qui a fonctionné à partir du mois de mars 2010.

### LES FORMATIONS

La ventilation par niveau et la ventilation par filière qui suivent ont été établies sur les données fournies par huit écoles, les renseignements concernant la neuvième n'étant pas remontés à temps.



#### VENTILATION PAR NIVEAU

Cette ventilation est globalement stable par rapport aux années précédentes.

De nombreux stagiaires passent un diplôme de niveau V en première année et un diplôme de niveau IV en deuxième année, parfois en même temps qu'un second diplôme de niveau V. En outre, certaines filières (cordonnerie, horticulture, menuiserie...) n'offrent que des formations de niveau V. La conjonction de ces deux phénomènes explique la prépondérance de ce niveau dans la répartition.

En outre, l'école de Soisy-sur-Seine offre, en liaison avec l'université de Marne-la-Vallée, une formation de niveau II (licence professionnelle) en économie de la construction. Les effectifs sont statistiquement non significatifs (4 stagiaires en 2010), même si l'utilité sociale d'une telle formation, qui permet à des étudiants handicapés de poursuivre leur formation en bénéficiant d'une rémunération, est certaine.



### VENTILATION PAR FILIÈRE > GRAPH 03

Le poids relatif des différentes filières reste stable, avec une prépondérance du secteur tertiaire (33,36%) et du BTP (27,9%). La légère reprise du secteur industriel étant pour l'essentiel due à l'école de Bordeaux qui a bien mieux rempli ses sections que les années antérieures. Comme c'est le cas depuis 2008, le poids de la filière sécurité est dérisoire (0,42%), même si les nouvelles relations avec le ministère de la défense pour ce type de formation ont permis une légère reprise en 2010 avec trois groupes pour un total de 23 stagiaires. La filière «Communication» est en baisse sensible et cette baisse va continuer. L'insertion professionnelle étant très médiocre pour les titulaires du CAP Signalétique, enseigne, décor, l'école de Rennes a décidé de la fermeture sur deux années scolaires de cette formation.

## Les publics

La répartition des stagiaires en grandes catégories reste globalement stable : **LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS REPRÉSENTENT 96,41 % DU PUBLIC DES ÉCOLES > GRAPH 04** (96,92% en 2009, 96,64% en 2008 et 94,24% en 2007) et les militaires en reconversion 1,56% contre 1,80% en 2009 et 1,20% en 2008. Mais il convient de noter que s'il y a 30 militaires présents dans les écoles en congés de reconversion au mois d'avril 2010, ce sont en fait 83 (80 en 2009) militaires en reconversion qui sont passés par les écoles au cours de l'année 2010. En outre, une convention locale entre l'école de Muret et une unité a permis à 110 autres militaires de bénéficier, avant un départ en OPEX, d'une formation aux premiers secours. Cette convention avait déjà permis de former 70 personnes au cours de l'année 2009. L'effectif des ressortissants est en réalité légèrement supérieur aux 0,30% comptabilisés par les écoles car le code des pensions ne prévoyant que la prise en charge de la formation et non de la rémunération, les ressortissants, titulaires d'une pension militaire d'invalidité, qui peuvent bénéficier d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, se tournent d'abord vers le droit commun et sont de ce fait le plus souvent repérés au sein des écoles de l'Onacvq en tant que travailleurs handicapés et non en tant que ressortissants. Sur l'année 2010, le département de la réinsertion

professionnelle a étudié 100 dossiers de ressortissants qui demandaient à suivre une formation professionnelle. La majorité des ressortissants étaient titulaires du titre de reconnaissance de la Nation (69) ou d'une pension militaire d'invalidité (22). Pour ce type de demande, l'étude porte principalement sur la cohérence du projet par rapport à la formation initiale et aux acquis militaires de l'intéressé ainsi que sur la qualité de l'organisme de formation lorsque des renseignements sont disponibles.

## Les résultats > GRAPH 05

### LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

La promotion 2008-2010 ne retrouve pas les résultats exceptionnels de la promotion 2007-2009. Avec un taux de succès de 89,41% toutes spécialités et tous niveaux confondus, elle se situe à environ un point et demi en-deçà de la précédente (91,85%) mais dépasse les promotions 2006-2008 (86,30%) et 2005-2007 (88,21%). Les filières BTP, industrie et tertiaire ont enregistré des baisses de résultats moindre que les autres filières. La filière paramédicale est particulièrement concernée par cette évolution notamment parce que le BTS optique a enregistré un très mauvais résultat en 2010 (16,67%, contre 50% lors de la première session). L'écart de niveau très important entre le BEP, dont étaient titulaires de nombreux stagiaires, et le BTS est à l'origine de ce phénomène. Toutefois, il convient de noter plusieurs taux de 100% de succès : le brevet des métiers d'art horlogerie, la certification de restauration de mobilier ancien, la certification de technicien de maintenance du matériel médical, le BTS études et économie de la construction et la licence professionnelle de la même spécialité. Enfin de nombreux stagiaires des ERP ont obtenu leur diplôme avec une mention.

### LES RÉSULTATS D'INSERTION



#### INSERTION À SIX MOIS

Sur 648 sortants contactés, 531 ont répondu, soit un taux de réponse de 81,84%, taux le meilleur depuis 2007, mais néanmoins inférieur à celui de l'année 2006 (82,67%). Ce taux est suffisant pour permettre une analyse statistique acceptable. Le taux d'insertion, qui comprend les personnes en emploi et celles en poursuite d'étude, est de 62,03% contre 70% en janvier 2009, 68% en 2008, 71% en 2007, 73% en 2006 et 70% en 2005, soit une insertion moyenne à six mois et sur cinq ans un peu supérieure à 70%.

Ce recul de huit points du taux d'insertion s'explique par la seule situation d'emploi, le taux de poursuite d'études augmentant même d'un point environ. Il faut y voir une conséquence directe de la crise économique, mais sans doute aussi celle de l'accueil dans les écoles d'un public plus fragile et plus éloigné de l'emploi.

Les résultats d'insertion sont cependant à nuancer par filière. L'accès à l'emploi prédomine nettement la poursuite des études ou la recherche d'emploi pour la filière paramédicale (plus de 65%). La poursuite des études est particulièrement importante dans la filière agriculture (plus de 30%).

La structure des emplois occupés à six mois par les stagiaires en emploi redevient très proche de celle de janvier 2008. Les CDI sont redevenus la première modalité d'emploi devant les CDD. En revanche, si les contrats aidés restent stables à 3% et les créations d'entreprise en progression d'un point, il convient de noter le doublement du poids de l'intérim qui passe en un an de 4% à 8%.



### INSERTION À DIX-HUIT MOIS

Cette seconde étude, effectuée cette fois sur la promotion sortie en juin 2009, a été initiée en 2006 et en est donc à sa cinquième édition. La base de l'étude est plus légèrement réduite qu'à six mois (589 contre 648), parce que certains anciens stagiaires ne pouvaient plus être contactés, et qu'une école n'a pas pu répondre à ce volet de l'enquête, le taux de réponse de 68% reste exploitable, mais est le plus bas depuis l'origine : 80% en 2009, 74% en 2008, 84% en 2007 et 81% en 2006.

Il serait néanmoins hasardeux d'émettre des hypothèses sur les raisons de cette chute du taux de réponse.

Pour les stagiaires sortis en juin 2009, le taux d'insertion n'est que de 1,5 points plus élevé à dix-huit mois qu'à six mois (70% contre 68,53% à six mois retracés dans le rapport d'activité 2009). Il convient surtout de noter que le taux d'inactivité ne baisse que de trois quarts de point en un an, ce qui confirme bien l'impact de la crise sur l'insertion professionnelle des stagiaires des écoles de reconversion professionnelle.

Dans les types d'emplois occupés aussi, l'évolution est faible entre six et dix-huit mois. Tout se passe comme si une certaine proportion des stagiaires qui bénéficiaient d'un CDD à six mois ont réussi à passer en CDI alors que d'autres rejoignaient les agences d'intérim à la fin de leur contrat, mais la différence entre le nombre de répondants à six mois (517) et de répondants à dix-huit mois (399) impose une grande prudence dans l'interprétation des données chiffrées.

## Les écoles et les publics

### IMPLANTATION DES NEUF ÉCOLES DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE DE L'ONACVG ET TAUX D'OCCUPATION ANNUEL 01

ERP de Oissel  
**83,9 %**

ERP de Rennes  
**87,7 %**

ERP de Limoges  
**91,8 %**

ERP de Bordeaux  
**92,8 %**

ERP de Muret  
**85,2 %**

ERP de Roubaix  
**70 %**

ERP de Metz  
**100 %**

ERP de Soisy  
**84,5 %**

ERP de Lyon  
**93,5 %**

### TAUX D'OCCUPATION MENSUEL, ENSEMBLE DES ÉCOLES 02

Janvier **87,7 %**

Février **87 %**

Mars **87 %**

Avril **86 %**

Mai **86 %**

Juin **85 %**

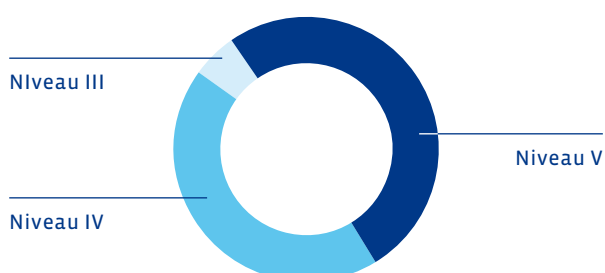
Septembre **92,5 %**

Octobre **93,6 %**

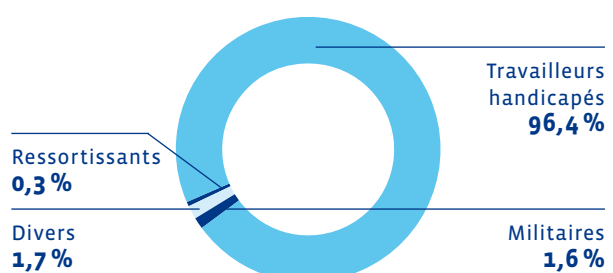
Novembre **93,3 %**

Décembre **93,3 %**

### VENTILATION DES STAGIAIRES PAR NIVEAU DE FORMATION



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR CATÉGORIE 04



# Les écoles et les publics

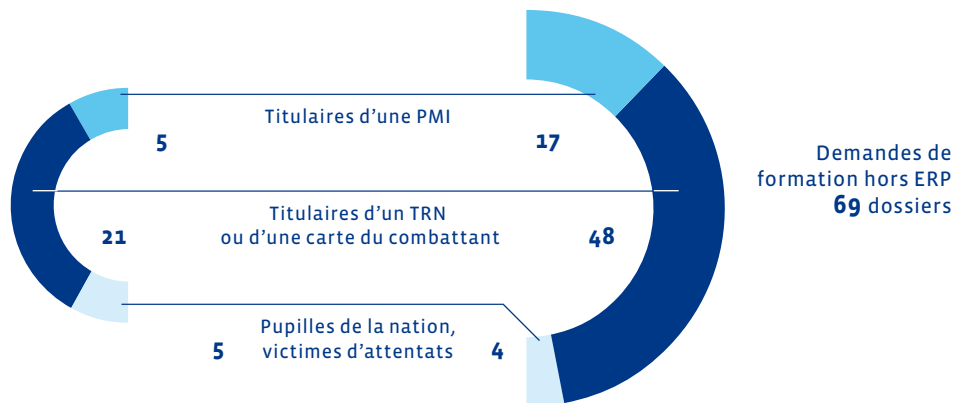
## RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ 03



## VENTILATION DES DOSSIERS

Demandes de formation en ERP  
**31** dossiers

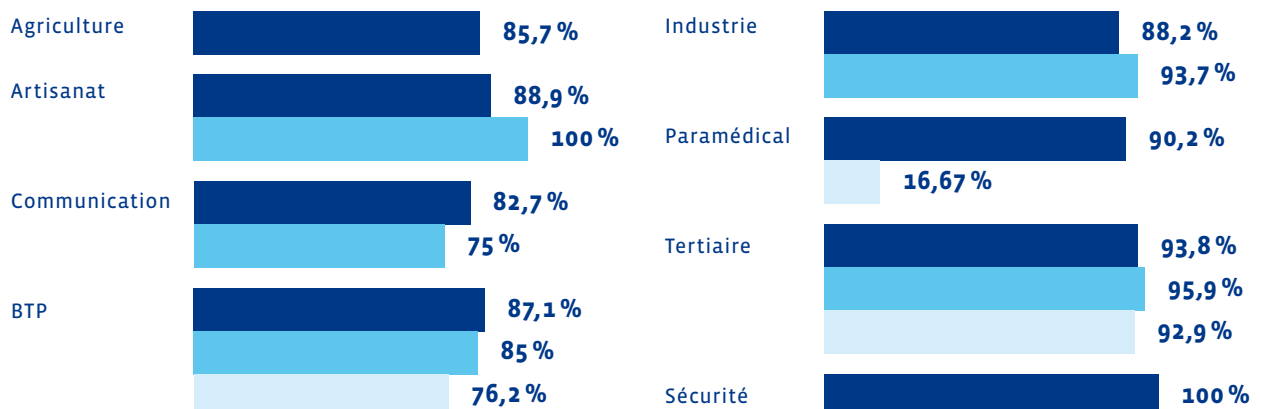
Étudiés au cours de l'année 2010, ces dossiers peuvent ne pas avoir été pris en charge financièrement par l'Office ou l'avoir été sur une ou deux années scolaires (2010 et, éventuellement, 2011).



# Les résultats 05

## PROMOTION 2008-2010, VALIDATIONS ÉDUCATION NATIONALE

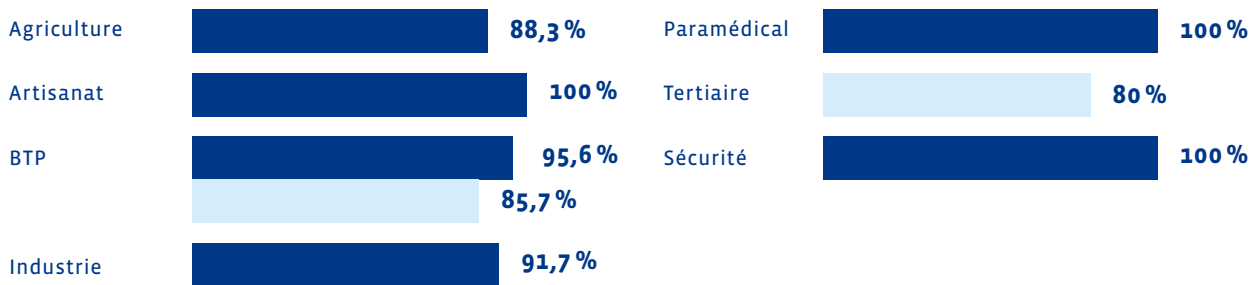
■ Niveau V / ■ Niveau IV / ■ Niveau III



# Les résultats <sup>05</sup>

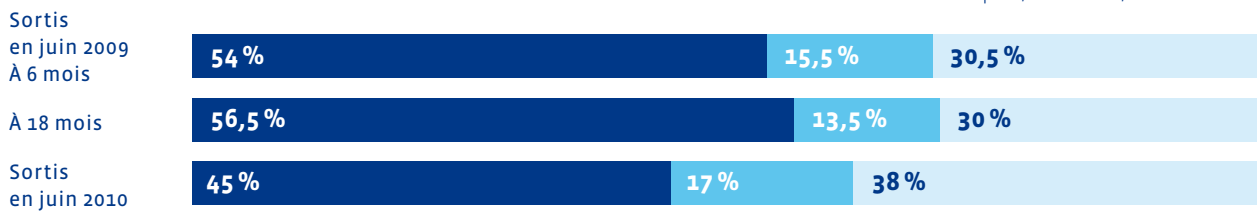
## PROMOTION 2008-2010, VALIDATIONS AUTRES QUE ÉDUCATION NATIONALE

Niveau V / Niveau IV / Niveau III

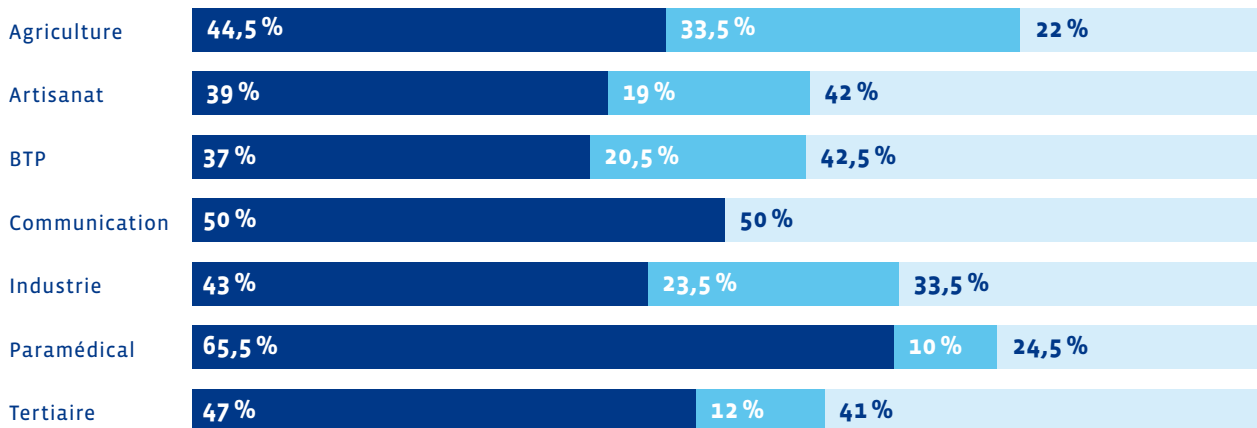


## INSERTION DES STAGIAIRES

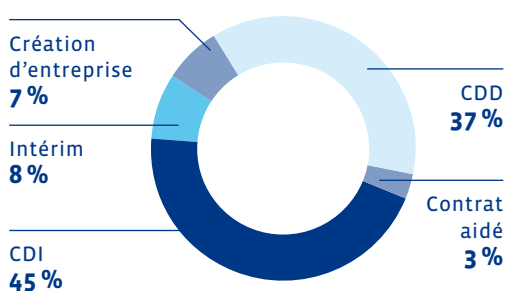
En emploi / En étude / En recherche



## INSERTION DES STAGIAIRES SORTIS EN JUIN 2010 PAR FILIÈRE

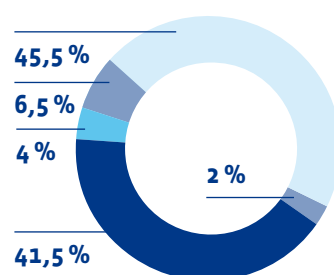


## VENTILATION PAR TYPE D'EMPLOI À 6 MOIS (STAGIAIRES SORTIS EN JUIN 2010)

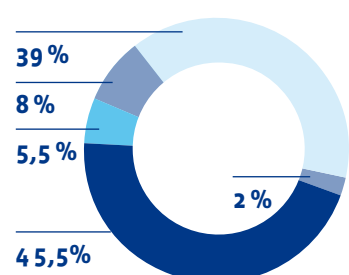


## POUR LES STAGIAIRES SORTIS EN JUIN 2009

À 6 MOIS



À 18 MOIS



# hébergement

**Le réseau de huit maisons de retraite de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg) est une contribution de l'établissement public et du monde combattant à la politique prioritaire du Gouvernement en matière d'accompagnement des personnes âgées. Ces maisons de retraite ont toutes été homologuées comme « établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) » et bénéficient de conventions tripartites signées avec les Agences Régionales de Santé (ARS) et les conseils généraux. Ce réseau, qui accueille en priorité des ressortissants de l'Onacvg, est complété par un ensemble d'établissements labellisés « Bleuets de France », dans lesquels un accès privilégié est donné à des ressortissants.**

## Un réseau de maisons de retraite rénové

> GRAPH 01

L'Onacvg gère un ensemble de huit établissements pour personnes âgées dépendantes, héritiers des « foyers d'anciens combattants » et des « maisons de retraite », qui accueillent prioritairement des anciens combattants et victimes de guerre.

Depuis plusieurs années, ce réseau fait l'objet d'un important programme de rénovation et de mise aux normes, qui s'est poursuivi en 2010.

Les deux phases des travaux de réhabilitation de l'établissement de Anse, dans le Rhône, sont désormais terminées. La commission de sécurité et d'accessibilité a pris un arrêté d'ouverture du site en novembre dernier. La commission de conformité a donné un avis favorable pour l'exploitation de 61 lits. Le renouvellement de la convention tripartite (gestionnaire, conseil général et délégation territoriale de l'agence régionale de santé) au premier semestre 2011 prendra en compte le financement des 20 places supplémentaires réservées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Le montant total de l'opération, dont le coût final est évalué à plus de 11 millions d'euros, a été financé conjointement par des fonds de l'Office et les contributions d'associations d'anciens combattants,

au nombre desquelles figurent notamment l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, l'association des Ailes Brisées et l'association générale de prévoyance militaire. Une subvention de 250 100 € a été octroyée par le conseil général du Rhône et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (C.N.S.A) a accordé une subvention de 356 000 €.

L'Office poursuit l'étude d'un projet de réhabilitation de la résidence Albert Aubry située au Theil-de-Bretagne. D'une capacité actuelle de 59 places, l'établissement n'a plus des locaux adaptés aux handicaps liés au grand âge des populations accueillies. Le projet finalisé sur les plans technique et fonctionnel n'a pas été validé par les autorités de tutelle en raison de son coût jugé trop ambitieux eu égard aux difficultés de maintenir un prix d'hébergement acceptable pour les personnes âgées. L'Office souhaite, pour conduire cette opération de modernisation, indispensable pour la poursuite de l'activité de la résidence Albert Aubry et des emplois locaux qu'elle génère, pouvoir poursuivre ce projet en l'amendant. Une communication en ce sens sera présentée au conseil d'administration en avril 2011.

## Les résidents

> GRAPH 02

Au 31 décembre 2010, la capacité totale installée des 8 maisons de retraite gérées par l'Onacvg est de 574 lits.

Pour l'année 2010, le taux moyen d'occupation des 8 établissements s'établit à 95%. La progression constatée (plus 2 points) par rapport au taux atteint en 2009 s'explique principalement par une progression sensible de taux d'occupation des établissements de Saint-Gobain, de Barbazan, du Theil-de-Bretagne et, dans une moindre mesure, de celui de l'établissement de Montmorency. La capacité d'accueil de Anse, en travaux pour réhabilitation, n'a pu aller au-delà de l'accueil simultané de 31 résidents en 2010.

Les maisons de retraite ont accueilli 695 résidents au cours de l'année 2010. Les femmes sont majoritaires (63,90%). 381 sont des ressortissants du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre. Seize centaines résident dans les 8 établissements de l'Onacvg. La moyenne d'âge à l'entrée est de 84 ans.



### LES POSTULANTS CHOISSENT EN GÉNÉRAL LES ÉTABLISSEMENTS PROCHES DE LEUR DOMICILE > GRAPH 03.

Ils peuvent ainsi recevoir les visites de parents et amis et continuer de vivre dans un environnement familial. Ceci explique que 82 % des pensionnaires résidaient précédemment dans le département d'implantation de la maison de retraite de l'Onacvg qui les héberge (64 %) ou dans un département limitrophe (18%).

Plus de 53 % des résidents sont lourdement dépendants. La dépendance est définie comme l'ensemble des prestations d'aide et de surveillance apportées aux personnes âgées ayant perdu leur autonomie pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie. Le degré de dépendance est évalué par une équipe médico-sociale et une classification est effectuée en fonction d'un Groupe Iso Ressources (GIR) classé de 1 à 6 (du plus dépendant au plus autonome). La majorité des résidents des établissements de l'Office sont classés en GIR 1 et 2.

Les prix de journée « hébergement » s'établissent en 2010 entre 49,14 € et 71,50 € soit en moyenne un pourcentage d'augmentation de 2,01 % par rapport à ceux de 2009. Ces tarifs résultent des négociations budgétaires annuelles avec le conseil général et les délégations territoriales des Agences Régionales de Santé – nouvelle appellation des directions départementales des affaires sanitaires et sociales (D.D.A.S.S.) depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010 - du département d'implantation de chacune des maisons de retraite, dans le cadre des conventions tripartites signées avec l'Onacvg.

## Les autres maisons de retraite du réseau « bleuet de france »

### LE CONCEPT DU RÉSEAU « BLEUET DE FRANCE »

Pour compléter la capacité et densifier le maillage territorial de ses propres établissements, l'Office développe depuis 10 ans un réseau d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, publics ou privés, qu'il distingue par le label « Bleuet de France ».

Les candidats sont retenus sur des références communes à tous les établissements d'hébergement de personnes âgées : la sécurité matérielle et médicale, le bien-être, la préservation de l'autonomie des pensionnaires, la qualité des prestations fournies et la bienveillance.

De plus, ces établissements s'engagent à privilégier l'accueil des ressortissants de l'Office et à promouvoir la mémoire combattante.

## LES LABELLISATIONS

### > PHOTO C

Les directeurs des services départementaux recherchent des candidats et expertisent leur demande. Les commissions « mémoire et solidarité » des conseils départementaux valident les propositions et constituent le dossier à transmettre à la commission nationale du label. Cette dernière, présidée par le directeur général de l'Office, président de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France, arrête et notifie la décision prise sur la candidature. Au vu d'une décision favorable, le service départemental compétent organise une cérémonie de labellisation au cours de laquelle une convention est signée. Un diplôme et un label sont remis à l'établissement lauréat.

À la date du 31 décembre 2010, 70 établissements répartis dans 45 départements sont labellisés. Ils offrent 7059 lits supplémentaires (en fonction des places disponibles) aux anciens combattants et victimes de guerre qui souhaitent un hébergement situé au plus proche de leur domicile ou de leurs proches. La politique de labellisation complète le maintien à domicile que les services mettent en place dans le cadre de la solidarité au profit des ressortissants âgés.

Les services départementaux animent le réseau des établissements labellisés. À ce titre, les directeurs comptant un ou plusieurs établissement(s) labellisé(s) dans leur département participent :

- > à l'orientation des ressortissants à la recherche d'un accueil en maison de retraite ;
- > aux réunions des conseils de la vie sociale, avec voix consultative ;
- > aux manifestations patriotiques organisées dans l'établissement ;
- > au suivi des mouvements annuels.
- > De plus, ils proposent des activités ou des actions de mémoire combattante et s'impliquent dans la mission d'action sociale en faveur des ressortissants qui y résident.

En 2010, dans le cadre de la valorisation des actions de solidarité entreprises par l'Office, et grâce aux fonds récoltés par l'Œuvre Nationale de Bleuet de France, le département de la communication en liaison avec ceux de la solidarité et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, a doté 27 établissements labellisés d'un pack de « console de jeux vidéo de modèle Nintendo Wii ».

## QUELQUES INITIATIVES D'ANIMATIONS « MÉMOIRE » DANS LES ÉTABLISSEMENTS



### 65<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Domaine de la Conque à Vence, Alpes Maritimes (06)

La cérémonie officielle du 65<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 occupa toute la matinée, avec la participation exceptionnelle d'un piquet d'honneur de dix militaires du 1<sup>er</sup> Régiment des Chasseurs d'Afrique de la base de Canjuers (Var).

Premier rendez-vous à 9h pour une messe du souvenir en la cathédrale, suivie à 10h15 des cérémonies aux monuments du cimetière du centre ville avec une chorale d'écoliers de CM2 (Le Chant des Partisans et la Marseillaise).

À partir de 11h15, un défilé à pieds et motorisé (véhicules d'époque de l'association « Le convoi de la Liberté », char ERC90D Sagaie de l'armée de terre) anima le centre ville, du cimetière à la maison de retraite de l'Onacvg.

Enfin, à 12h, cérémonie officielle à la maison de retraite de l'Onacvg, suivie d'un apéritif d'honneur ouvert à tous les Vençois, plus de 400 personnes présentes.

Il est à noter la mobilisation des élèves qui ont réalisé une collecte, d'un montant de plus de 200€, au bénéfice de l'Œuvre Nationale du Bleuets de France.



### LES BOÎTES À SOUVENIRS S'INVITENT À LA SEMAINE BLEUE

Saint-Cyprien, Pyrénées-Orientales (66)

La directrice des établissements Jean Rostand et Louis Pasteur à Saint Cyprien a présenté aux acteurs du milieu gérontologique fin septembre 2010, l'exposition « Boîtes à Souvenirs » créée par les résidents des deux établissements.

Cette présentation a été accompagnée par une conférence sur le thème « des effets thérapeutiques des activités de réminiscence » animée par une socio-ethnologue, membre du réseau européen de Réminiscence.



### REMISE DE LA CONSOLE WII

Maison de retraite labellisée « Clermont », Oise (60)

Monsieur Dumont, directeur départemental, a remis avec la participation des élèves de l'école « Notre Dame de la Providence » un pack Wii, le 6 décembre 2010.



### PRÉSENTATION D'EXPOSITIONS

› « **Les as dans la Grande Guerre** » présentée à la résidence du Vert Coteau à Saverdun en Ariège (09).

› « **De Gaulle et les FFL** » présentée à la résidence de la Moline à Saint Julien les Villas dans l'Aube (10), au centre de long séjour à Bellevaux dans le Doubs (25) et à la maison de retraite du COSAC à la Charité-sur-Loire dans la Nièvre (58).

› « **Jean Moulin et la Libération de Chartres** » présentée à la résidence Hôtel-Dieu à Chartres dans le département de l'Eure-et-Loire (28).

› « **La citoyenneté** » proposée à la résidence Europe à Troyes dans l'Aube (10) et à la résidence Ville en Vert à Breteuil-sur-Iton dans l'Eure (27).

› « **Bleuet de France** » présentée à Notre Dame de la Charité à Saint-Brieuc dans les Côtes-d'Amor (22), à la résidence Château de la Roche à Saint-Gervais-sur-Mare dans l'Hérault (34) et à la résidence Hotélia à Rouen Saint Sever en Seine-Maritimes (76).

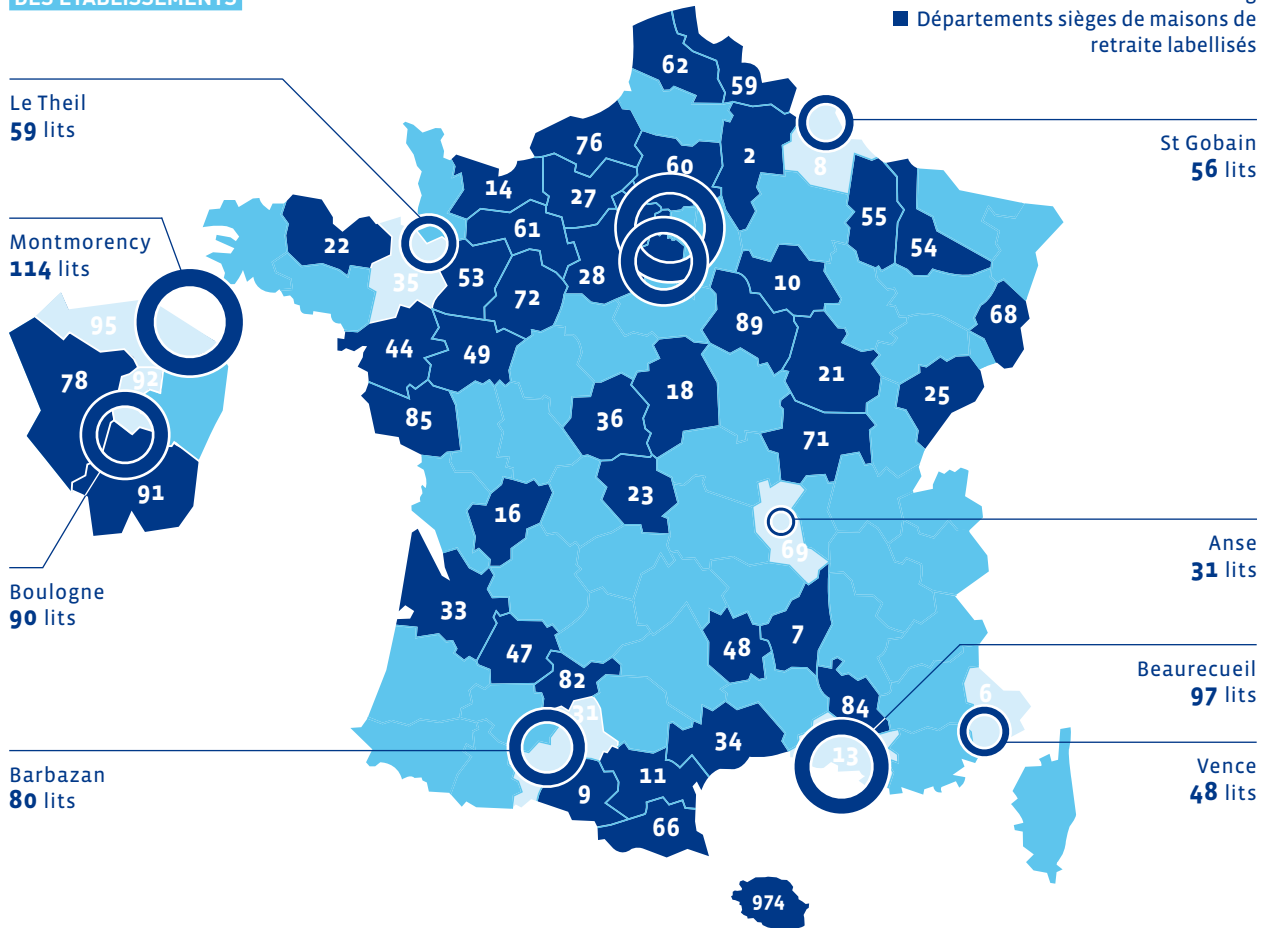
› **le film « Le Noël du Poilu »** présenté à la maison de retraite labellisée « Les Amaltes » à Chatenoy-le-Royal en Saône et Loire (71).

› **l'exposition « Désobéir pour sauver »** présentée à l'espace gérontologique les Quatre Saisons à Pont-Audemer (27).

# Le réseau des maisons de retraite <sup>01</sup>

## CAPACITÉ D'ACCUEIL ET LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS

■ Départements sièges de maisons de retraite de l'Onacvg  
■ Départements sièges de maisons de retraite labellisés



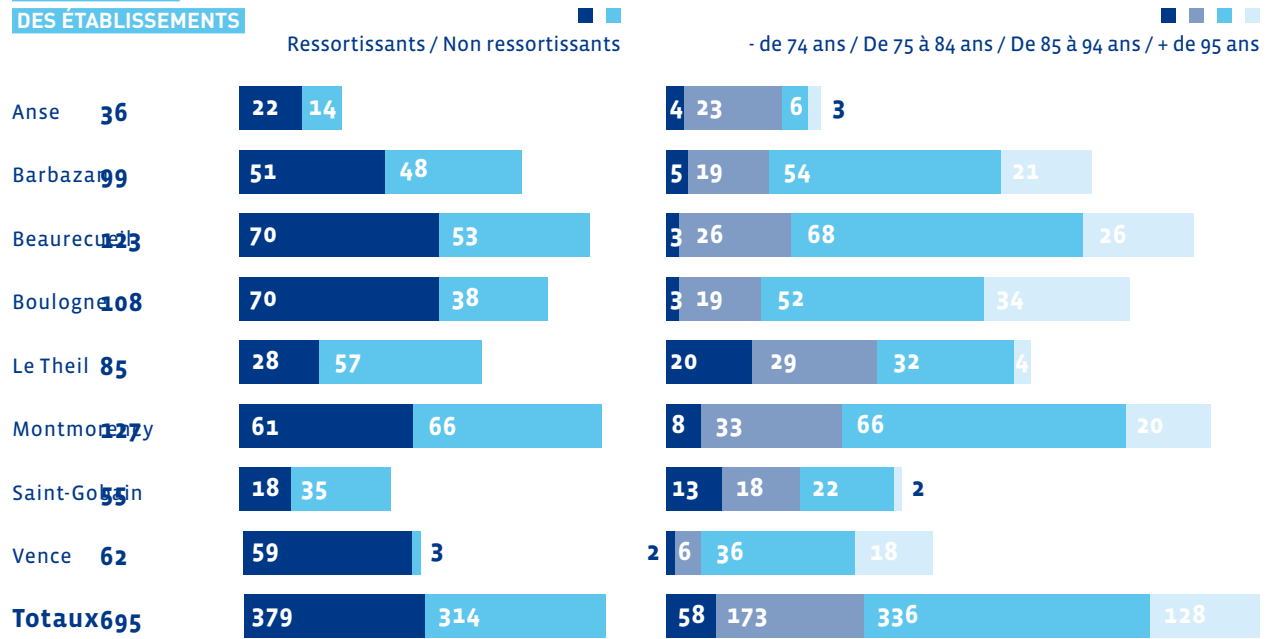
## CAPACITÉ D'ACCUEIL PRÉVISIONNELLE

Maisons de retraite	Nombre de journées prévisionnelles	Nombre de journées réalisées	Taux d'occupation	Nombre moyen de lits occupés	Capacité d'accueil prévisionnelle
Anse	15 915	10 914	69 %	30	44
Barbazan	26 839	26 703	99 %	73	74
Beaucueuil	33 989	33 928	100 %	93	93
Boulogne	32 850	32 809	100 %	90	90
Le Theil	20 157	19 520	97 %	53	55
Montmorency	39 375	34 988	89 %	96	108
St Gobain	18 672	17 832	96 %	49	51
Vence	16 810	17 597	105 %	48	46
<b>Total</b>	<b>204 607</b>	<b>194 291</b>	<b>95 %</b>	<b>532</b>	<b>561</b>

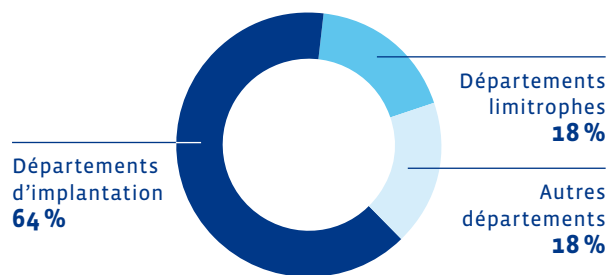
Nombre de journées prévisionnelles : nombre de lits disponibles x 365 jours

# Les résidents <sup>02</sup>

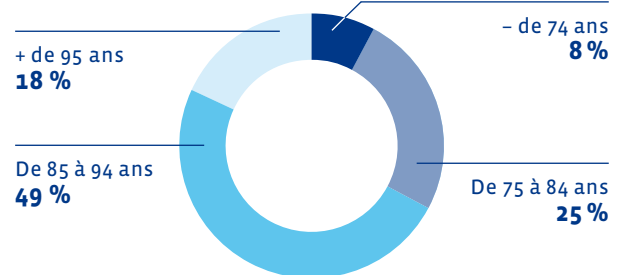
## LA POPULATION DES ÉTABLISSEMENTS



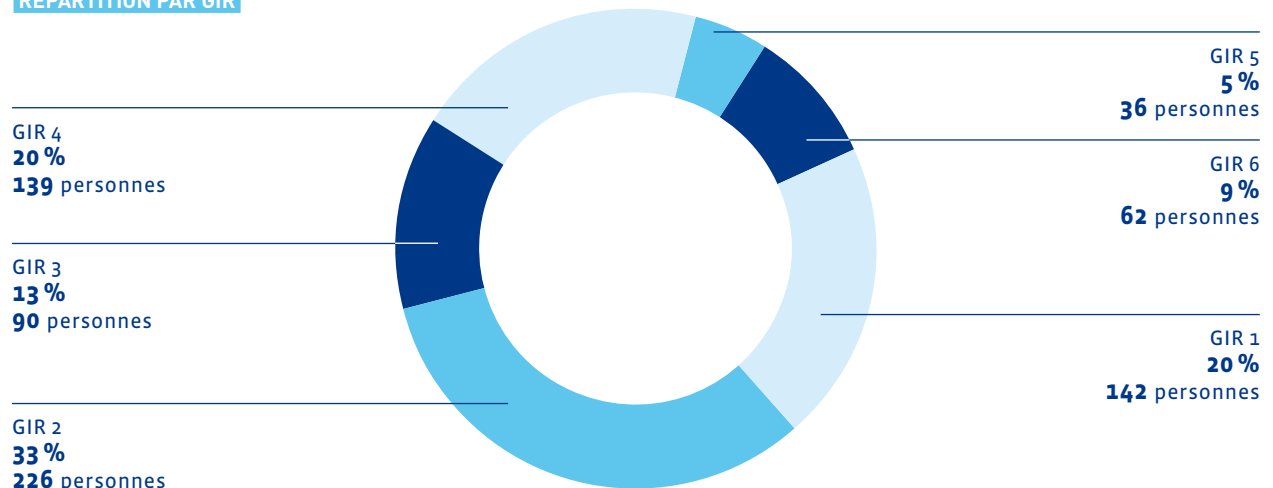
## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES RÉSIDENTS <sup>03</sup>



## ÂGE DES RÉSIDENTS



## RÉPARTITION PAR GIR



A



B



C



D



E



A. Maison de retraite de l'Onacvg, « Le Rouvray », à Boulogne-Billancourt (92)

B. Maison de retraite de l'Onacvg, « Paul Oddo », à Barbazan (31)

C. Cérémonie de labellisation de la maison de retraite du COSAC dans la Nièvre (58)

D. Séance intergénérationnelle de jeux « Wii » dans une maison de retraite de Fournels (48)

E. Séance de jeux « Wii » dans une maison de retraite ORPEA de Troyes (10)

A



B



C



D



A. Le Préfet Rémy Enfrun et le Général Park, président de l'association des anciens combattants sud coréens

B. Réunion de travail entre les assistantes sociales de la Fondation Hassan II et la direction générale de l'Onacvg

C. Réunion de travail entre les assistantes sociales de la Fondation Hassan II et les anciens combattants marocains d'un foyer de l'Hérault (34)

D. Les participants au congrès international organisé à Séoul (Corée du Sud) des organismes en charge des anciens combattants

# action internationale

**L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg) a pour vocation d'offrir une prise en charge de proximité et de réaliser des actions de mémoire au profit de ses ressortissants hors de nos frontières. Il s'implique aussi dans des expertises au profit, notamment, de pays en post crise. En outre ses services et établissements, notamment frontaliers, s'impliquent dans des activités bilatérales ou multilatérales, européennes ou internationales.**

## La solidarité

> PHOTOS B ET C

L'Onacvg intervient chaque année en faveur de ses ressortissants de l'étranger en situation nécessitée par l'intermédiaire des ambassades et consulats de France mais aussi, pour les États qui comptent un nombre significatif de ressortissants, par l'intermédiaire des Offices des anciens combattants conventionnés (dans 11 états africains et à Madagascar) et de l'Office des anciens combattants de Pondichéry, à qui l'Onacvg accorde une subvention d'action sociale et de fonctionnement, votée par le Conseil d'administration.

Au titre de l'exercice 2010, le champ des interventions sociales de l'Onacvg en faveur des ressortissants de l'étranger se traduit par plus de 9 530 aides financières diligentées dans 47 pays pour un montant total de 0,953 M d'euros.

Cette action sociale internationale ne se manifeste pas uniquement sous une forme financière. Le partenariat mis en place, durant le mois de septembre dernier, avec la Fondation Hassan II chargée des œuvres sociales en faveur des militaires et anciens combattants marocains permet d'illustrer ces propos. Cette Fondation s'est fixée pour mission principale l'amélioration de la prise en charge médico-sociale de ses ressortissants. Dans ce cadre, la Fondation Hassan II a mandaté deux collaboratrices, assistantes sociales, chargées de venir en France étudier, sur le terrain, la problématique du rapatriement des anciens combattants marocains résidant actuellement dans les foyers Adoma (ex Sonacotra). Pendant plus d'un mois, en septembre et octobre derniers, les deux

représentantes de la Fondation ont ainsi pu rendre visite aux anciens combattants marocains présents dans les foyers Adoma des départements de l'Oise, de l'Eure-et-Loir, de la Haute-Vienne, de la Gironde, des Pyrénées Orientales, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône et de la Drôme. Elles ont, tout d'abord, été reçues à la direction générale de l'Onacvg, où elles ont présenté leur institution, ses principaux objectifs et la problématique du rapatriement, objet de leur déplacement en France. L'Onacvg, en lien étroit avec l'Adoma, a alors mis son réseau départemental à la disposition de cette mission. Les directeurs des services départementaux de l'Office, accompagnés parfois de leur assistant(e) de service social, ont accueilli les assistantes sociales au fil de leurs déplacements et participé aux réunions organisées dans les différents foyers visités. Les services de l'Onacvg ont ainsi pu présenter l'action sociale mise en œuvre en faveur de ces ressortissants marocains et, pour certains, prendre connaissance de leur situation et identifier leurs besoins.

## La mémoire

Depuis quelques années, le développement des initiatives de « mémoire partagée » est une composante essentielle de la politique de mémoire de l'Onacvg. Ces initiatives visent à établir ou à renforcer des liens entre les états acteurs des conflits du XX<sup>e</sup> siècle et à transmettre un passé commun aux jeunes générations pour promouvoir la paix durable entre les peuples.

En 2010, cela s'est notamment traduit par la visite de la maison de Charles de Gaulle à Lille et du musée de l'Opération Dynamo à Dunkerque pour de jeunes français et belges. Cette action a été co-organisée par le service départemental du Nord.

# La coopération

## DES ÉCHANGES AVEC DES PAYS EN SORTIE DE CRISE OU CHERCHANT À APPROFONDIR LEURS SAVOIR-FAIRE DANS LA PRISE EN COMPTE DE LEURS ANCIENS COMBATTANTS

Ainsi, depuis septembre 2010, l'Onacvg a reçu des représentants originaires d'Australie, d'Israël, du Danemark et d'Irlande.

### ▼ UN TEMPS FORT D'ÉCHANGE AVEC LA CORÉE > PHOTOS A ET D

Il a aussi pris part aux commémorations du 60<sup>e</sup> anniversaire de la résolution n°83 de l'ONU du 27 juin 1950, qui ont marqué un temps fort de la coopération entre la France et la Corée. Cette résolution, prise à la suite de l'offensive de la Corée du Nord contre la République de Corée, enjoignait aux pays membres de l'ONU d'apporter à la République de Corée toute l'aide nécessaire pour repousser les assaillants et rétablir dans cette région la paix et la sécurité internationales. La France, déjà engagée en Indochine, avait alors envoyé le bataillon français de l'ONU commandé par le général Monclar. Dans ce cadre, du 25 au 30 août derniers, une nouvelle édition du séminaire international, organisé par le ministère des patriotes et des anciens combattants de la République de Corée, s'est déroulée à Séoul. Ce «workshop» rassemblait les organismes en charge des anciens combattants, et victimes de guerre des États-Unis, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines et de la France. Deux thèmes étaient au cœur des débats : la coopération entre les secteurs publics et privés dans la délivrance de services aux anciens combattants et victimes de guerre, d'une part, les relations entre les associations patriotiques et les services administratifs chargés de leurs droits, d'autre part.

La délégation française était composée de deux personnes : le chef du département de la communication de l'Onacvg et un représentant du monde associatif patriotique français. Ce type d'événement permet des échanges concrets entre pays et les informations partagées peuvent servir de tremplin pour améliorer le service rendu à tous les anciens combattants et victimes de guerre.

Dans la foulée des commémorations organisées dans le cadre de ce 60<sup>e</sup> anniversaire, M. Hubert Falco, Secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants, a reçu M. Yang Kim, ministre des patriotes et des anciens combattants de la République de Corée, début octobre 2010.

Enfin, fin octobre, le Préfet Rémy Enfrun, a reçu,

à son tour, une délégation coréenne emmenée par le Général Park, président de l'association nationale des anciens combattants de la République de Corée. Lors de cette rencontre, le Général Park a tenu à rappeler le lien fort existant entre les deux pays, lien renforcé aujourd'hui par l'ouverture d'une antenne française, à Paris, de l'association coréenne.

## DES COOPÉRATIONS DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT

### ▼ LE PROGRAMME @SETERA

Conduit dans le cadre du programme européen Leonardo «E-Learning», ce projet vise à développer des contenus d'apprentissage à distance, accessibles et sans barrières, destinés à la formation de tuteurs/trices réinsertion et d'apprenants «euro-employés de bureau». Il associe l'Europäischen Berufsbildungswerk (EURO-BBW, Allemagne), l'école de reconversion professionnelle de l'Onacvg Jean Moulin de Metz (France) et l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH Belgique).

### ▼▼ LES PROGRAMMES GRUNDTVIG-ÉDUCATION ET LEONARDO

Trois programmes européens ont été mis en œuvre en 2010 par l'école de reconversion professionnelle de l'Onacvg de Soisy-sur-Seine, dont l'expérience sur les actions européennes remonte à 1993.

#### > Le programme Leonardo-mobilité

Dans le cadre de ce programme, des stages sont recherchés à l'étranger par la chargée d'insertion ; dix stagiaires ont pu en bénéficier : les graphistes en Belgique ou au Royaume - Uni, les Bac Pro Service «Accueil, Conseil, Tourisme» en Angleterre et en Irlande, les stagiaires «Bâtiments» en Allemagne, au Portugal ou en Italie. Ces actions peuvent être montées grâce à un cofinancement entre l'école et l'Union européenne.

#### > Le programme Grundtvig – partenariat éducatif

Dans le cadre de ce programme, un projet sur «L'Éducation à la santé et la prévention des comportements addictifs chez les adultes en reconversion professionnelle» a débuté en septembre 2008 et s'est achevé en Août 2010.

Il s'agissait de :

- > Sensibiliser les personnels, enseignants et stagiaires aux problèmes liés aux addictions.
- > Produire des événements au niveau européen : organisation de la Journée européenne de la Santé le même jour dans tous les pays partenaires, conférences, concours de slogans et d'affiches sur le thème des addictions.
- > Créer un module pédagogique faisant partie intégrante de la préformation.



Quatre partenaires européens y ont été associés : Higher Rhythm de Doncaster (Royaume Uni), Direccion de Trafico de Malaga (Espagne), Altinova de Yalova (Turquie) et Ladapt Essonne Evry (France).

En 2010, un groupe de travail constitué du pôle médico-social (infirmière, assistante sociale, psychologue, médecin), du pôle pédagogique (quelques enseignants) et des chargées d'emploi de l'école de reconversion professionnelle de Soisy-sur-Seine a travaillé sur la mise en place d'une nouvelle organisation, avec de nouveaux outils et de nouveaux partenariats, permettant d'améliorer nos pratiques inscrites dans le Plan d'amélioration de la qualité 2011.



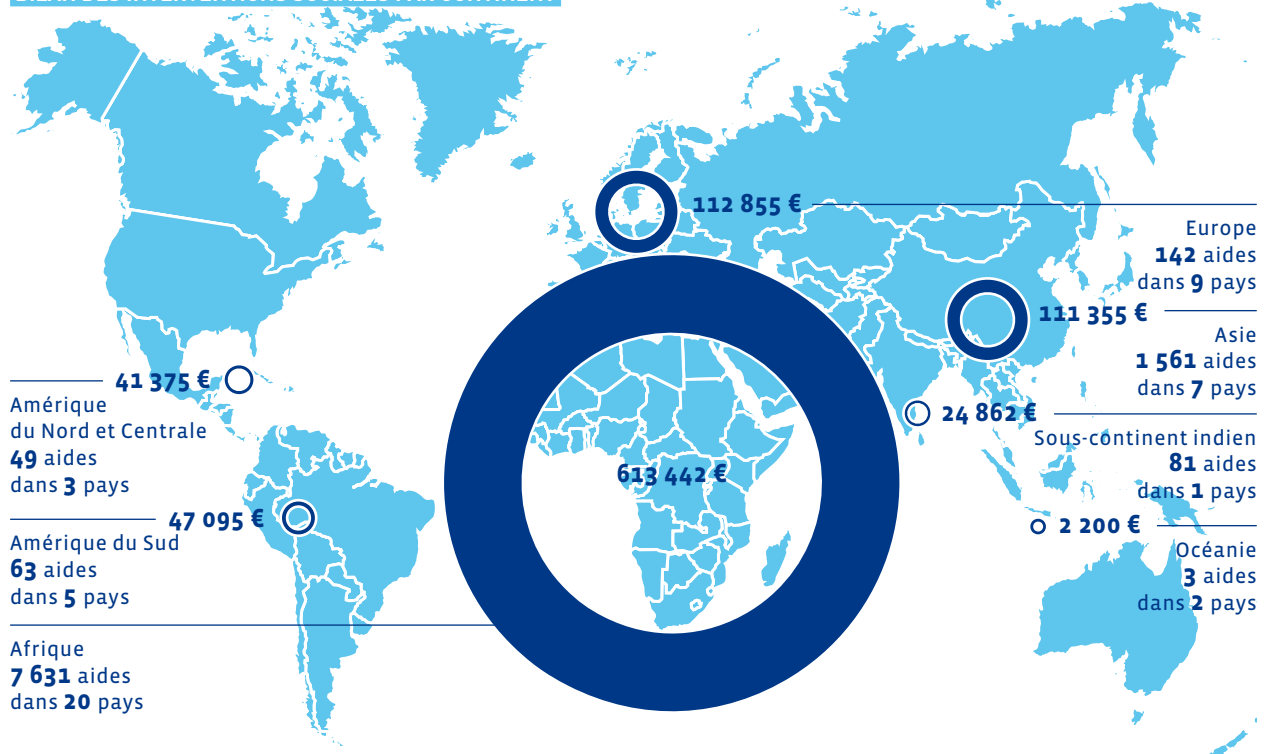
#### **LE PROGRAMME TRANSFRONTALIER INTERREG IV**

L'école de reconversion professionnelle de l'Onacvg de Roubaix a poursuivi son implication dans ce projet initié en 2007 en coopération avec le centre de formation et de réadaptation professionnelle de Tournai (Belgique). Les nombreuses activités de l'année 2010, se sont articulées autour de quatre thèmes :

- › la mobilité européenne de la personne en situation de handicap : rencontres/information des acteurs institutionnels (DIRECCTE, Eurométropole, ARS, conseil général, MDPH, AWIPH),...
- › la dynamique d'insertion professionnelle et sociale : rencontre avec des employeurs, visites d'entreprises, participation aux salons transfrontaliers de l'emploi,...
- › les activités de recherche et développements pédagogiques : cours commun sur les énergies renouvelables, création d'une entreprise d'entraînement pédagogique,...
- › un axe information, communication et événementiel : création de supports de communication, participation à des manifestations (dont l'ouverture du centre de préorientation de Valenciennes),...

# Le partenariat international

## BILAN DES INTERVENTIONS SOCIALES PAR CONTINENT



# gestion

**LE CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS**

**RÉFLEXION STRATÉGIQUE  
SUR LES MODALITÉS DE GESTION  
DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX  
DE L'OFFICE**

**BUDGET**

**PERSONNEL**

**INFRASTRUCTURES, ARCHIVAGE,  
MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE D'ACHAT  
ET INFORMATIQUE**



Pour assurer ses différentes missions, au quotidien et au plus près des besoins de ses 3,5 millions de ressortissants, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre dispose de moyens financiers et humains dont il s'emploie à optimiser la gestion pour atteindre son objectif majeur : la qualité du service rendu aux ressortissants.

# le contrat d'objectifs et de moyens

## Deuxième année de la mise en œuvre du contrat d'objectifs et de moyens (COM)

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre a poursuivi en 2010, pour la deuxième année, la mise en œuvre de son contrat d'objectifs et de moyens (COM) pour la période 2009-2013, qui a été approuvé par son conseil d'administration le 27 janvier 2009 après avoir reçu l'agrément du Ministre du budget, des comptes publics et de la Fonction publique.

### LE TRAVAIL EFFECTUÉ EN 2010 A PORTÉ SUR LES TROIS AXES PRINCIPAUX DU COM



#### FERMETURE DES PREMIÈRES DIRECTIONS INTERDÉPARTEMENTALES DES ANCIENS COMBATTANTS

Avec cette fermeture, le rôle d'interlocuteur de proximité du monde combattant de l'Office s'est renforcé. Des missions jusque-là exercées par le ministère de la défense lui ont été transférées (l'entretien des nécropoles nationales et Hauts-lieux de mémoire, l'instruction des demandes de mentions « Mort pour la France » et « Mort en déportation », l'instruction des demandes d'indemnisation des victimes des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale, le traitement des demandes relatives à tous les statuts générationnels et l'instruction des demandes de retraite du combattant). Les effectifs correspondants ont été transférés à l'Office. Par ailleurs, l'Onacvg a accompagné le transfert des missions des DIAC fermées en 2010 en matière de pensions militaires d'invalidité en prenant en charge l'information de premier niveau pour les demandeurs et la réception

des demandes de pension. Des formations ont été mises en place pour les agents des services départementaux en liaison étroite avec la sous-direction des pensions de la direction des ressources humaines du ministère de la défense en charge de l'instruction de ces dossiers.

Les services départementaux ont aussi contribué à l'information et à l'orientation des ressortissants et des professionnels de santé dans le domaine des soins médicaux gratuits et de l'appareillage transférés à la caisse nationale militaire de sécurité sociale et au service de santé des armées.



#### POURSUITE DE LA MODERNISATION DES PROCÉDURES, DES OUTILS ET DE LA RÉDUCTION DE SES EFFECTIFS

La commission nationale de la carte du combattant, installée en juin 2010, s'est substituée aux commissions départementales. Une application de gestion nationale des demandes de cartes et titres a été déployée dans tous les services départementaux.

Le non remplacement de certains départs et la réorganisation de la filière mémoire, qui s'est traduite par la suppression des postes de délégués à la mémoire combattante et à la création d'un nombre moindre de postes de coordonnateurs mémoire et communication, ont permis de poursuivre les réductions d'effectifs au siège et dans les services départementaux. Fin 2010, les effectifs s'établissent à 627,9 agents équivalents temps plein travaillé (ETPT), donc à un niveau proche de la cible fixée à l'échéance du COM (636 ETPT).



#### POURSUITE DE LA PRÉPARATION DU TRANSFERT DE LA GESTION DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (ÉCOLES DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE ET MAISONS DE RETRAITE) À UNE FONDATION

L'Office a soumis à son conseil d'administration un projet de loi élaboré en liaison avec les services du ministère de la défense, relatif à la création de la fondation mémoire et solidarité du monde combattant, à laquelle devrait être transférée la gestion directe des écoles de reconversion professionnelle et des maisons de retraite de l'Onacvg.

# réflexion stratégique sur les modalités de gestion des établissements médico-sociaux de l'Office

## La problématique

---

Au début de l'année 2008, le Secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants demandait à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg) de mettre sur pied avec les directions concernées du ministère de la défense un groupe de travail pour lui faire des propositions d'évolution des modalités de gestion de l'ensemble des établissements médico-sociaux gérés par l'Office.

### ▼ UNE RÉFLEXION MOTIVÉE PAR DIFFÉRENTS FACTEURS

- › le nombre des ressortissants de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg) accueillis dans les écoles de reconversion professionnelle de l'établissement public est très faible, ce qui a conduit la Cour des comptes à s'interroger sur la légitimité de l'Office à gérer ces établissements ;
- › un certain nombre d'associations du monde combattant gèrent des établissements du même type que ceux de l'Onacvg ou d'un type voisin. Certaines souhaiteraient pouvoir confier leurs établissements à l'Onacvg ;
- › alors que l'Office ne peut recourir à l'emprunt, la mise aux normes en vigueur et l'adaptation à la demande des écoles de reconversion professionnelle et des établissements d'hébergement pour personnes âgées handicapées nécessitent la mobilisation de sommes très importantes.



### LES CRITÈRES

- › donner toute sa place au monde combattant ;
- › permettre l'accueil d'établissements et de personnels de droit public et de droit privé ;
- › avoir des capacités de ressources propres et un accès à l'emprunt.

## Les hypothèses étudiées par le groupe de travail ministère de la défense /Onacvg au premier semestre 2008

---

De très nombreuses solutions furent étudiées, mais seule la création d'une fondation permettait de disposer d'une comptabilité de droit privé et de **REmplir les trois**

### CRITÈRES PRÉCITÉS :

- › le monde combattant peut y avoir toute sa place, et même une place majoritaire, comme s'y est engagé le Secrétaire d'État ;

- › elle peut accueillir aussi bien les établissements de l'Office que ceux du monde associatif en garantissant à tous les personnels le maintien de leur statut ;
- › elle peut disposer de ressources propres, sous forme de dons et legs et en faisant appel à la générosité publique.
- › elle a accès à l'emprunt parce qu'elle peut apporter des biens en garantie et se tourner vers des organismes bancaires spécialisés dans le financement des activités du secteur privé non lucratif ;
- › son régime financier et comptable est de droit privé.

C'est cette option qui a été proposée en juillet 2008 au Secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants. Ce dernier l'a validée et a demandé son approfondissement. Le principe de la création de cette fondation a été inclus dans le contrat d'objectifs et de moyens de l'Office, approuvé le 27 janvier 2009 par le conseil d'administration.

## La Fondation mémoire et solidarité du monde combattant

---

La majorité, voire dans un premier temps la totalité, des apports à la fondation étant des apports publics, la fondation ne peut être créée en simple application de la loi de 1987 et nécessite une loi spécifique. Ce même vecteur législatif doit en outre garantir la situation des personnels. Les services de l'Office et du ministère de la défense ont donc élaboré un projet de loi qui a pu être transmis au secrétariat général du gouvernement au mois d'avril 2010.

## L'audit de gestion des écoles de reconversion professionnelle

---

La trésorerie des établissements, et notamment celle des écoles de reconversion professionnelle, est insuffisante pour envisager de les transférer en l'état à la fondation. Le Ministre de la défense et des anciens combattants a donc demandé un audit de la gestion des écoles à la cellule d'audit interne du secrétariat général pour l'administration. Les conclusions de cet audit sont attendues pour le courant du mois d'avril 2011.

## Le projet associatif

---

Bien que l'Office soit un établissement public, il se doit, en tant qu'organisme gestionnaire d'établissements médico-sociaux, d'avoir un « projet associatif » qui serve de cadre aux dix-sept « projets d'établissement ». Pour donner au « projet associatif » de l'Office une forte dimension participative, il a été demandé à chaque établissement d'analyser ses points forts et ses points faibles, de définir ses marges de progression et de rédiger son projet local.

En outre, les différents établissements ont été invités à mener une réflexion sur les valeurs à partager et un socle d'organisation pour promouvoir une culture commune. Les modalités d'élaboration de ce projet associatif diffèrent légèrement selon le type d'établissement :

### ▼ POUR LES ÉCOLES

Une équipe d'animation et de coordination regroupant des représentants de toutes les catégories de personnels et de toutes les écoles a été mise en place à la fin de l'année scolaire 2009-2010. Deux séries de réunions des personnels, l'une à l'automne 2010 et l'autre au printemps 2011, sont les temps forts de la démarche et constituent de véritables « états généraux des écoles ». Ces réunions sont animées par un « délégué opérationnel », ancien directeur d'une école. Dans chaque école, l'une de ces réunions se tient en présence du directeur général de l'Onacvg. Elles doivent aboutir à la rédaction du volet « écoles » du « projet associatif » avant la fin de l'année 2011.

### ▼▼ POUR LES MAISONS DE RETRAITE

Le groupe d'animation et de coordination a été installé le 9 septembre 2010. Il est constitué pour chaque maison de retraite d'un représentant des services administratifs ou techniques et d'un représentant des services paramédicaux. L'équipe d'animation et de coordination est le relais indispensable entre le niveau central et les établissements. Elle est notamment en charge d'organiser et d'animer, avec l'appui des directeurs, les débats attendus dans chaque établissement.

Le « délégué opérationnel » est un directeur de maison de retraite. La rédaction du volet « établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes » du « projet associatif » doit être clos en juillet 2011.

# budget

## Tendance générale de l'année 2010

Les moyens budgétaires de l'Onacvg pour la direction générale, les services départementaux et des collectivités d'outre-mer et le pôle d'entretien des sépultures de guerre et des hauts-lieux de mémoire ont augmenté de 32,7 % en 2010 en raison de l'abondement de la subvention d'État pour tenir compte du transfert de missions nouvelles en matière d'entretien des sépultures de guerre et des hauts-lieux de mémoire, notamment. Pour les maisons de retraite, ils ont augmenté de 5,6 % compte tenu d'une légère progression de leur taux d'activité. Pour les écoles de reconversion professionnelle, l'évolution est de +2,8 % en raison de la reprise de l'activité.

## L'exécution budgétaire en 2010

### LES MOYENS

> GRAPH 01

Pour le budget principal, **L'APPORT DU FINANCEMENT DE L'ÉTAT REPRÉSENTE 93 % DE L'ENSEMBLE AUQUEL S'AJOUTENT 7 % DE RESSOURCES PROPRES** > GRAPH 02.

Pour les maisons de retraite et pour les écoles de reconversion professionnelle, les produits d'activité représentent l'essentiel de leurs ressources.

### EN CE QUI CONCERNE LE BUDGET PRINCIPAL

> La subvention de l'État a augmenté pour tenir compte des transferts de mission en matière d'entretien des sépultures de guerre et des hauts-lieux de mémoire, des cartes et titres et des indemnités (+19,3 M€). Des subventions exceptionnelles pour accompagner la mise en œuvre du volet « modernisation des procédures et des outils et accueil des centres d'expertises médicales et commissions de réforme » (1,5 M€) et une subvention exceptionnelle pour le financement d'une opération mémoire en partenariat avec la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (0,955 M€)

ont aussi abondé les recettes du budget principal en 2010. > En 2010, la subvention d'action sociale a été de 19,6 M€ dont 5 M€ pour financer l'allocation différentielle de conjoint survivant.

### EN CE QUI CONCERNE LES BUDGETS ANNEXES

> On constate une augmentation des recettes des écoles de reconversion professionnelle de 2,8 % due essentiellement à une augmentation du taux de fréquentation et au relèvement du prix de journée accordé par les agences régionales de santé compétentes pour deux établissements. > On constate, pour les maisons de retraite, une progression des recettes de 5,6 % due essentiellement à un meilleur taux d'occupation.

### LES EMPLOIS

> GRAPH 03

### EN CE QUI CONCERNE LE BUDGET PRINCIPAL

> **Globalement, les charges** s'établissent à 84,5 M€ en 2010, en augmentation de 35 % par rapport à 2009, ce qui s'explique par le transfert de nouvelles missions et des effectifs associés, en matière d'entretien des sépultures de guerre et hauts-lieux de mémoire, d'indemnités et de cartes et titres notamment.

> **Le poste personnel** est de 44,9 M€. Son augmentation s'explique essentiellement par les transferts de mission et d'effectifs mais aussi, à la marge par la hausse du taux des pensions civiles de 60,76 % à 62,14 % et par l'augmentation de la valeur du point fonction publique.

> **Les dépenses de fonctionnement** ressortent à 17,3 M€, soit un doublement par rapport à 2009 compte tenu des transferts de mission et des dépenses liées à la mise en œuvre du contrat d'objectifs et de moyens en matière de modernisation des procédures et des outils.

> **Les dépenses d'action sociale** de l'Onacvg (20,3 M€) augmentent de 1,2 M€ par rapport à 2009. Les dépenses au titre de l'allocation différentielle en faveur de conjoints survivants s'établissent à 5,065 M€.

> **Les dépenses de Mémoire** (1,9 M€) augmentent de 1,4 M€, ce qui s'explique notamment par le partenariat avec la DMPA sur le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin.

> **Le transfert de nouvelles missions** en matière de péculés et de voyages sur les tombes entraîne une dépense de 75 126 €.





**EN CE QUI CONCERNE LES BUDGETS  
ANNEXES DES ÉCOLES DE RECONVERSION  
PROFESSIONNELLE**

- › Globalement, les charges s'établissent à 34,1 M€ en 2010.
- › Le poste « personnel » est de 22,8 M€. Il augmente de 1,7 % par rapport à 2009 du fait du relèvement du taux des pensions civiles et d'une augmentation d'activité qui entraîne l'accroissement du nombre d'heures d'enseignement dispensées.
- › Les dépenses de fonctionnement ressortent à 11,3 M€, soit une baisse de 2,8%, obtenue grâce à une bonne maîtrise de ces dépenses.

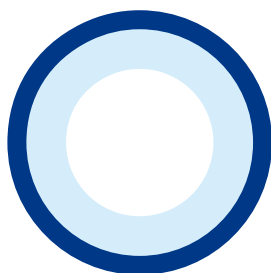


**EN CE QUI CONCERNE  
LES MAISONS DE RETRAITE**

- › Globalement, les charges s'établissent à 23,1 M€ en 2010.
- › Le poste personnel est de 13 M€. Son augmentation (+2,8 %) par rapport à 2009 s'explique principalement par l'augmentation du taux des pensions civiles et de la valeur du point fonction publique.
- › Les dépenses de fonctionnement ressortent à 10,1 M€, soit une hausse de 7% due à l'augmentation du coût des fluides et de différents contrats de sous-traitance (restauration, nettoyage,...).

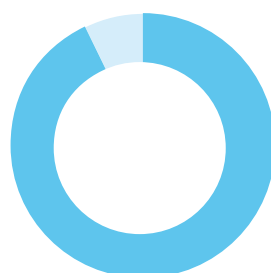
# Moyens <sup>01</sup>

## AUGMENTATION DES RESSOURCES



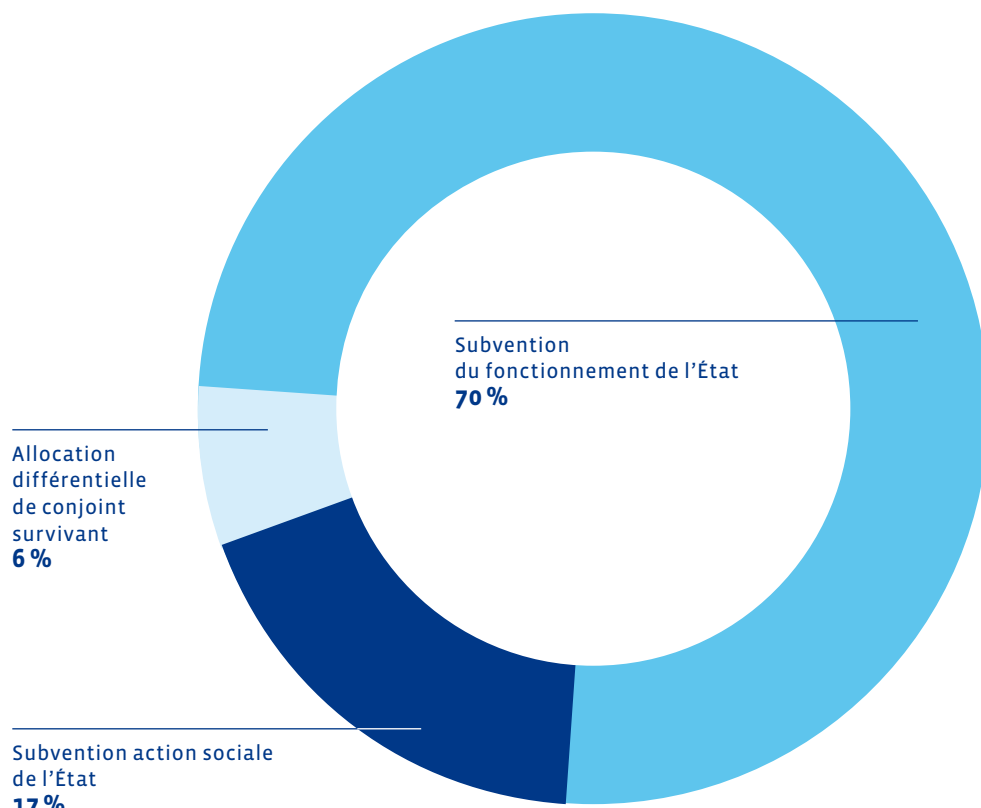
**+ 32,7 %**  
pour le pôle administratif

## LE FINANCEMENT DE L'ÉTAT <sup>02</sup>



**= 93 %** des ressources

## RÉPARTITION DES RECETTES POUR LE BUDGET PRINCIPAL



## RECETTES PAR NATURE ET EN MILLIONS D'EUROS

	Pôle administratif (Direction générale et services déconcentrés) <sup>1</sup>		Pôle réinsertion (9 ERP) <sup>2</sup>		Pôle hébergement (9 MR) <sup>3</sup>	
Subvention de fonctionnement de l'État	61,2	70 %				
Subvention d'Action sociale de l'État	14,6	17 %				
Allocation différentielle de conjoints survivants	5	6 %				
Ressources affectées (Bleuets, subv. C.T., D&L, DMPA, CNASEA...)	1,2	1 %	0,5	1,5	0	0 %
Produits de gestion (dont prod. exceptionnels)	5,2	6 %	0,1	0,3	0,6	2,7 %
Produits des participations E.R.P.			33,8	98,2		
Produits d'activité M.R.					21,5	97,3 %
<b>Sous total exploitation</b>	<b>87,2</b>		<b>34,4</b>		<b>22,1</b>	
Produits spécifiques Indemnisation	106,8					
<b>Total général</b>	<b>194,0</b>		<b>713,26</b>			

1. Direction générale et services départementaux et des collectivités d'outre-mer ou à statut particulier et pôle d'entretien des sépultures de guerre et hauts-lieux de mémoire. Ces opérations sont retracées dans le budget principal de l'Office depuis 2010.

2. 9 écoles de reconversion professionnelle (ERP).

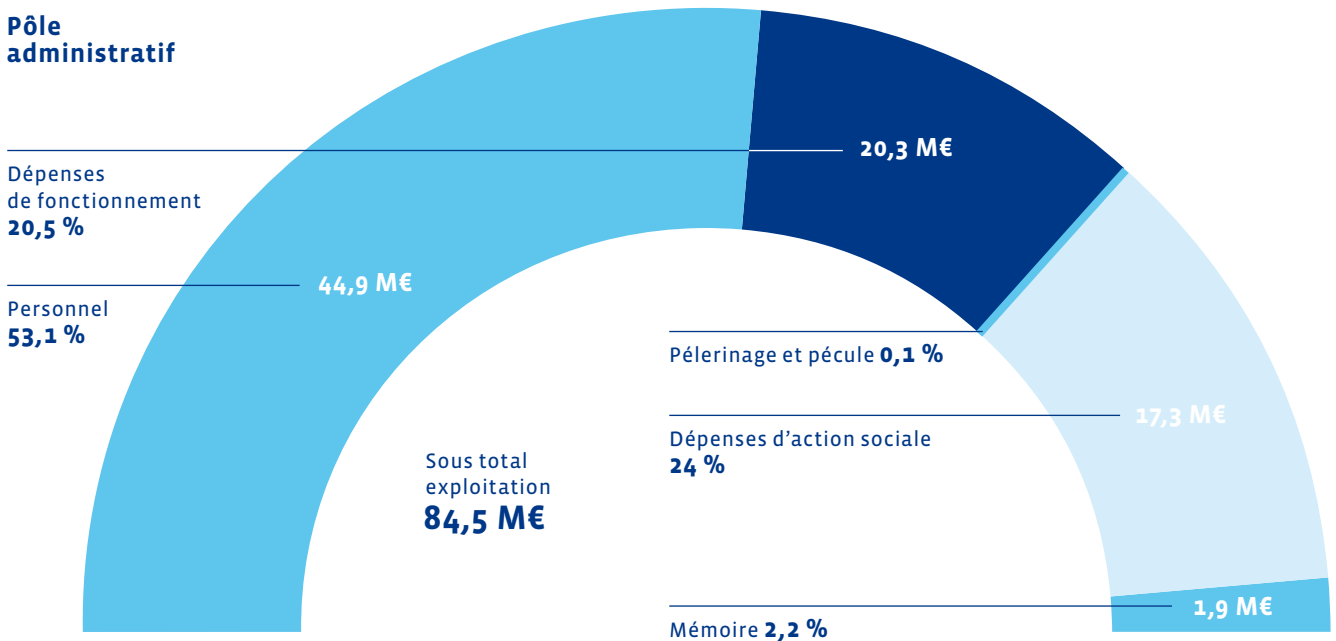
3. 8 maisons de retraite (MR).

Les agents titulaires de la maison de retraite de Carignan, dont la gestion a été transférée à la Croix-Rouge, sont rémunérés par l'Onacvg contre remboursement par la Croix-Rouge.

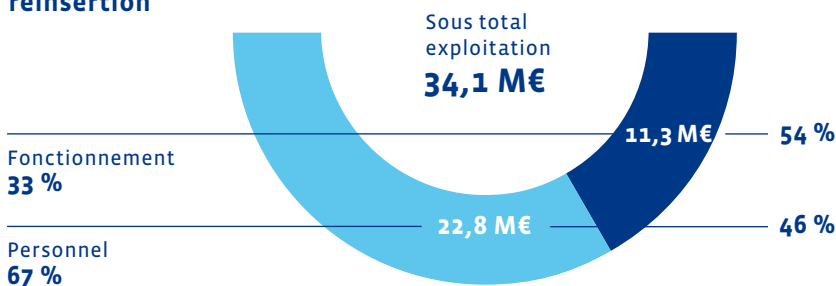
# Emplois <sup>03</sup>

## DÉPENSES PAR NATURE ET EN MILLIONS D'EUROS

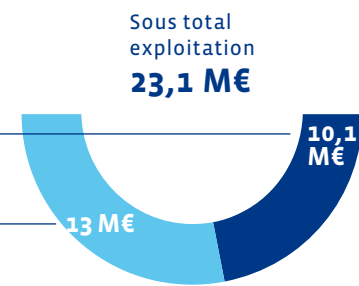
### Pôle administratif



### Pôle réinsertion



### Pôle hébergement



	Pôle administratif (Direction générale et services déconcentrés) <sup>1</sup>		Pôle réinsertion (9 ERP) <sup>2</sup>		Pôle hébergement (9 MR) <sup>3</sup>	
Dépenses de personnel	44,9	53,1 %	22,8	67 %	13	54 %
Dépenses de fonctionnement	17,3	20,5 %	11,3	33 %	10,1	46 %
Dépenses d'action sociale	20,3	24,0 %				
Dépenses de mémoire	1,9	2,2 %				
Dépenses de pèlerinage et pécule	0,1	0,1 %				
<b>Sous total exploitation</b>	<b>84,5</b>	<b>100 %</b>	<b>34,1</b>	<b>100 %</b>	<b>23,1</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> Direction générale et services départementaux et des collectivités d'outre-mer ou à statut particulier et pôle d'entretien des sépultures de guerre et hauts-lieux de mémoire. Ces opérations sont retracées dans le budget principal de l'Office depuis 2010.

<sup>2</sup> 9 écoles de reconversion professionnelle (ERP).

<sup>3</sup> 8 maisons de retraite (MR).

Les agents titulaires de la maison de retraite de Carignan, dont la gestion a été transférée à la Croix-Rouge, sont rémunérés par l'Onacvg contre remboursement par la Croix-Rouge.

# personnel

**Pour mener à bien ses missions, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg) dispose d'un personnel composé en grande majorité de fonctionnaires d'État, appartenant majoritairement à des corps du ministère de la défense. Ces agents se répartissent entre 100 services départementaux, 2 services en Polynésie Française et en Nouvelle Calédonie, 8 secteurs d'entretien des nécropoles nationales et hauts-lieux de mémoire animés par un pôle situé à Metz, 8 maisons de retraite, 9 écoles de reconversion professionnelle et le service central (siège).**

## Les effectifs

> GRAPH 01



### SIÈGE

Les effectifs du siège et des services départementaux et des collectivités d'outre-mer de l'Office s'établissent à 678 personnes physiques (634,6 ETPT) au 1<sup>er</sup> janvier 2010 contre 689 personnes physiques (629,25 ETPT) au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la réduction des effectifs programmée dans le contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2009-2013.



### ENTRETIEN DES NÉCROPOLES NATIONALES ET HAUTS-LIEUX DE MÉMOIRE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, 208 agents (206,5 ETPT) sont affectés à l'entretien des nécropoles nationales et hauts-lieux de mémoire. Ces agents assuraient précédemment cette même mission au sein des directions interdépartementales des anciens combattants (DIAC) de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS).



### ÉCOLES DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Les effectifs des écoles de reconversion professionnelle s'établissent à 428 personnes physiques (393,58 ETPT), soit une augmentation de 28 agents (13,64 ETPT) par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2009, conformément aux effectifs autorisés par les tutelles locales (délégations territoriales des agences régionales de santé).



### MAISONS DE RETRAITE

Les effectifs des maisons de retraite s'établissent à 310 personnes physiques (275,78 ETPT) au 1<sup>er</sup> janvier soit une augmentation de 8 agents (13,04 ETPT) par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2009, ce qui est conforme aux effectifs autorisés par les tutelles locales (délégations territoriales des agences régionales de santé et les conseils généraux). Il convient de rappeler que les personnels fonctionnaires de l'ancienne maison de retraite de l'Onacvg de Carignan, transférée à la Croix rouge française depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, demeurent gérés par l'Onacvg, en vertu d'une convention de mise à disposition contre remboursement. À ce titre, ils demeurent comptabilisés dans les effectifs de l'Office.

## LES PROMOTIONS

> GRAPH 02



### PLAN DE REQUALIFICATION AU TITRE DES ANNÉES 2009 ET 2010

Pour l'accès au corps des secrétaires administratifs du ministère de la défense. Il convient de préciser que le nombre de postes attribués aux employeurs est calculé au prorata des conditionnants classés en rang utile. Pour l'accès au corps des attachés d'administration du ministère de la défense, les critères de sélection en vue d'une nomination au titre du plan de requalification sont les suivants :

- › Tenir un poste à responsabilité de niveau A et encadrer du personnel ;
- › Être SACS depuis au moins 5 ans ;
- › Avoir été affecté sur 3 postes différents depuis l'entrée dans le corps des SA ;
- › Avoir réussi le concours d'entrée dans le corps des SA ;
- › Une moyenne d'âge des agents proposés de 51 ans.

## L'ABSENTÉISME

> GRAPH 03

Comme les années précédentes, l'absentéisme est demeuré proportionnellement plus élevé chez les agents des maisons de retraite occupant des fonctions paramédicales, ouvrières et de service. Ces agents sont plus exposés, notamment aux maladies professionnelles et aux accidents de service, en raison des tâches exercées.

# Effectifs <sup>01</sup>

## EFFECTIF

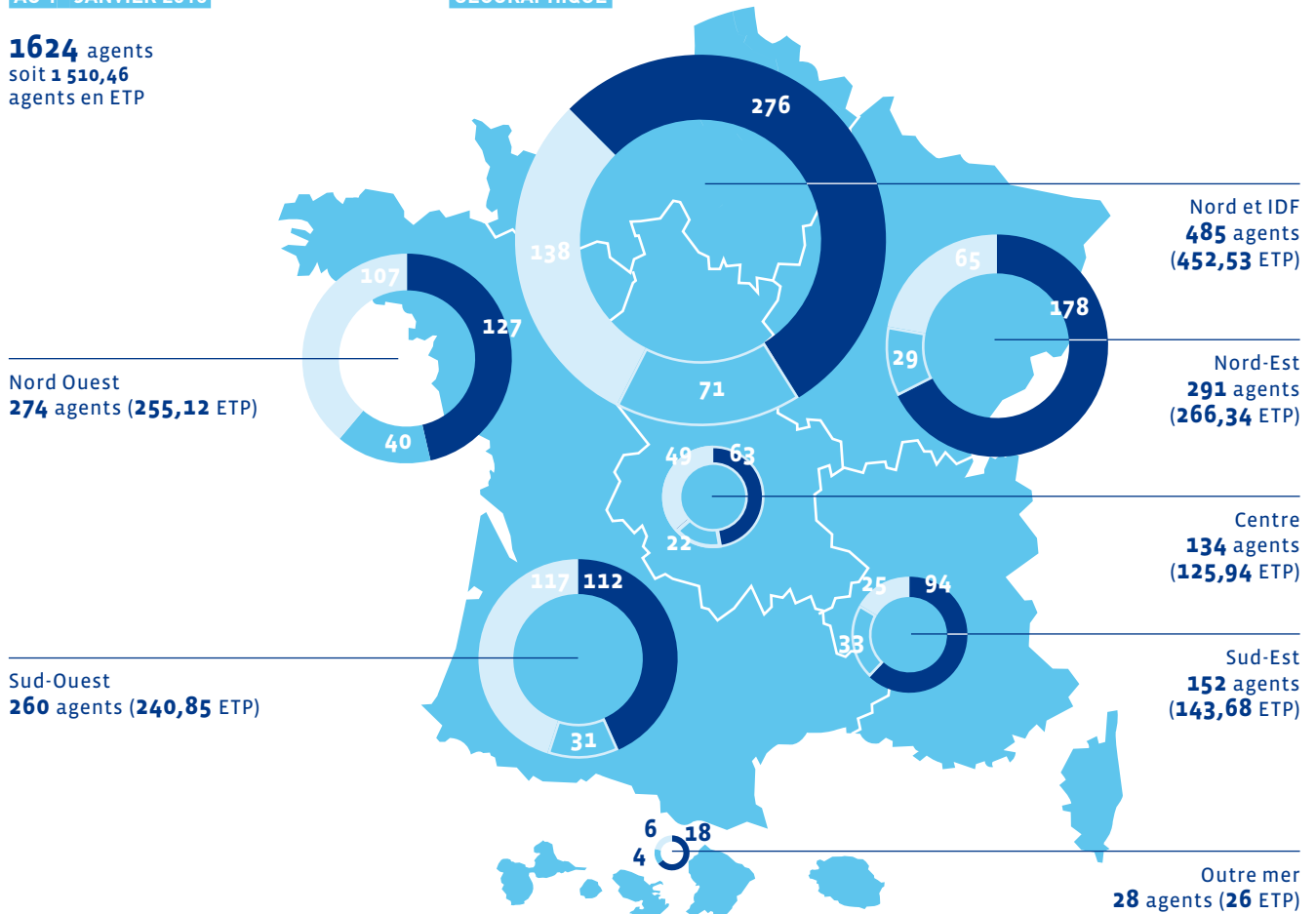
AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2010

**1624** agents  
soit **1 510,46**  
agents en ETP

## RÉPARTITION

GÉOGRAPHIQUE

■ ■ ■  
Cat.A. / Cat.B / Cat. C



## VENTILATION DES EFFECTIFS PAR ENTITÉ

Répartition fonctionnelle et par sexe au 01/01/2010 (personnes physiques)

	Cat. A	Cat. B	Cat C	Totaux
Direction générale	44	45	72	161
dont	F 21 H 23	F 29 H 16	F 56 H 16	F 106 H 55
Services départementaux et des collectivités d'outre-mer ou à statut particulier (SD)	158	112	247	517
dont	F 57 H 101	F 82 H 30	F 208 H 39	F 347 H 170
Pôle d'entretien des sépultures de guerre et Hauts-lieux de mémoire (Nécropoles nationales)	3	8	197	208
dont	F 2 H 1	F 1 H 7	F 41 H 156	F 109 H 87
Écoles de reconversion professionnelle (ERP)	277	27	124	428
dont	F 134 H 143	F 19 H 8	F 65 H 59	F 218 H 210
Maisons de retraite (MR)	25	39	246	310
dont	F 12 H 13	F 33 H 6	F 201 H 45	F 246 H 64
<b>Total</b>	<b>507</b>	<b>231</b>	<b>886</b>	<b>1 624</b>
	dont F 226 H 281	dont F 164 H 67	dont F 571 H 315	dont F 961 H 663

# Mouvements & promotions AU TITRE DE L'ANNÉE 2009 02

## PROMOTIONS AU CORPS SUPÉRIEUR

Filières	Corps, grades d'accueil	Choix ou Tour extérieur	Concours ONAC ou Défense <sup>1</sup>	Concours d'autres adm. <sup>01</sup>	Mesures statutaires	Total
Emplois supérieurs	Administrateur civil					
Filière administrative	Attaché administration	1				1
	Secrétaire adm. classe normale	7				7
	Adjoint administratif					
Filière technique	Ingénieur d'étude et de fabrication					
	Techn. du ministère de la défense	2				2
	Agent technique du ministère de la défense					
Filière socio-éducative	Conseiller techn. de service social					
	Assistant de service social					
Filière paramédicale	Cadre de santé					
	Infirmières					
	Aides soignantes					
<b>Totaux</b>		<b>10</b>				<b>10</b>

## PROMOTIONS AU GRADE SUPÉRIEUR DE SON CORPS

Filières	Grades de promotion	Effectifs promouvables au choix	Effectifs promus au choix	Effectifs promus par examen	Total promus	Ratios pro/ pro défense (chgt de grade)
Filière administrative	Attaché principal	42	2		2	7 %
	Secrétaire administratif classe exc.	20	4	1	5	9 %
	Secrétaire administratif classe sup.	36	4		4	10 %
	Adjoint administratif principal 1 <sup>re</sup> classe	83	9		9	10 %
	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe	57	7		7	10 %
	Adjoint administratif 1 <sup>re</sup> classe	26	6		6	25 %
Filière technique	Ingénieur divisionnaire d'études et de fabrication					11 %
	Technicien du minist. de la défense cl except					13 %
	Technicien du minist. de la défense cl sup	2				21 %
	Agent technique principal 1 <sup>re</sup> classe	17				25 %
	Agent technique principal 2 <sup>e</sup> classe	62	5		5	13 %
	Agent technique 1 <sup>re</sup> classe	58	12		12	30 %
Filière enseignante	P.E.R.P. HC (2009/2010)	130	6		6	Vacance
Filière socio-éducative	Assistant de service social principal	13	1		1	7 %
Filière paramédicale	Infirmière de classe supérieure	1				11 %
	Aide soignant cl except					NC
	Aide soignant cl sup	13				NC
<b>Totaux</b>		<b>560</b>	<b>56</b>	<b>1</b>	<b>57</b>	

## AU TITRE DE L'ANNÉE 2010

## PROMOTIONS AU CORPS SUPÉRIEUR

Filières	Corps, grades d'accueil	Choix ou Tour extérieur	Concours ONAC ou Défense <sup>1</sup>	Concours d'autres adm. <sup>01</sup>	Mesures statutaires	Total
Emplois supérieurs	Administrateur civil					
Filière administrative	Attaché administration	1				1
	Secrétaire adm. classe normale			CAPC prévue en mai 2011		
	Adjoint administratif					
Filière technique	Ingénieur d'étude et de fabrication					
	Techn. du ministère de la défense	2				2
	Agent technique du ministère de la défense					
Filière socio-éducative	Conseiller techn. de service social					
	Assistant de service social					
Filière paramédicale	Cadre de santé					
	Infirmières					
	Aides soignantes		11			11
<b>Totaux</b>		<b>3</b>	<b>11</b>			<b>14</b>

## PROMOTIONS AU GRADE SUPÉRIEUR DE SON CORPS

Filières	Grades de promotion	Effectifs promouvables au choix	Effectifs promus au choix	Effectifs promus par examen	Total promus	Ratios pro/ pro défense (chgt de grade)
Filière administrative	Attaché principal	44	1	2	3	7 %
	Secrétaire administratif classe exc.	27	4	1	5	9 %
	Secrétaire administratif classe sup.	61	3		3	10 %
	Adjoint administratif principal 1 <sup>re</sup> classe	91				10 %
	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe	64				13 %
	Adjoint administratif 1 <sup>re</sup> classe	22				25 %
Filière technique	Ingénieur divisionnaire d'études et de fabrication					11 %
	Technicien du minist. de la défense cl except					13 %
	Technicien du minist. de la défense cl sup	18	1		1	21 %
	Agent technique principal 1 <sup>re</sup> classe	17				25 %
	Agent technique principal 2 <sup>e</sup> classe	69	7		7	13 %
	Agent technique 1 <sup>re</sup> classe	38	12		12	25 %
Filière enseignante	P.E.R.P. HC (2009/2010)	123	5		5	Vacance
Filière socio-éducative	Assistant de service social principal	10	1		1	7 %
Filière paramédicale	Infirmière de classe supérieure	2				11 %
	Aide soignant cl except	7		1	1	NC
	Aide soignant cl sup	10		6	6	NC
<b>Totaux</b>		<b>603</b>	<b>34</b>	<b>6</b>	<b>40</b>	

# Mouvements

PLAN DE REQUALIFICATION AU TITRE DES ANNÉES 2009 & 2010

## ACCÈS AU CORPS DES SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

	Total postes à distribuer pour le ministère de la défense	Nominations ONAC	Nombre de postes au prorata des conditionnants
2008	44	1	0,67
2009	251	7	5,75
2010		CAPC mai 2011	

## ACCÈS AU CORPS DES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

	Total postes à distribuer pour le ministère de la défense	Nominations ONAC	Nombre de postes au prorata des conditionnants
2008	21	1	NC
2009	28	1	NC
2010	29	1	0,91

# Absentéisme <sup>03</sup>

		Maternité, paternité, adoption <sup>1</sup>	Congé de longue durée <sup>1</sup>	Longue maladie, grave maladie <sup>1</sup>	Congé ordinaire de maladie, dispo d'office <sup>1</sup>	Accidents de service, trajet, maladie profession- nelle	Total en jours <sup>1</sup>	Taux absen- téisme <sup>2</sup>	Nombre d'agents concernés <sup>3</sup>
Dir. g <sup>nale</sup>	2009	11	1 075	0	1 798	467	3 351	7,80 %	61
	2010	112	1 003	633	1 615,5	410	3 773,5	7,67 %	74
Serv. dx	2009	611	3 122	1 659	3 687	212	9 291	5,41 %	179
	2010	312	2 178	2 862	2 925	48	8 325	5,45 %	129
P nécr.	2009	0	0	0	0	0	0		0
	2010	177	730	973	850	195	2 925	4,25 %	32
MR	2009	1 413	1 199	1 134	5 572,5	660	9 978,5	10,19 %	181
	2010	1 658	458	1 397	5 777	196	9 486	9,13 %	155
ERP	2009	311	1 460	439	2 671	484	5 365	4,04 %	161
	2010	627	1 359	462	2 577,5	203	5 228,5	3,99 %	145
<b>Total</b>	2009	4 605	11 225	9 097	13 728,5	2 672	27 985,5	6,29 %	972
	2010	2 886	5 728	6 327	13 745	1 052	29 738	5,88 %	535

En jours, incluant les samedis, dimanches et jours fériés.

1. En pourcentage, sur une base de 320 jours par agent, incluant les samedis, dimanches et jours fériés, déduction faite des jours de congés et RTT.

2. Personnes ayant connu au moins un arrêt de travail

3. Personnes ayant connu au moins un arrêt de travail

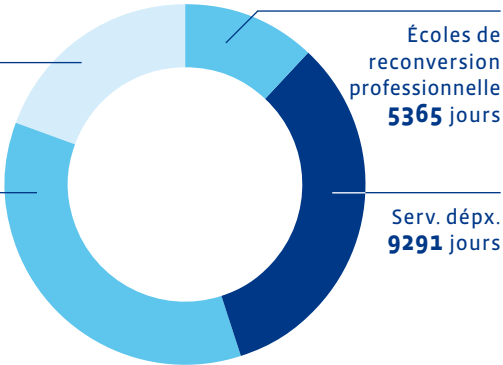


# Absentéisme <sup>03</sup>

**2009**

Direction générale  
**3351** jours

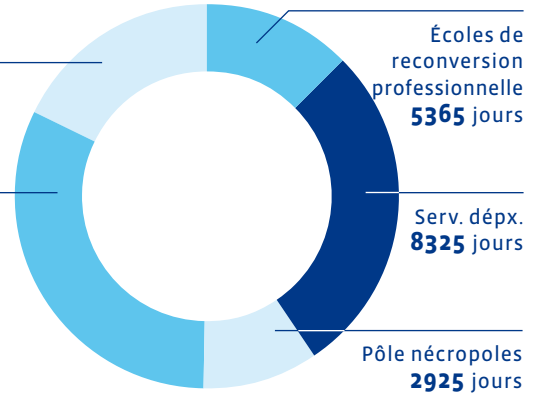
Maisons de retraite  
**9978,5** jours



**2010**

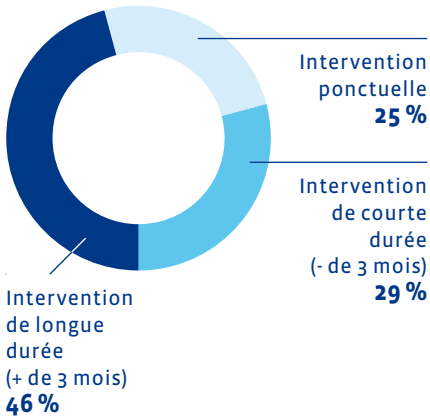
Direction générale  
**3773,5** jours

Maisons de retraite  
**9978,5** jours

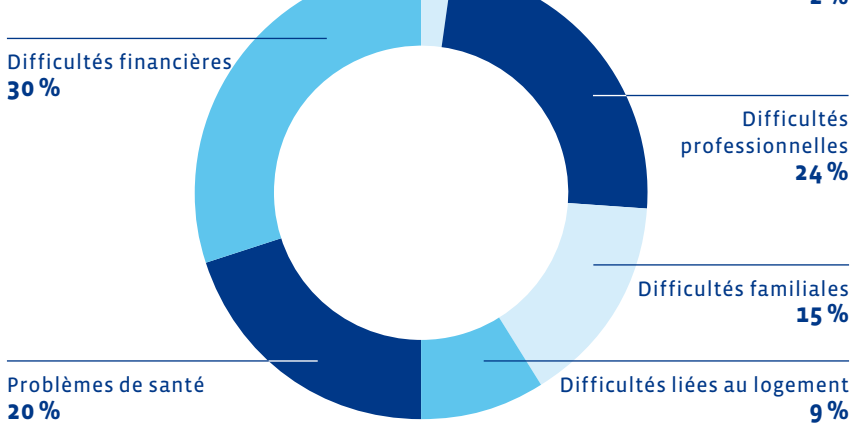


# Action sociale <sup>04</sup>

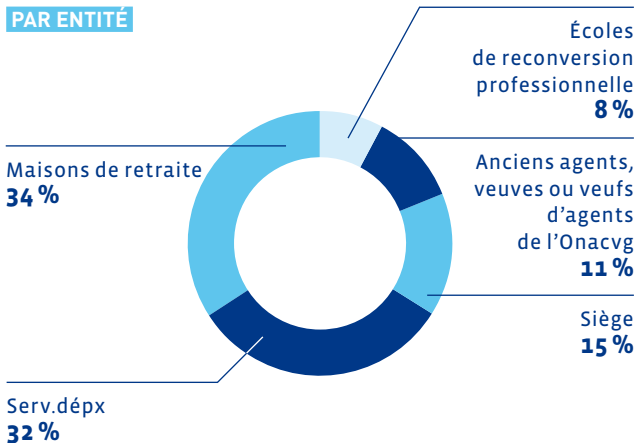
## TYPE DE SUIVI



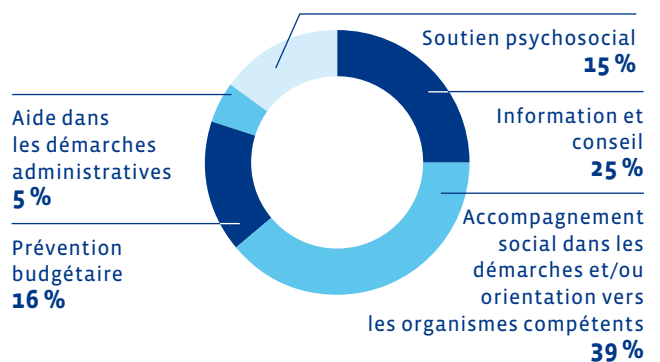
## PROBLÉMATIQUES



## RÉPARTITION DES DEMANDES PAR ENTITÉ



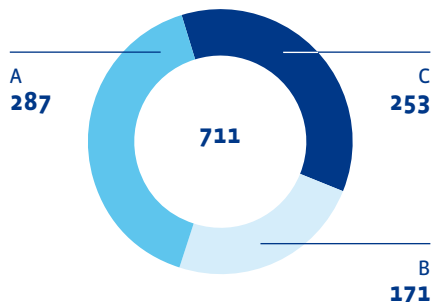
## LES RÉPONSES APPORTÉES AUTRES QUE L'AIDE FINANCIÈRE



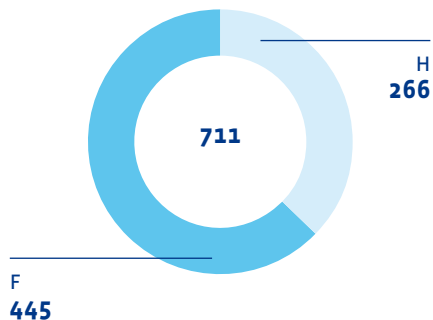
# Formation <sup>05</sup>

## DÉTAIL DES FORMATIONS DISPENSÉES EN 2010

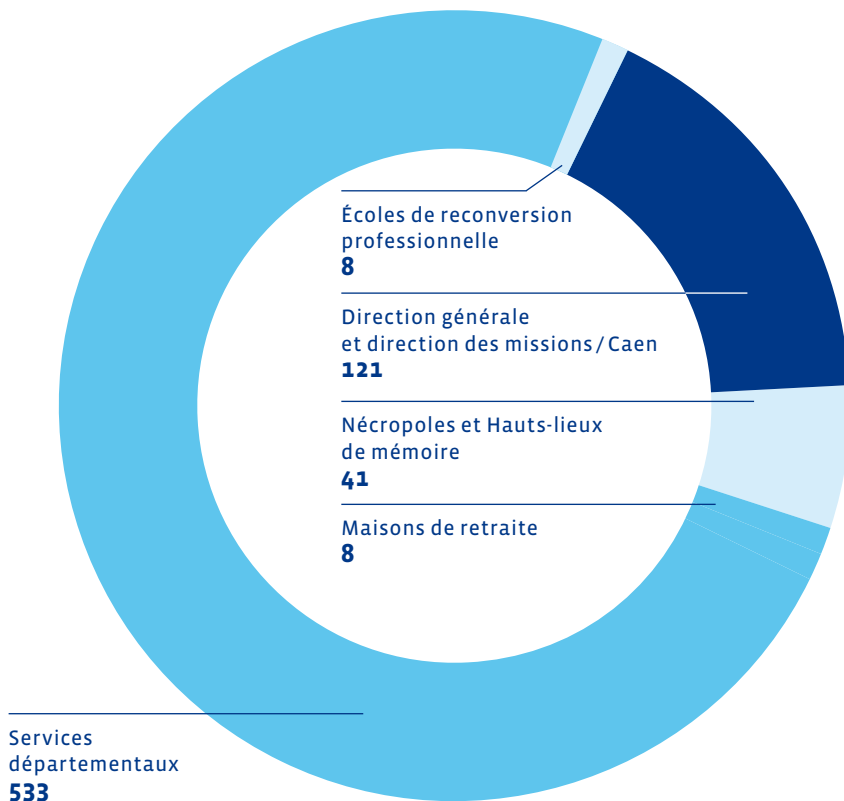
### Catégorie



### Sexe



## RÉPARTITION DES STAGIAIRES



## FORMATIONS DISPENSÉES (GRANDS INTITULÉS)

	Nombre de sessions	Nombre de stagiaires
Bureautique	37	63
Communication	2	2
Comptabilité / finances publiques	11	22
Efficacité professionnelle	36	373
Encadrement et Hauts-lieux de mémoire (Nécropoles nationales)	8	93
Formation	2	2
Gestion du personnel	10	10
Hygiène / sécurité	16	48
Informatique	2	2
Langues	7	7
Marchés publics	5	8
Préparation concours et examens	14	29
Solidarité	5	43
VAE, bilan de compétences	9	9
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>711</b>

# L'action sociale du personnel

## > GRAPH 04

Au-delà des aides financières accordées par sa commission des secours, l'Office a consacré un budget de 0,15 M€ aux prestations et avantages délivrés dans le cadre du soutien de l'agent en 2010 :

- > 91 K€ pour la restauration des agents (subvention de 1,14 € par repas au profit des personnels dont l'indice ne dépasse pas 465 et frais de fonctionnement des restaurants inter-administratifs) ;
- > 15 K€ pour des prestations réglementaires (subventions pour séjours d'enfants pour les parents dont l'indice de rémunération est inférieur à 489 ; centres de vacances et séjours linguistiques de l'IGESA, prestation pour parents d'enfants handicapés,...) ;
- > 32 K€ pour des chèques vacances ;
- > 8 K€ pour le Noël des enfants.

À cela s'est ajouté un budget de 0,1 M€ au titre du « transfert de solidarité » vers les mutuelles. L'Office s'est en effet associé à l'appel d'offres organisé par le ministère de la défense en vue de l'amélioration de la protection sociale complémentaire des personnels. Au terme de cet appel d'offres, le ministère de la défense et les établissements publics sous sa tutelle, dont l'Onacvg, contribuent au financement de « transferts de solidarité » permettant aux mutuelles retenues d'accorder des offres privilégiées aux personnels concernés, actifs ou retraités.

## LA MÉDECINE DE PRÉVENTION

Un budget de 70 040 € y a été consacré en 2010.

## LE SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL

**En 2010, 93 nouveaux dossiers étaient ouverts :**

- > 23 ont nécessité des interventions ponctuelles
- > 27 des suivis de courte durée (- de 3 mois)
- > 43 des suivis de longue durée (+ de 3 mois)

**Les agents ayant sollicité le service social sont en majorité :**

- > des personnels féminins (85 %)
- > des personnels de catégorie C (70 %)
- > des agents célibataires (62 %)
- > dont célibataires avec enfant(s) à charge (47 %).



## LES RÉPONSES APPORTÉES

75 aides financières ont été accordées. Parallèlement, les autres réponses apportées ont été variées :

- > **L'information** : base du travail d'accompagnement social, l'information et le conseil sont systématiques (25% de l'ensemble des autres réponses apportées) ;
- > **L'accompagnement social** dans les démarches et/ou l'orientation vers les organismes ayant compétence dans la résolution des difficultés (39% de l'ensemble des autres réponses apportées) ;
- > **La prévention budgétaire** (conseils, aide à la réorganisation et à la maîtrise budgétaire) pour 16% de l'ensemble des autres réponses apportées ;
- > **L'aide dans les démarches administratives** et à la constitution de dossiers auprès d'organismes tels que les CAF, le BILRIF, les centres des impôts... (5% de l'ensemble des autres réponses apportées) ;
- > **Le soutien psychosocial** : 15% de l'ensemble des autres réponses apportées.

# La formation

## > GRAPH 05

L'augmentation du nombre de sessions et de stagiaires en 2010 s'explique par la prise en compte des actions de formation de la direction des missions à Caen et des Nécropoles et Hauts-lieux de mémoire. En effet, 164 sessions de formation ont été organisées au profit de 711 personnels. À ce titre, le budget total s'est élevé à 245 000 €.

Pour le détail des formations dispensées en 2010, > **CF PAGE GRAPHS.**

# Le dialogue social

La concertation, à l'Onacvg, s'exerce dans le cadre des organismes statutaires de droit commun, mais aussi, par l'organisation de nombreux échanges moins formels.

## LES ORGANISMES STATUTAIRES



### LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE CENTRAL

En sa qualité d'établissement public administratif, l'Onacvg est doté d'un comité technique paritaire central (CTPC), placé sous la présidence du directeur général. Le CTPC est

obligatoirement réuni, à titre consultatif, au moins deux fois par an. Il est saisi, notamment, des questions d'organisation des services et des perspectives d'évolution statutaire du personnel de l'établissement. À ce titre, en 2010, le projet de loi portant création de la fondation mémoire et solidarité du monde combattant lui a été soumis ainsi que le projet de décret modifiant la composition du conseil d'administration.

Il compte neuf représentants titulaires de l'administration et neuf représentants titulaires du personnel désignés par les organisations syndicales les plus représentatives – et autant de suppléants – répartis comme suit, à l'issue de la consultation des personnels intervenue en novembre 2010 :

CGT FO : 4 sièges

CFDT : 3 sièges

CGT : 2 sièges

Le CTPC s'est réuni trois fois en 2010.



### LE COMITÉ D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Un comité d'hygiène et sécurité (CHS), est également constitué sous la présidence du directeur général.

Il est traditionnellement réuni, à titre consultatif, au moins deux fois par an, la veille des réunions du CTPC.

Il est saisi, notamment, des questions d'hygiène et sécurité du personnel de l'établissement.

Outre le médecin de prévention de l'Onacvg, il compte cinq représentants titulaires de l'administration et neuf représentants titulaires du personnel désignés par les organisations syndicales les plus représentatives - et autant de suppléants - répartis selon la même représentativité qu'au CTPC.

Le CHS s'est réuni deux fois en 2010.



### LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES PROFESSEURS DES ÉCOLES DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE

Pour ce corps de fonctionnaires, le pouvoir de nomination est dévolu au directeur général de l'Onacvg. Dès lors, les questions individuelles touchant, notamment à la notation, à l'avancement et à la discipline des personnels concernés, sont évoquées devant la commission administrative paritaire compétente (CAP) à l'Office. Cette CAP s'est réunie deux fois en 2010.



### LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE COMPÉTENTE POUR LES AGENTS NON TITULAIRES

Cette commission a été créée par décision du 16 février 2009. Elle est composée de seize membres titulaires représentant à parité l'administration et les organisations représentatives des personnels. Elle ne s'est pas réunie en 2010.

## LES AUTRES LIEUX D'ÉCHANGE

Sans qu'ils se substituent aux organismes paritaires statutaires, mais, au contraire, pour en approfondir ou préparer les travaux, l'Onacvg dispose de plusieurs lieux d'échange.



### LES CONFÉRENCES DES DIRECTEURS

L'Onacvg a favorisé la création de trois structures informelles et originales, qui constituent autant de lieux d'échange et de dialogue entre sa direction générale et ses cadres en régions, tout à la fois, sur les questions d'organisation, de fonctionnement du service, voire statutaires :

- › la conférence des directeurs des services départementaux, doublée de conférences interdépartementales ;
- › la conférence des directeurs des écoles de reconversion professionnelle ;
- › la conférence des directeurs des maisons de retraite.

Ces conférences regroupent périodiquement les agents occupant ces fonctions. Leurs réunions peuvent être couplées à celles de séminaires. Les thèmes sont fixés en concertation avec la direction générale. La direction et les cadres concernés de la direction générale sont généralement associés aux travaux. La conférence des directeurs de maison de retraite s'est réunie deux fois en 2010.



### LES SÉMINAIRES

Les séminaires réunissent périodiquement les membres d'un corps ou les titulaires d'une même fonction, à l'initiative de l'administration, pour traiter de questions à caractère essentiellement professionnel.

Les séminaires nationaux suivants se sont réunis, en 2010 :

Désignation des séminaires	Nombre de réunions en 2010
Séminaire des directeurs de services départementaux	1
Séminaire des directeurs des écoles de reconversion	2
Séminaire des directeurs de maisons de retraite	1



### LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

En cas de besoin, des groupes de travail sont régulièrement institués pour préparer l'élaboration ou la mise en œuvre de mesures spécifiques. Leur composition est variable en fonction du sujet traité.

Aux côtés de représentants de l'administration et, le cas échéant, d'experts, ces groupes peuvent comporter des représentants des syndicats, des représentants du personnel au sein de tel ou tel organisme paritaire statutaire, des représentants ad hoc du personnel désignés de façon informelle par leurs pairs, ou toute autre formule mixte.

Afin de se doter d'un projet associatif pour les établissements médico-sociaux dont il est le gestionnaire, l'Office a chargé chaque établissement d'analyser ses points forts et ses points faibles, de définir ses marges de progression et de rédiger son projet local pour donner au projet associatif de l'Office une forte dimension participative.

Il a été demandé, en outre, aux différents établissements une réflexion sur les valeurs à partager et un socle d'organisation pour promouvoir une culture commune. Pour conduire ces réflexions, deux équipes d'animation et de coordination ont été mises en place.

Installée à la fin de l'année scolaire 2009-2010 pour les écoles, elle regroupe des représentants de toutes les catégories de personnel et de toutes les écoles.

Installée le 9 septembre 2010 pour les maisons de retraite, elle est constituée, pour chaque établissement, d'un représentant des services administratifs ou techniques et d'un représentant des services paramédicaux.

Ces deux équipes doivent remettre leurs rapports avant la fin de l'année 2011.



#### LA COMMISSION SOUFFRANCE MORALE AU TRAVAIL

Instituée fin 2008, elle a vocation à éclairer le directeur général de l'Office sur les situations déclarées de souffrance morale au travail et à lui proposer des solutions pour y mettre un terme.

Cette commission, présidée par la directrice générale adjointe, est composée de six membres titulaires représentant à parité l'administration et les organisations représentatives des personnels, siégeant au comité technique paritaire central. Interviennent en qualité de personnalités qualifiées, à titre consultatif, le médecin de prévention, l'inspecteur hygiène et sécurité et l'assistante sociale des personnels. La commission peut entendre les protagonistes, ainsi que les témoins.

Elle a été réunie deux fois en 2010.

### LES MOYENS MIS A LA DISPOSITION DES ORGANISATIONS SYNDICALES



#### LES CONGÉS DE FORMATION SYNDICALE, DÉCHARGES D'ACTIVITÉ DE SERVICE ET AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCE

Les organisations syndicales représentatives des personnels se voient réglementairement attribuer des contingents de congés de formation syndicale,

de décharges d'activité de service et d'autorisations spéciales d'absence, qu'ils utilisent à leur convenance. Les contingents suivants ont été attribués, en 2010

Organisations	Congés de formation syndicale (en journées)	Décharges (en journées)	Autorisations spéciales (en journées)
CGT - FO	33	458	160
CFDT	29	401	141
CGT	26	357	125



#### LES LOCAUX SYNDICAUX

Les organisations syndicales représentatives du personnel représentées au CTPC disposent chacune d'un local syndical équipé, hébergé dans les locaux du service départemental de l'Onacvg de Paris pour les syndicats CGT-FO et CFDT et 22 rue des Pyrénées à Muret pour le syndicat CGT.

# infrastructures, archivage, mise en œuvre de la politique d'achat et informatique

## Infrastructures

---

L'Onacvg, avec son parc de bureaux et d'établissements médico-sociaux, occupe, sous des statuts divers (location, dotations de locaux, propriété, prêt à usage, bail emphytéotique), un vaste patrimoine immobilier administratif et médico-social très hétérogène et réparti sur l'ensemble du territoire national, comprenant des établissements dotés de multiples installations techniques et soumis à des normes rigoureuses.

Le maintien en bon état d'entretien de ce parc et son adaptation constante aux nouvelles normes techniques ainsi qu'aux orientations de la nouvelle politique immobilière de l'État constitue un enjeu majeur pour l'établissement public. 2010 a été marqué par trois événements majeurs :

- › L'Onacvg a fourni un effort sans précédent pour restructurer son parc de bureaux,
- › la réhabilitation – extension de la maison de retraite d'Anse s'est achevée fin octobre après trois années de travaux,
- › l'Office a déposé à France-Domaine pendant l'été son projet de schéma national pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) à 5 ans, en vue de pouvoir le soumettre à son conseil d'administration courant 2011.

### SERVICES ADMINISTRATIFS

---

Les relogements ont revêtu en 2010 une ampleur exceptionnelle puisqu'ils ont concerné pas moins de 14 services, soit deux fois plus qu'en 2009. Deux de ces relogements sont provisoires, les services devant rejoindre leurs locaux définitifs courant 2011 (à Limoges et Strasbourg).

### ÉTABLISSEMENTS : LES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES

---

Sur l'ensemble des établissements, l'Onacvg a conduit l'étude des travaux d'accessibilité en vue de mettre aux normes les établissements d'ici à la date-butoir du 31 décembre 2014 fixée par la législation de 2005. Il a par ailleurs assuré le suivi de la réalisation des programmes pluriannuels de travaux préparés par les établissements.



#### MAISONS DE RETRAITE

- › L'étude du dossier de désenfumage de la maison de retraite de Beaurecueil a été conduite.
- › Fin octobre 2010, les travaux commencés en mai 2007 à la maison de retraite de Anse se sont achevés.
- › À la maison de retraite de Boulogne, les ascenseurs et le monte-charges ont été rénovés. La deuxième tranche de travaux relatifs au chauffage a été réalisée.



#### ÉCOLES DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE

##### › École de Metz

Des études ont été conduites à l'école de Metz : projet de fourniture et pose de matériels de cordonnerie et podo-orthésie (contraintes liées aux nouveaux matériels, sécurisation de l'atelier et des personnels enseignants et stagiaires, bruit, pollution ...), projet de ravalement des façades, projet de réfection des toitures de l'école.

› **École de Rennes**

La mise aux normes de l'accessibilité (création de rampes d'accès) a fait l'objet d'une étude.

› **École de Lyon**

La mise aux normes du Système de Sécurité Incendie a été achevée.

› **École de Bordeaux**

L'inadaptation des bâtiments de l'école de Bordeaux (ancien Grand Séminaire du XVII<sup>e</sup> siècle) et le coût des travaux de gros entretien ont conduit notre école, en concertation avec l'Agence régionale de santé, à étudier des possibilités de relogement à Bordeaux même ou dans sa périphérie, dans des locaux plus accessibles, modernes et fonctionnels.



**PROJET DE SCHÉMA PLURIANNUEL  
DE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE**

En vue de se doter d'une méthodologie pour un effort maîtrisé de rationalisation et d'amélioration de son parc immobilier, l'Onacvg a été appelé, comme chaque opérateur de l'Etat, à se doter d'un schéma de stratégie immobilière pour la période 2010-2015.

Ce schéma, préparé sous l'égide d'un groupe de travail comprenant deux représentants du conseil d'administration et validé par ce groupe, a été transmis pour avis à France-Domaine pendant l'été 2010. Il fait ressortir un certain nombre d'objectifs communs à l'ensemble du parc de l'Office :

- › l'amélioration du niveau d'entretien des locaux ;
- › la mise aux normes d'accessibilité ;
- › l'amélioration de l'isolation thermique et du rendement des installations de chauffage.

S'y ajoutent des objectifs spécifiques à chaque secteur : services administratifs et établissements médico-sociaux :

- › pour les services administratifs, l'ajustement des surfaces de bureaux par poste de travail à la norme de performance immobilière de France-Domaine, la mutualisation des prestations et l'accompagnement des mesures de réorganisation des services publics ;
- › pour les établissements, la mise aux normes d'habitabilité ainsi que l'adaptation à l'hébergement des résidents atteints de troubles du type maladie d'Alzheimer.

Une fois recueilli l'avis de France-Domaine, ce schéma immobilier sera soumis au conseil d'administration de l'Onacvg dans le courant de 2011.

## Archivage

---

Conformément au quatrième programme annuel de vacations d'archivage pour 2010, des versements et des éliminations ont été effectués dans 15 services départementaux.

Ce programme, articulé avec la programmation immobilière de l'Office à court et moyen terme, a été établi prioritairement pour faciliter voire même rendre possible, au regard des normes de surfaces des bureaux fixées par France-Domaine, les relogements effectués en 2010, ceux prévus pour 2011 et pour 2012, ainsi que le prochain hébergement des centres d'expertises médicales et commissions de réforme par les services départementaux des Bouches-du-Rhône, de la Moselle et du Nord.

Ces opérations sont toutes conduites par des vacataires diplômés, encadrés par une archiviste contractuelle, en concertation avec les services départementaux et sous le contrôle scientifique et technique des directions des archives départementales relevant des conseils généraux, en application du tableau de gestion des archives arrêté conjointement par les ministères de la défense et de la culture sur proposition de l'Office.

La campagne 2010 de vacations d'archivage a permis de désengorger les locaux et d'évacuer, par des versements d'archives historiques aux Archives départementales et des éliminations, une quantité record d'archives pour l'ensemble des quinze services départementaux concernés, soit 1 500 mètres linéaires représentant 30% des 5 000 mètres linéaires détenus par ces services. Elle a ainsi permis ou permettra dans les prochaines années des économies de surfaces et de charges de fonctionnement dans les locaux d'accueil, tout en améliorant les conditions de travail et la productivité des recherches du personnel.

## Politique d'achat

---

Très soutenue cette année encore, l'activité découlant de la mise en œuvre de la politique d'achat de l'Onacvg s'est traduite par la passation de 108 marchés, dont 19 marchés formalisés et 89 selon la procédure adaptée, pour un total de 3,574 M€ TTC, l'émission de 590 bons de commandes et le mandatement de 2 510 factures.

Les achats majeurs se sont inscrits dans le cadre de la politique immobilière d'amélioration des conditions de travail et d'accueil des services et établissements de l'Office et de la politique d'informatisation des procédures de gestion et de suivi des dossiers.

Le transfert à l'Onacvg de l'entretien des nécropoles nationales et Hauts-lieux de mémoire a contribué à l'augmentation de l'activité dans le domaine des achats. Les marchés contractualisés par le pôle ne sont pas compris dans les chiffres indiqués ci-dessus.

Ils ont à ce titre porté, notamment, sur :

- › des achats de mobilier (61 k€);
- › des travaux dans les services départementaux (594 k€), les écoles de reconversion professionnelle (0,347 M€) et les maisons de retraite (0,682 M€) ;
- › du matériel informatique (168 k€) ainsi que des logiciels et des licences (762 k€) ;
- › des équipements de télécommunication (67,5 k€).

A



B



C



D



E



A. Le quartier Lorge à Caen qui abrite le service de l'Onacvg du Calvados (14) et le département « reconnaissance et réparation » de la direction générale

B. Les agents du service de l'Onacvg d'Indre-et-Loire (37)

C. Le Préfet Rémy Enfrun et les agents du service de l'Onacvg de la Guadeloupe

D. Accueil d'un ressortissant en service départemental

E. Présentation des vœux du Préfet Rémy Enfrun au personnel de l'Onacvg pour l'année 2010







Direction générale - Hôtel National des Invalides,  
escalier K corridor de Metz, 75700 Paris 07 SP  
Tél.: 01 49 55 62 00 - Fax : 01 45 55 97 49

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E